LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 48 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 8 DECEMBRE 1961 — PRIX: 10c

L'élection partielle de Weyburn aurait une répercussion nationale

par Roger GAUTIER

SASKATOON — Le gouvernement CCF ne manque pas d'audace en votant des augmentations d'impôts à une époque où l'économie de la Saskatchewan se remet difficilement des blessures profondes infligées par la sécheresse de l'été; telle est l'opinion des libéraux de la Saskatchewan qui mènent une campagne très active dans le cadre des élections partielles qui auront lieu le mercredi 13 décembre dans la circonscription de Weyburn.

Les sociaux démocrates répondent que la récente redistribution des impôts par Ottawa justifie les augmentations des impôts sur le revenu, les sociétés et les ventes. Pourtant, répliquent les libéraux, le gouvernement de l'Alberta vient de décréter, au cours d'une session spéciale de la législature, que les contribuables albertains n'auront pas à payer plus d'impôts par suite de ce nouveau partage des taxes entre Ottawa et les provinces.

Ce thème fiscal est l'arme préférée des libéraux dans cette bataille gigantesque qu'ils livrent aux sociaux démocrates pour la prise de Weyburn.

Abstention utile

L'ardeur des libéraux a été décuplée par la défection des conservateurs et des créditistes; ces derniers ont donné diverses raisons de leur abstention. Mais après compilation des résultats obtenus aux élections de 1956 et de 1960 dans cette même circonscription, les conservateurs et les créditistes supputaient leurs chances de succès en 1961 très très minces. D'autre part, les élections précédentes démontrèrent que quelques centaines de suffrages auraient suffi pour changer les résultats. En 1956, M. Staveley, candidat libéral, ne fut battu que par 696 voix par son adversaire CCF qui n'était autre que M. Douglas, alors premier ministre de la Saskatchewan. L'an dernier, M. Douglas ne devait l'emporter sur M. Staveley que par 601 voix. En ne présentant pas de candidats, les conservateurs et les créditistes espèrent que les suffrages de leurs partisans seront suffisants pour faire pencher la balance, le 13 décembre, en faveur du candidat libéral qui est, une fois de plus, M. Staveley, celui qui, à deux reprises, faillit battre le chef actuel du Nouveau Parti Démocratique.

Optimisme libéral

Les libéraux sont optimistes; M. Staveley, aguerri par deux campagnes précédentes, n'aura pas cette fois un adversaire de l'envergure de M. Douglas; cependant ils ne sous-estiment pas la valeur du candidat CCF-Nouveau Parti, M. Reiman, un jeune instituteur qui s'est déjà distingué dans les cercles politiques provinciaux par son dynamisme et son éloquence.

M. Ross Thatcher, chef provincial du parti libéral, répète à qui veut l'entendre que M. Staveley l'emportera par une majorité écrasante. Tout le monde ne partage pas l'optimisme de M. Thatcher; cependant la plupart des électeurs et les dirigeants des quatre grands partis canadiens s'accordent à dire que les élections de Weyburn auront de graves répercussions provinciales et nationales.

Programme N.P.D.

Une victoire socialiste signifierait en Saskatchewan, mise en vigueur du plan médical obligatoire, accélération de la centralisation administrative et scolaire et mainmise progressive du gouvernement sur tous les secteurs de l'économie, dans le reste du Canada, accroissement de la popularité du Nouveau Parti Démocratique et acceptation graduelle des idées de M. Douglas en matières nationales et internationales (remaniement de la structure des Nations unies, opposition à l'entreposage d'armes nucléaires sur le sol canadien, attribution de pensions aux vieillards et aux retraités, le plein emploi pour tous grâce à une planification économique, abolition du Sénat, prix de parité pour les cultivateurs et les pêcheurs).

Une défaite du candidat CCF-Nouveau Parti consacrerait la faillite de l'amalgamation Ouvriers-Cultivateurs, alimenterait les critiques faites par les docteurs et les groupes opposés au plan médical adopté par Regina et hâterait peut-être la tenue d'élections provinciales.

Si M. Staveley l'emporte, il est possible que M. Douglas modifie sa politique, que la force ouvrière du Canada demande une réorientation des relations patronales-ouvrières, et il est probable que la médecine d'état sera battue en brèche.

Une date historique

Les enjeux sont si importants que l'on considère les élections de Weyburn comme un tournant dans l'histoire politique de la Saskatchewan et partant du Canada. Certains politiciens vont même jusqu'à dire que la date des élections fédérales pourrait dépendre de la consultation populaire de Weyburn.

La coalition tacite libéraux-créditistes-conservateurs brisera-t-elle l'élan de la nouvelle armée des sociaux démocrates? le Nouveau Parti Démocratique aura-t-il les ailes coupées avant d'avoir pris son essor? l'entreprise privée l'emportera-t-elle sur le socialisme? On le saura le mercredi 13 décembre.

Me Maurice Denis, de Carrot River, président de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan, représentait la Saskatchewan School Trustees Association au congrès de la M.S.T.A. à Winnipeg. Il fait partie de la direction de la S.S.T.A. par le truchement de la section catholique. Cette visite lui a permis d'assister aux délibérations des commissaires de langue française du Manitoba et de rencontrer plusieurs chefs parmi les compatriotes de cette province, qui se renseignaient ainsi sur les problèmes de la Saskatchewan.

A l'A.E.C.F.M.

Club des 200

La campagne de sollicitation du Club des 200 débute toujours par l'envoi de lettres aux membres dont le nom a figuré sur les listes antérieures. Il n'y a pas de pression par la suite, car on ne sait pas l'état du portefeuille ou du patriotisme de chaque ancien bienfaiteur. N'attendez donc pas d'être harcelé et, si votre nom n'a jamais figuré, n'attendez pas une invitation personnelle. En autant que cela est possible, les organisateurs laissent l'initiative à ceux qui peuvent et veulent aider. (Adresse: Le Secrétariat, A.E.C.F.M., 577, rue Des Meurons, St-Boniface.)

TROISIEME LISTE

Contribution de $35.00

Dr H.-R. Ducharme, St-Boniface

Contributions de $25.00

La Librairie Fides, St-Boniface
M. l'abbé Rodolphe Bélanger, Lorette
Dr A.-C. Laurin, St-Boniface
Dr Clément Lavoie, St-Boniface
Dr Gérard Létienne, Précieux-Sang
M. Arthur Corriveau, St-Boniface
M. Fernand Lavergne, St-Pierre-Jolys
Dr André Lachance, Ste-Famille
M. Jules-A. Couture, St-Boniface
Monsieur Anonyme, Précieux-Sang
Docteur Anonyme, Winnipeg
Dr Léonard Marcoux, Morris
Mme Thérèse Dandenault, St-Pierre-Jolys
Pharmacie Préfontaine, St-Boniface
M. J. A. Schimnoski, Ste-Famille
M. A.-H. Côté, Winnipeg
M. Paul Desrochers, Rosemère, Qué.
M. Raymond Bernier, St-Boniface
M. Henri Daudet, St-Léon
Dr Hubert Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes

TOTAL DE MEMBRES: 127

Budget équilibré

OTTAWA (BUP) — Dans une allocution prononcée devant les caméras de la télévision de Radio-Canada, M. Diefenbaker a annoncé que pour la première fois depuis 1952, le Canada aura cette année un budget équilibré. Il a déclaré aux spectateurs du réseau anglais que le déficit commercial qui était de $713 millions en 1956 avait été réduit à $97 millions l'année dernière.

Il a également abordé le problème des intérêts canadiens au cas où l'Angleterre fera partie du Marché Commun européen. D'après lui, Londres a donné à Ottawa l'assurance qu'en cas d'adhésion, les intérêts des pays du Commonwealth ne seront pas sacrifiés.

Détecteur de radiations, format de poche, fait au Canada

OTTAWA — Un détecteur de radiations, format de poche, destiné aux civils et à la défense passive et un appareil Cobalt 60 à bon marché pour la recherche dans le domaine de l'irradiation sont parmi les nombreux produits nouveaux que le Canada présenta à la 28e exposition des industries chimiques à New York du 27 novembre au 1er décembre. Les détails de la participation du Canada à cette exposition sont fournis dans une attrayante brochure illustrée "Chemical Equipment and Engineering from Canada", publiée par le ministère du Commerce.

On peut obtenir des exemplaires de "Chemical Equipment and Engineering from Canada" en s'adressant à la Division de rédaction et de montage des publications, Direction de la publicité commerciale, ministère du Commerce, Ottawa.

Les chefs politiques du Manitoba

par Jacques Bertrand

(Quatre partis sont représentés à l'assemblée manitobaine. Qui sont les chefs de ces groupes qui sont appelés si souvent à se prononcer sur des questions qui affectent profondément la population? Troisième de quatre réponses à cette question.)

M. Molgat, êtes-vous natif du Manitoba?

Oui, je suis né à Ste-Rose-du-Lac.

Où avez-vous fait vos études?

Je suis allé à l'école de Ste-Rose jusqu'à la onzième année. Ensuite, je suis venu au Collège St-Paul pour un an et finalement à la faculté de commerce de l'Université de Manitoba pour quatre ans. J'y ai obtenu une médaille d'or.

Je suppose qu'ensuite vous êtes entré dans le monde des affaires?

Oui. J'ai travaillé avec mon père à Ste-Rose pendant un an. Plus tard, je suis devenu assistant-gérant de la compagnie Grossist Merchants Consolidated Ltd., que j'ai quittée en 1953 avec ce titre de gérant.

Alors, quand avez-vous débuté dans la politique active?

Cette même année 1953. Cette année-là, j'ai fait la campagne électorale avec le candidat pour Ste-Rose, M. Dane MacCarthy. C'est à la suite du décès de ce dernier que j'ai accepté la candidature et que j'ai été élu lors de l'élection partielle. Plus tard, j'ai été réélu en 1958 et en 1959 et finalement élu chef du parti libéral du Manitoba en avril 1961.

Quelle est la politique de votre parti?

Notre parti recherche le championnat de l'individu tout en constatant qu'au moment où notre situation économique devient de plus en plus perplexe, l'Etat doit accepter une responsabilité plus grande qu'il ne l'a fait dans le passé.

Quels sont, selon vous, les problèmes les plus importants à l'heure actuelle sur la scène provinciale?

Il y en a plusieurs, et un des problèmes les plus importants vers la solution de ces problèmes, est l'établissement de la priorité. Mais je dis quand même que l'éducation, le développement de nos ressources, une meilleure utilisation de nos forêts et des pêcheries et l'amélioration de notre réseau routier sont nos plus importants problèmes. Un autre problème important est celui de la conservation des eaux. La majorité de ces problèmes en sont d'envergure. Puisque la politique existera toujours, comment un parti peut-il entreprendre la réalisation de certain projet tout en sachant que ce projet ne sera pas terminé lors de la campagne électorale suivante et que, conséquemment, il ne pourra pas être employé avantageusement dans la campagne?

Tous les problèmes que j'ai mentionnés plus tôt représentent plusieurs années de travail; d'accord. Mais la chose peut être faite. Lorsque les libéraux étaient au pouvoir, nous avons réalisé l'électrification rurale. Pour y parvenir, nous avons procédé par étape et le public a eu confiance. La préservation de l'eau serait un projet du même genre.



M. Gildas Molgat

Il existe plusieurs groupes ethniques au Manitoba. Quelle est votre attitude à ce sujet?

Je crois qu'il faut développer une identité canadienne, mais je ne vois rien de mal à conserver certaines particularités de chaque groupe. De plus, je ne considère pas les Canadiens français comme un groupe ethnique. Le Canada est un pays bilingue et les Canadiens français sont de véritables Canadiens.

La semaine dernière, nous avons célébré l'anniversaire de la présentation du rapport de la Commission royale sur l'éducation. Quels sont vos commentaires vis-à-vis l'aide aux écoles confessionnelles et privées?

Comme je ne vois pas de mal à la variété des groupes ethniques, je ne vois pas de mal aux écoles confessionnelles; ces écoles sont plutôt un avantage dans notre système d'éducation. Personnellement, j'accepte en principe les recommandations de la Commission royale.

Pourquoi, selon vous, M. le Citoyen choisirait-il un gouvernement libéral?

Nos principes sont les plus populaires; notre intérêt constant dans l'individu, notre volonté de lui permettre toutes les possibilités de développement personnel et notre intérêt dans les réformes nécessaires. De plus, M. le Citoyen est alarmé lorsqu'il fait face à ses taxes; taxes qui ont déjà augmenté et qui augmenteront de plus en plus avec l'administration actuelle. Finalement, le Manitoba n'a pas obtenu ce qui lui revient du gouvernement conservateur à Ottawa, ce qui forcera les Manitobains à payer plus de taxes pour le même service dans une autre province.

(M. Molgat est âgé de 34 ans, il est marié et père de deux enfants. Je dois ajouter qu'après avoir interviewé trois des quatre leaders à l'assemblée législative, M. Molgat fut le seul à me procurer le plaisir d'une interview en français.)

Un cadeau de Hongrie pour le Pape

ROME — Trois billets de banque hongrois sont parvenus au Souverain Pontife de la part de trois fidèles hongrois qui, ne pouvant venir à Rome parce qu'ils ne peuvent avoir le visa de sortie des autorités hongroises, ont voulu faire ce geste pour manifester leur attachement au Pape à l'occasion de son 80e anniversaire. Le don a été transmis par l'intermédiaire d'une tierce personne.

Relatant ce fait, "L'Osservatore Romano", dans un court commentaire, écrit que "cette voix discrète et humble" est comme une lueur de clarté au milieu de sombres nuages. "L'Eglise, ajoute le journal, est une, sainte et apostolique, mais sa prédilection de mère est pour ses enfants qui souffrent le plus, qui espèrent et qui ne peuvent même pas manifester leur joie. C'est pourquoi le coeur de Jean XXIII est avec ces enfants".

Groupes religieux aux Etats-Unis

WASHINGTON — Voici les principales confessions aux Etats-Unis: Bouddhistes, 53 églises et 20,000 membres; Vieux (catholiques et Géorgiens), 450 églises et 589,819 membres; Orientaux et orthodoxes, 1,423 églises et 2,698,663 membres; Juifs, 4,079 synagogues et 5,367,000 membres; Catholiques romains, 23,393 églises et 42,104,900 membres; Protestants, 289,299 églises et 63,668,835 membres.

OTTAWA (BUP) — Mme Jacqueline Kennedy sera à Paris le 9 décembre où elle recevra du comité pour le prestige de la France une décoration qui lui sera décernée à titre d'amie de la République française. Quant à son mari, le président Kennedy, il envisage de se rendre au Venezuela et en Colombie pour bien montrer l'intérêt que les Etats-Unis portent à l'Amérique latine.

NOTES DE LA SEMAINE

(Voir à la quatrième page)

Les Hongrois sont montés dans une automobile décapotable et sont partis, jouant l'harmonica et mâchant le maïs soufflé

"Le français à l'honneur", tel fut vraiment le cas samedi soir dernier alors que neuf jeunes (un seul garçon hélas!) représentant les Divisions franco-manitobaines participaient au Concours provincial "des bonnes expressions françaises" de la Relève, à St-Boniface, devant une foule de mille auditeurs enthousiastes. On voit à droite les participants: de gauche à droite, Joanne Lafrenière, de Ste-Rose-du-Lac, 7e année, la seule survivante de la lutte; Marie-Anne Beaudry, de Vassar, 7e année; Bernard Lafaut, de Mariapolis, 7e année; Lucille Dupont, de St-Georges, 8e année; Paulette Lebleu, de St-Boniface (Académie St-Joseph), 8e année; Esther Roy, de St-Malo, 9e année; Emma Bérard, du Sacré-Coeur (Winnipeg), 10e année; Rose-Marie Roy, d'Ile-de-Chênes, 10e année, et Claudette Girard, d'Elie, 10e année. A gauche de la photo, on voit les juges du concours. (Photo Studio Napoléon)

(Voir rapport en page 8)



Remerciements de Sa Sainteté le pape Jean XXIII au monde entier

ROME — A la suite des manifestations qui ont marqué son 80e anniversaire de naissance et le 3e anniversaire de son couronnement, le pape Jean XXIII a fait parvenir une lettre autographe au cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat. Par ce document, le Souverain Pontife déclare qu'il entend exprimer sa plus vive et sa plus profonde reconnaissance pour tout ce qui a été fait en son honneur.

Ces jours, déclare le Pape, ont été des jours de respect et de piété familiale. Ce que nous avons le plus apprécié, ce sont les prières de ceux qui se sont adressés à Dieu avec nous et pour nous, à nos intentions. Celles-ci sont bien connues: l'extension du règne de Dieu, la paix entre les nations et à l'intérieur des nations, la sanctification du clergé et du peuple chrétien. On a souhaité que de longues années s'ajoutent encore à nos 80 ans, ajoute le Pape; à de tels voeux, on ne peut faire qu'une réponse: "La volonté de Dieu; un point, c'est tout".

Anxiété et confiance

Cette reconnaissance du Pape va aux cardinaux, aux membres de l'épiscopat, au clergé, aux fidèles, aux missionnaires extraordinaires, au corps diplomatique, aux personnalités qui, du monde entier, lui ont fait parvenir leurs voeux.

Certes, les motifs de tristesse ne manquent pas; il y a l'anxiété au sujet de l'avenir des nations et des peuples. Mais, il faut avoir confiance en la victoire finale du Christ et un optimisme sincère et bien entendu est donc de mise.

La télévision, la radio, la presse, non seulement catholiques, mais également non catholiques et non chrétiennes, se sont associées à ces manifestations. Elles ont droit à une reconnaissance particulière. De tels faits dépassent la célébration d'un 80e anniversaire. Ils prouvent l'accord des peuples, leur unité de pensée, leur intention répondant aux exigences du moment présent.

Le Pape exprime ensuite à tous le voeu qu'ils atteignent et dépassent même son âge. Mais, ce progrès en âge devrait être accompagné d'une progression au moins égale en dévotion et en vie chrétienne. Les manifestations du 80e anniversaire du Pape devraient donc être accompagnées de progrès dans ce domaine.

Il est écrit dans la Bible: "Je bénirai le Seigneur, tous les jours de ma Vie". Il est cependant certaines circonstances solennelles où cette bénédiction et cette gratitude doivent être plus vastes et plus ferventes. Tel est le cas d'un 80e anniversaire. Pour terminer, le Pape souhaite que les prières montées vers Dieu soient source de bénédiction pour tous ses chers fils de l'Eglise et de l'humanité tout entière.

Les porteurs de canots de langue française reconnaîtraient leurs compatriotes, foreurs de roc, à Grand Rapide

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

— I —

Il y a belle lurette que le Grand Rapide de la rivière Saskatchewan a mêlé ses murmures aux chansons françaises. En effet, l'ancien découvreur La Vérendrye y a passé plusieurs fois il y a plus de deux siècles. C'est là au Grand Rapide qu'il bâtit le premier Fort Bourlon. Un siècle plus tard, les voyageurs canadiens-français y sont passés nombreux et souvent en rapportant leurs cargaisons de fourrures du Nord-ouest en route vers Montréal.

Ces voyageurs et coureurs de bois laissèrent même leurs noms et des descendants en se mêlant aux indigènes. Lamirande, Chartier, Mercredi, etc., sont des noms communs chez la populace installée à cet endroit stratégique. Puis il se fit un grand silence d'un autre siècle. Les Cris de l'endroit oublièrent leur première langue blanche à mesure que disparaissait le trafic maritime des fourrures.

Le missionnaire qui vint périodiquement du Pas fut le dernier voyageur régulier qui parlait encore français.

La renaissance du Grand Rapide

Puis, voici 1960. L'Hydro provincial y lance un projet de grande envergure pour capter cette précieuse source d'énergie électrique; projet de 140 millions et qui approchera peut-être 200 millions, dit-on; projet qui nécessite des aménagements de terrain d'une envergure record au pays pour un barrage électrique.

Et voilà que dans cette population de hardis travailleurs de tous métiers se trouve une considérable proportion de Canadiens français, venus du Nouveau-Brunswick comme de l'Alberta, mais surtout du Québec. Et chose remarquable, ils n'y sont pas qu'à titre de "porteurs d'eau" ou de canots, comme autrefois, mais ce sont des comptables, géologues, machinistes, surintendants et, pour ne pas oublier la tradition, des chefs de cuisine.

Dans certaines sections des travaux, l'ignorant professeur Fisher de Port Arthur aurait même besoin d'un interprète pour se faire comprendre. Il lui faudrait même avouer que si les Canadiens français ne sont pas nécessaires au Canada, ils y sont fort utiles.

Endroit stratégique

Mais où donc est Grand Rapide et quelle est son importance? Grand Rapide est à l'embouchure de la rivière Saskatchewan qui se jette dans le lac Winnipeg à quelque 60 milles de son extrémité nord. On peut s'y rendre en auto de Winnipeg, grâce au nouveau chemin ouvert l'été dernier et qui sera peut-être continué jusqu'au chemin de fer qui mène à la Baie d'Hudson. La rivière Saskatchewan a environ un tiers de mille de largeur à cet endroit; son volume d'eau et l'inclination du terrain causent une précipitation de l'eau qui atteint 100,- pieds cubes à la seconde.

La rivière Saskatchewan

Cette eau, la Saskatchewan va la chercher au fond de l'Alberta, écoulant toute la région albertaine d'Edmonton aux frontières américaines. Les deux rivières Saskatchewan, car il y en a deux à la source, se rejoignent à l'est de Prince-Albert, puis continuent leur course dans le même lit jusqu'au Pas, Manitoba; à quelques milles à l'est, elle commence un phénomène curieux: elle se sépare de nouveau en deux branches qui se divisent et subdivisent à nouveau, formant tout un réseau de cours d'eau et de lacs liés les uns aux autres de plusieurs côtés.

C'est un immense delta pittoresque dont les eaux se vident dans le lac aux Cèdres par cinq ou six cours d'eau. La rivière Saskatchewan devrait normalement perdre son nom dans ce grand lac situé immédiatement au nord du lac Winnipegosis auquel il pourrait même être relié pour fournir plus d'eau au sud de la province. Mais après le lac aux Cèdres qui s'écoule par le petit lac la Croix, la Saskatchewan reprend son nom et son élan pour aller déverser dans le lac Winnipeg les eaux de cet immense système.

Pour les trois derniers milles de ce dernier parcours de dix milles, elle forme un grand fer à cheval où les eaux se bousculent sur un fond de roc. C'est pour cela que les anciens voyageurs ont baptisé l'endroit Grand Rapide, nom que nos géographes officiels unilingues ont transformé en "Grand Rapids". Espérons que les travaux en cours feront ressortir qu'il est remarquable plutôt par sa longueur (grand en français) que par sa beauté ("grand" en anglais).

Le barrage

On avait noté dès 1912 le grand potentiel en électricité du Grand Rapide de la quatrième plus grande rivière du pays. Après les études renouvelées et approfondies en 1954 et 1955, on décide de l'aménagement de la rivière et de la construction d'une centrale électrique. Les travaux ont débuté en 1960, mais ont avancé surtout en 1961. Environ 1,500 hommes y travaillent actuellement et on prévoit que deux mille autres y seront employés pour deux ou trois ans à venir. On prévoit la fin des travaux pour 1965.

(à suivre)

☆ ☆ ☆

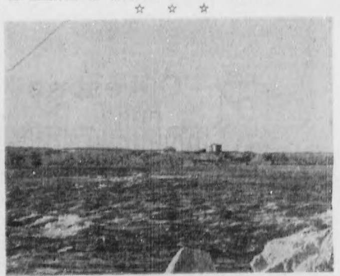


Photo prise de l'endroit où sera érigée la centrale électrique. Elle nous fait voir les morceaux de glace qui sautent les rapides . . . devenus plus lents en novembre. Le barrage bloquera éventuellement la rivière ici même.

* * *

La prochaine session des Semaines sociales de France, à Strasbourg

LYON — La 49e session des Semaines sociales de France se tiendra à Strasbourg, du 17 au 22 juillet 1962 et aura pour thème: "L'Europe des Personnes et des Peuples".

Ce titre indique l'orientation générale de la semaine. Sans négliger les aspects économiques et politiques des problèmes européens, déjà souvent abordés, elle étudiera plutôt leurs aspects sociaux, culturels et religieux, les conséquences de l'unification européenne sur le statut des personnes et la vie des peuples, l'idéal qui doit inspirer la construction de l'Europe.



A droite, un des officiels de l'Hydro manitobaine est ici photographié dans son bureau. M. Verreault, originaire de St-Boniface, est un des comptables de la grande entreprise qui coûtera environ $150 millions. La photo de gauche est prise dans le bureau de la compagnie Continental, entreprise complètement canadienne-française, spécialisée dans le creusage dans le roc. On voit ici, de gauche à droite, M. Paquet, comptable de la compagnie qui emploie environ 60 hommes, le R. P. M. Bilodeau, O.M.I., missionnaire, et M. Sansouci, le surintendant des travaux de sa compagnie au Grand Rapide, tenant dans sa main un trépan, c.-à-d. un petit bout de tuyau couvert de diamants.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-5414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.00; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P., adressez vos abonnements à:

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

Cultivez ce qu'il y a de plus noble en vous et vous ne pourrez manquer de produire ce qu'il y a de plus agréable. — J. S. Blackie.

La nouvelle école

J'ai perdu ma gageure: Je pariais que le toit de la nouvelle école serait posé avant la première neige, et cela n'est pas arrivé. Le tronc des âmes sera donc plus riche d'un dollar.

La Relève franco-manitobaine

Au cours d'une très intéressante soirée au gymnase Notre-Dame de St-Boniface, samedi soir dernier, les gagnants des concours éliminatoires d'expressions françaises dans les différentes régions se sont affrontés. La gagnante du groupe qui concourrait au Sacré-Coeur la semaine précédente, Mlle Emma Bédard, de notre école, s'est classée deuxième. Ce succès mérite les plus chaleureuses félicitations à Mlle Bédard, ainsi qu'aux religieuses qui l'ont dirigée. La paroisse entière est fière de ce succès.

Dans notre rapport de la semaine dernière, nous avons négligé de mentionner que la chorale de l'école du Sacré-Coeur avait participé au programme musical au concours éliminatoire. Nous nous excusons de cet oubli.

Noel

Sous la direction du R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., vicaire, la chorale s'exerce pour le chant de la messe de minuit. Le Père Vicaire consacre beaucoup de son temps à ce projet, et nous sommes assurés d'avance que le chant sera très goûté des paroissiens à Noel.

Va-et-vient

Mlle Mariette Alary s'est rendue à Toronto pour la joute de la coupe Grey. En plus d'avoir fait un voyage des plus agréables, elle a rencontré la famille Bolger, anciennement du Sacré-Coeur. M. et Mme Bolger l'ont priée de saluer très amicalement leurs nombreux amis de Winnipeg.

Notre étoile

Sincères félicitations à M. Ronald (Pepe) Latourelle, de l'équipe des Blue Bombers, qui a joué de façon si brillante pendant la partie du championnat canadien au football. Il mérite certes tous les éloges que lui ont prodigués les journalistes. Félicitations, Ronnie!

O. ZECOUTES.

Au poste CBWFT

SAMEDI 9 DECEMBRE

2.00—Coucou
2.30—Coupe Grey
5.30—Les uns, les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les Apprentis
8.00—Le Monde du sport
8.30—Illusion
8.45— Long Métrage: "L'homme au chapeau rond"
10.15—Club des autographes
10.45—Long Métrage: "Nous les coupables"

DIMANCHE 10 DECEMBRE

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Film
3.30—Long Métrage: "Deux nigauds contre Frankenstein"
5.00—La Bonne Nouvelle
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Histoires extraordinaires
10.30—L'Evénement
11.00—Vous, familles
11.30—Présence de l'Art

LUNDI 11 DECEMBRE

4.00—Revue de la maison
4.30—Une étoile m'a dit
5.00—CF-RCK
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Les Affaires de l'Etat
8.00—Les Belles histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le Choix de . . .
10.00—Un, deux, trois
10.30—Long Métrage: "Virevent"

MARDI 12 DECEMBRE

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La Marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Camera '61
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Votre courrier
9.30—Sur deux notes
10.00—Premier plan
10.30—Sous le signe du lion
11.00—Temps présent
11.30—Les couche-tard

MERCREDI 13 DECEMBRE

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "Leçon de chimie après 9 heures"

JEUDI 14 DECEMBRE

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Récital
10.00—Film
10.30—Long Métrage: "Les petites pestes"

VENDREDI 15 DECEMBRE

4.00—Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'écran des jeunes
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec . . .
7.30—L'Art et son secret
8.00—Le mors aux dents
8.30—Insolences d'une caméra
9.00—Cinéma International: "L'Enigme de l'araignée verte"
10.30—Inspecteur Blaise
11.00—Cinéma: "Mission diabolique"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

La Coupe Grey

Demain après-midi, 9 décembre, CBWFT reprendra à l'intention de ses téléspectateurs le défilé traditionnel avec la Coupe Grey et la joute finale. C'est Michel Normandin qui décrira la joute à la télévision. Avis donc aux mordus du sport.

Cette émission passera en ondes à 2 h. p.m. tel qu'annoncé au programme ci-dessus.

Illusions

Depuis quelques semaines, le réseau français de télévision de Radio-Canada présente, chaque samedi soir à 8 h. 30, "Illusions", émission où défilent de grands prestidigitateurs.

Depuis les temps reculés, magiciens et prestidigitateurs n'ont cessé de soulever l'enthousiasme des salles avec toute une gamme de tours allant de l'apparition d'un lapin dans un haut-de-forme jusqu'au décapité parlant et à la femme escamotée.

Un animateur "en or"

L'animateur le plus populaire; celui qui arrive toujours joyeusement; celui qui donne souvent une vive réplique à Henri Bergeron; celui qui questionne; celui qui distribue des dollars; celui qui remet des cadeaux fabuleux; l'homme le plus malheureux lorsqu'il s'agit d'un prix "coco". . . le plus heureux lorsque c'est le "gros lot"; celui, aussi, qui admire le sourire des hôtesses Cécile Lebel et Liette Desjardins . . . Celui que l'on a caricaturé souvent pour son grand nez . . . Enfin, celui que l'on a surnommé le "grand aviculteur des ondes". Voilà Roger Baulu tel qu'il apparait, depuis plus de trois ans, à l'émission-questionnaire "La Poule aux oeufs d'or", chaque lundi soir à 8 h. 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Disons aussi que c'est avec le même entrain, la même vivacité d'esprit, la même bonne humeur et la même gaieté que l'on retrouve Roger Baulu à l'émission "Les Couche-tard" qu'il anime en compagnie de Jacques Normand, le mardi soir à 11 h. 30.

Ouragan

Chaque mardi soir à 6 h. 30, le réseau français de Radio-Canada présente à ses jeunes téléspectateurs des aventures passionnantes qui se situent en Louisiane et au Mississipi, vers le début du XVIIIe siècle. "Ouragan", qui est le titre de l'émission, est aussi le nom du héros de chacun des épisodes.

Grands spectacles

Prochainement, aux Grands Spectacles du jeudi soir: récital d'Yves Montand intitulé "Yves Montand chante" et filmé en 1955 en Russie (le 14 décembre); "Bérénice" de Racine, dans une réalisation de Jean-Paul Fugère, avec Gisèle Schmidt dans le rôle-titre (le 21 décembre) et "L'Enfance du Christ" de Berlioz, avec l'Orchestre Symphonique de Québec et les Choeurs de l'Université Laval, sous la direction de Françoys Bernier (le 28 décembre).

L'Eternel Féminin, de Goethe à nos jours

"Das Ewig-Weibliche" ("L'Eternel Féminin), célèbre vers du Faust de Goethe qui donna naissance à nombre d'interprétations diverses, ne pouvait mieux convenir, près de deux siècles plus tard, pour désigner une émission de télévision consacrée au royaume de la femme. "L'Eternel Féminin" fait ainsi défiler beauté, élégance et santé, chaque vendredi après-midi à 4 h., au réseau français de Radio-Canada.

Les annonceurs sportifs

Les sports comptent, comme on sait, des milliers d'adeptes que l'on pourrait diviser en deux catégories: les participants et les spectateurs. Pour ces derniers, ceux qui se contentent d'assister aux événements sportifs, le réseau français de télévision de Radio-Canada présente, chaque semaine, un grand nombre d'émissions qui leur permettent de suivre les principales activités du monde du sport, sans pour cela quitter le confort de leur foyer: "A la Soirée du hockey" du samedi soir à 7 h. 45 (CKSB); "Le Monde du sport", le samedi à 8 h., demi-heure consacrée tantôt au golf ou au ski, tantôt au camping ou à la boxe.

Jean-Maurice Bailly quitte aussi le hockey pour présenter, samedi à 4 h. 30 p.m., "Le Golf et ses étoiles" où il s'entretient avec un golfeur professionnel.

Le dimanche, le réseau français consacre la période de 5 h. 30 à 6 h. 30 à un sport qui devient de plus en plus populaire, les quilles.

Les relations entre la Turquie et le Saint-Siège

ANKARA — "Le Souverain Pontife a une grande estime pour la Turquie et montre une immense sympathie pour notre peuple", a déclaré le général Muharrem Kiziloglou, ambassadeur turc près le Saint-Siège, actuellement à Ankara.

Mlles Lucille Patenaude (15 ans), fille de M. et Mme Ludovic Patenaude, de Winnipeg, élève du grade 10 à l'école et du grade 9 en musique, Evelyn Walters (20 ans), fille de M. et Mme Ted Walters, d'Emerson, bachelière ès arts de l'Université de Manitoba qui vient d'obtenir le degré A.M.M. en piano, et Jacqueline Williams (16 ans), fille de M. et Mme Charles Williams, de Winnipeg, élève du grade 11 à l'école et du grade 10 en piano, ont mérité les bourses et prix suivants lors des examens de piano, vient d'annoncer l'Université de Manitoba: Lucille, "James Tees Memorial Scholarship" ($100); Evelyn, "Mary L. Robertson Memorial Scholarship" ($70); Jacqueline, "Ethel Lupton Book Prize". Toutes trois sont élèves du Département musical de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, dirigé par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Félicitations.

Le monde du sport

Les renforts des Blue Bombers ont permis au club Winnipeg de remporter la Coupe Grey

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les "experts" avaient choisi les Tigres d'Hamilton pour remporter le championnat du Canada à cause de la puissance de leurs réservistes. Les Blue Bombers de Winnipeg, s'inspirant de ces prédictions, s'assurèrent "un banc" puissant et utilisèrent cet atout pour renverser les calculs et remporter la coupe Grey de façon décisive. Il est bien inutile de revenir longuement sur le match. Tous l'auront vu à la télévision et auront lu des commentaires détaillés de tout ce qui s'est fait à Toronto le 2 décembre. Soulignons cependant le beau travail de Roger Savoie et de Ronald Latourelle, le premier sur la ligne et le second au champ arrière. Le colossal Savoie a joué une de ses meilleures parties, tandis que Latourelle, appelé à tenir le rôle difficile de capteur de passes, s'en est tiré à merveille.

On aurait pu croire que les Tigres auraient assez de force physique pour battre les Blue Bombers, mais c'est le contraire qui se produisit. Les gros joueurs d'Hamilton eurent vite le souffle coupé par les durs plaqueurs de Winnipeg et la vieille histoire s'est répétée: le club de l'Ouest a utilisé une ligne excessivement puissante, capable de plaquer avec énergie durant 60 minutes. La même chose se produit régulièrement depuis la dernière guerre. Les Alouettes de Montréal ont été les premières victimes de ce jeu défensif, puis les Tigres. Il est intéressant de noter que le club qui a gagné la coupe l'an dernier, les Rough Riders d'Ottawa, avait adopté un jeu défensif semblable à celui des clubs de l'Ouest. La victoire des Blue Bombers efface le record peu impressionnant des clubs de l'Ouest contre ceux de l'Est et redonne à la Ligue des Prairies sa suprématie.

Phil Goyette

La première fois que j'ai vu jouer Phil Goyette, il portait l'uniforme du Catholic High School de Montréal. Il patinait alors plus rapidement que tous les autres et il semblait faire plus de "millage" sur la glace que tous les joueurs des deux équipes réunies. J'ignore ce qu'il advint de lui jusqu'au jour où Goyette se retrouva dans l'uniforme du Royal de Montréal. Il se mit immédiatement en évidence en patinant encore avec son élégance coutumière et en électrisant les spectateurs par son habileté à manier le bâton. Puis, un jour, les Canadiens de Montréal firent appel à ses services pour quelques joutes. Phil ne devait plus retourner aux ligues mineures par la suite et il en est à sa sixième saison avec le Tricolore. Si nous parlons de lui aujourd'hui, c'est qu'il joue un rôle important dans la carrière de Bill Hicke et de Gilles Tremblay, deux joueurs qui connaitront un très bel avenir dans la ligue Nationale.

Goyette n'est pas un compteur prolifique. C'est peut-être le joueur qui a le moins de chance autour des filets. Mais Phil garde la rondelle plus longtemps que les autres joueurs de son club. Quand il est sur la glace l'avantage du jeu est généralement en faveur du Tricolore. Phil est un centre excellent qui ne fera peut-être jamais les clubs d'Etoiles parce qu'il ne marque pas assez de buts, mais qui joue quand même sa position avec autant de détermination que d'habileté et d'élégance. C'est un mot que j'aime utiliser en parlant du "professeur", car sa façon d'évoluer sur la glace est remarquable surtout si on songe que Phil est un gaillard de près de six pieds qui pèse probablement 175 livres. Avec un peu plus de chance Goyette pourrait connaitre une autre saison de plus de 20 buts. Si Jean Béliveau est incapable de revenir au jeu cette saison, et la chose n'est pas improbable, Goyette pourra poursuivre son rôle de joueur d'attaque et peut-être fera-t-il d'excellents compteurs d'Hicke et de Tremblay, comme il a su favoriser le dynamique Claude Pronovost qui se révèle aujourd'hui comme l'éventuel successeur de Richard et de Geoffrion.

Toronto?

Le calendrier de la ligue Nationale de hockey est ainsi fait que les Maple Leafs et les Canadiens qui se disputent présentement la première place dans ce circuit ne se rencontreront qu'une seule fois ce mois-ci. C'est donc dire que les autres équipes de la ligue Nationale détermineront la première place. En faisant deux matchs nuls, les Maple Leafs et les Canadiens sont parvenus à demeurer sur leurs talons respectifs. Ils se sont fait face jeudi de cette semaine pour la troisième fois en deux semaines, ce qui nous laisse perplexe quand on sait qu'ils seront ensuite un mois sans se rencontrer de nouveau! Ceux qui ne croyaient pas que les Maple Leafs seraient capables de présenter une forte équipe cette saison sont très surpris. Les vétérans refusent de plier et Johnny Bower va de mieux en mieux. C'est lui qui demeure l'inspiration du Toronto; il y a certainement le jeu de Shack qui excite l'équipe, mais Bower est tellement l'homme des situations critiques que les joueurs d'avant prennent plus de risque qu'ils ne l'oseraient avec un autre gardien de buts.

Remarquons aussi que l'instructeur Punch Imlach a été capable de garder le bouillant Shack sous contrôle. On a écrit des tas de choses peu gentilles au sujet de Shack. On s'est moqué de lui parce qu'il savait à peine lire et écrire. Il nous semble qu'on aurait dû, au contraire, le plaindre et au lieu de porter son ignorance aux nues s'efforcer d'en atténuer l'importance. Si Shack réussit au hockey, et on ne le dit pas assez, c'est parce qu'il a trouvé sur son chemin un homme plus autoritaire qu'il n'est indiscipliné. Imlach a donné à ce pauvre Shack ce qui lui a toujours fait défaut: de la discipline et du respect pour celui qui commande. Ce n'est qu'à cause de cela que Shack est en train de devenir un bon joueur de hockey; certainement pas à cause de ses fredaines et de son ignorance, qui s'explique mal dans un pays où il est si facile de se faire instruire.

La fluoration gagne du terrain au Canada

Plus nombreux chaque jour sont les Canadiens qui boivent de l'eau fluorée, selon les statistiques pubiées par la Ligue Canadienne de Santé. Ces dernières montrent en effet qu'à la date du 1er octobre, 84 localités mettaient en application cette mesure de santé publique, desservant ainsi 1,353,594 personnes au Canada. Ce chiffre représente un accroissement de sept localités et de plus de 85,000 personnes depuis le début de l'année. Quatre de ces localités sont dans la Saskatchewan, une dans l'Ontario, et deux dans le Québec. Un Canadien sur treize bénéficie maintenant d'eau fluorée par la municipalité.

Aux Etats-Unis, 45 millions de personnes boivent de l'eau d'aqueduc fluorée. Ce chiffre représente un Américain sur quatre.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Prix de présence

Où était donc notre frère Gilles Dorge, de St-Norbert, lors de notre assemblée régulière du 23 novembre dernier? Le dernier acte du Grand Chevalier Doiron en cette occasion fut de choisir le nom du dit frère comme gagnant du prix de présence. Tellement il est vrai que les absents ont toujours tort. Et Gilles eut bien tort de ne pas être présent, car la somme prend des proportions alléchantes. Le tirage jusqu'ici semble avoir favorisé les gens des campagnes. Mais St-Norbert, ça s'approche de la ville.

Assemblée du 14 décembre

Vu le temps des fêtes, ce sera l'unique assemblée du mois. Vous serez peut-être l'heureux gagnant du prix, en l'occasion. Il vous faut, naturellement, être présent. Avis de motion du frère Pazdor au sujet de votre participation au "Club des 500" de la paroisse du Sacré-Coeur. A ce moment même, nous ne sommes pas très clairs au sujet de la discussion.

Un avis de motion de ce genre requiert-il un mois ou quinze jours? Tout cela s'éclaircira le 14 décembre prochain.

Grand voyageur

L'on nous annonçait le départ imminent pour le Mexique, par avion, du "jeune" frère Hector Bergevin. Ce dernier nous disait en souriant: "Eh oui, en quelques jours, je serai sur la plage d'Acapulco. A 89 ans, il n'y a pas de temps à perdre, c'est pourquoi l'avion". Ah, si tous nos plus jeunes pouvaient être aussi jeunes de coeur que celui-là! Il est déjà de retour pour la réception du Jour de l'An.

Réception du Grand Chevalier

Comme toujours la belle et intéressante réception annuelle du Grand Chevalier aura lieu le 1er janvier en nos salles. Ne manquons pas de venir y rencontrer nos nombreux amis de la chevalerie et recevoir la bénédiction habituelle du chapelain. A tous un pieux et joyeux Noël, une Bonne et Heureuse Année.

BISTOURI.

Editorial

Autonomie et confédération

Les mouvements autonomistes de la province de Québec qui retiennent l'attention des publicistes et des politiciens à l'heure actuelle suscitent de l'intérêt chez les minorités françaises de l'Ouest à des titres divers. D'abord, les gens récemment arrivés de la vieille province s'en préoccupent comme des voyageurs qui suivent les nouvelles de chez eux. Mais dans les provinces à l'ouest de l'Ontario, la masse canadienne-française ressemble un peu aux Afrikanders de l'Afrique du sud et aux colons algériens de l'Afrique du nord; ils s'intéressent à ce qui se passe dans la mère patrie, mais comme des spectateurs bienveillants et éloignés. Cela est dû en partie aux distances, mais surtout au fait que la population comprend de forts contingents dont les ancêtres sont venus directement de la France, de la Suisse, de la Belgique et des Etats-Unis, tandis que les descendants des colons québécois ont subi l'influence du milieu politique et social pour devenir des "Westerners".

En même temps, ceux qui tiennent à conserver leur langue et leur patrimoine savent bien que l'avenir du Québec aurait un effet important sur le sort des minorités françaises. Le problème des communications et de l'aide deviendra plus complexe, et la réaction des majorités anglaises provinciales modifiera le climat plus ou moins favorable à la liberté d'épanouissement des minorités.

Il n'est pas facile de déterminer l'importance du "séparatisme". Un observateur bien renseigné, de passage à Winnipeg récemment, croit que le mouvement touche à peine un pour cent de la population québécoise. D'autre part, les leaders de tous les partis politiques canadiens s'en préoccupent avec un souci croissant. La lutte entre **Le Nouveau Journal** et **La Presse** de Montréal vient au moment opportun pour assurer une bonne publicité à tout ce qui sent la violence. Les préparatifs pour le centenaire de la Confédération expliquent aussi un peu l'espace que les agences de nouvelles, les réseaux de diffusion et les grands journaux consacrent à ce phénomène. Autrement, les déplacements et la démission de M. Marcel Chaput seraient restés dans l'ombre.

Sur place, l'on trouve des explications plus solides de cette ébullition. M. André Laurendeau, par exemple, souligne que le "séparatisme" revient sur la scène de Québec à des intervalles assez réguliers. De plus, présentement il y a l'exemple des nations africaines qui obtiennent leur indépendance. M. Emery LeBlanc, directeur de **L'Evangéline** à Moncton, dans une causerie diffusée par Radio-Canada, a signalé que depuis quelques années un nouveau groupe de députés québécois s'est rendu à Ottawa pour y goûter pour la première fois les difficultés de la vie minoritaire. Expérience apte à susciter un mécontentement très fort chez eux. Enfin, la mort de M. Duplessis et la défaite de son parti a déclenché dans la vieille province un sentiment de libération qui se manifeste de mille façons et dont la vie politique n'est pas indemne.

Aujourd'hui, un nouvel élément se manifeste dans le débat et en transforme la portée profondément. En termes militaires, on dirait que les blindés sont arrivés. Dans son bulletin du mois de novembre, la Banque Canadienne Nationale met le doigt sur ce facteur nouveau qui s'appelle "économique". "Dans la province de Québec, y lit-on, un profond malaise résulte du fait que les ressources naturelles sont trop souvent exploitées au profit de capitalistes étrangers, au lieu de l'ensemble de la population . . . Les Canadiens de langue française sentent de plus en plus la nécessité de changer les structures culturelles et économiques afin qu'elles deviennent conformes à leurs aspirations nationales".

L'auteur de la lettre voit dans ce sentiment un des motifs de l'ouverture de la Maison du Québec à Paris (tout en signalant que la province possède une telle maison à New York depuis des années). "Ils veulent, en particulier, intensifier leurs relations avec la France parce que celle-ci possède une monnaie forte et qu'elle a réalisé chez elle, depuis quinze ans, une véritable révolution technique et industrielle". Dans ce sens, l'on peut croire que M. Diefenbaker lui-même serait un des auteurs du séparatisme québécois, car dans son ardeur pour protéger le Canada contre l'envahissement culturel et économique des Etats-Unis, il invite certainement les Canadiens du Québec à pousser l'argument plus loin dans le sens d'une protection accrue contre les pressions culturelles et économiques anglo-saxonnes. L'esprit latin est peut-être moins pratique, mais il est formidablement logique.

Les attraits de l'indépendance économique sont indéniables et conformes à la mentalité qui ne voit pas comment établir et maintenir une culture sans contrôler ses bases matérielles. Il n'est pas surprenant alors de voir entrer dans l'arène le chef de l'aile gauche, dans le cabinet Lesage, l'hon. René Lévesque. Celui-ci est hanté par la pensée que ses compatriotes, soit 85 pour cent de la population du Québec, ne possèdent que 10 pour cent des richesses de cette province. Dès ce moment, le "séparatisme" devient "$éparatisme" et, pour les Anglo-saxons, une question de vie ou de mort.

C'est justement l'injection du facteur économique dans la discussion qui lui apportera un élément plus sobre et plus réaliste. MM. Barbeau, Roy et d'Allemagne peuvent bien faire appel à l'histoire et à la fierté nationale, mais si le moyen pratique d'arriver à l'indépendance consiste à se faire élire avec une majorité écrasante dans la province, comme pas préliminaire vers l'expropriation et la planification massive, si, en d'autres mots, il faut que les citoyens mettent leur avenir économique entre les mains d'un parti, ce parti aura besoin de chefs très pondérés. Autre chose applaudir des discours, autre chose engager son pain quotidien.

Mais l'introduction du facteur économique agira aussi comme frein aux enthousiasmes, à l'heure actuelle, car en aucun domaine moderne est-il plus évident que l'interdépendance s'impose. Il en fut de même d'ailleurs aux origines de la Confédération, quand les avantages de l'union au point de vue commercial triomphèrent des obstacles de langue et de foi. C'est à la lumière de cette analyse, probablement, que les chefs plus posés commencent déjà à écarter la possibilité d'une véritable séparation par Québec et insistent plutôt sur une revalorisation de l'autonomie provinciale, sur une plus grande fidélité partout au pays à l'esprit de l'entente entre les deux races pionnières, et sur la nécessité de faire front commun contre le débordement naturel de la puissance américaine. "Autodétermination, mais pas nécessairement séparation" de proclamer la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de Québec. Les compatriotes de l'Ouest canadien, que M. Barbeau avait simplement "lâché" dans son credo séparatiste, accueilleront cette nouvelle orientation, virile mais pondérée, avec moins d'inquiétude.

Handy saving, but how just?

(M. Allen Brady, éditorialiste du poste CJOB à Winnipeg, a diffusé le commentaire suivant en date du 29 novembre.)

Today is an anniversary that should not pass unnoticed by the government of Manitoba. Two years ago today, the Royal Commission on Education brought down its final report. That report advised the government to provide Manitoba's private and parochial schools with about fifty per-cent of the funds it now costs their supporters to operate them. But the government has yet to declare itself.

The major swirl of public debate about this advice was delayed nearly a year. It roughly coincided with the regular session of the Legislature, early in 1961. In the interim, the Commission-Chairman had outlined in a nationally televised address, the precise logic and reasoning behind the advice given unanimously by his Commissioners — only one of whom qualified through background as a natural apologist for private and parochial schools. The debating died down.

Breaking this latter silence, MINITORIAL on this anniversary date says this: that if private and parochial schools are in any way detrimental either to the public school system or the community, they should be outlawed. Yet no opponent of the Commission's advice has made this claim.

Once therefore you grant these schools the right to exist, as they do in significant numbers — then the issue is strictly financial. And the salient financial fact about the private schools is that they represent a big saving to the public school system.

The Roblin government should ask itself: is this the kind of saving it can accept in justice to the whole electorate?



La Société L'Assomption, seul siège social d'assurance au Nouveau-Brunswick, fait la fierté des Acadiens tant par ses millions d'assurance en vigueur et par ses centaines de bourses et de prêts aux étudiants, que par cet édifice impressionnant qu'elle fit construire à Moncton en 1954 au coût de $1,500,000. Cette Société n'accepte que des membres "qualifiés", c'est-à-dire catholiques et de langue française, et met à leur disposition un personnel compétent de 500 Acadiens. Partout en Acadie on vante les réalisations de cette Société qui a tant fait pour l'unité des Acadiens dispersés un peu partout au Canada et en Nouvelle-Angleterre et pour leur progrès économique.

L'encyclique sur Léon le Grand paraîtra en décembre

ROME — La nouvelle encyclique, consacrée à saint Léon le Grand, pape du Ve siècle, et qui paraîtra vraisemblablement au début du mois de décembre, comprendra environ sept mille mots. Elle rendra hommage à l'oeuvre de saint Léon le Grand et appliquera ses enseignements aux grands problèmes de l'heure. On s'attend également à ce qu'une partie de la nouvelle encyclique traite de la réunion des Eglises orientales et de l'Eglise romaine.

"L'impitoyable adversaire de l'hérésie"

Le pape Jean XXIII qualifiera son prédécesseur d'"éminent homme d'Etat", de "champion de l'unité chrétienne" et d'"impitoyable adversaire de l'hérésie".

L'encyclique paraît au bon moment: elle rendra hommage, en cette époque où l'Eglise prépare activement le deuxième Concile du Vatican, à un Pape qui dirigea l'un des tout premiers conciles, celui de Chalcédoine, en 451. Ce concile fut le quatrième du genre et, à son époque, le plus important qui ait jamais eu lieu. Six cents évêques y prirent part, ce qui ne s'était jamais vu auparavant. La plupart étaient venus d'Europe orientale. C'était la difficile époque des grandes invasions barbares en Occident. Important, le concile le fut également en raison des matières qui y furent traitées: il s'agissait de définir toute la doctrine concernant le Christ et la Sainte Trinité. Toute une terminologie s'en dégagea, qui devait demeurer en usage dans l'Eglise.

Le concile de Chalcédoine rejeta les points définis par le prétendu "concile" d'Ephèse qui s'était tenu deux années plus tôt sous la présidence du patriarche d'Alexandrie, Dioscore. Dioscore devait être excommunié par suite de l'intervention de saint Flavien, patriarche de Constantinople. Les thèses de Nestorius et d'Eutychès furent condamnées comme hérétiques. Une lettre adressée par saint Léon le Grand au patriarche de Constantinople le 13 juin 449 fut passée sous silence au concile d'Ephèse. Quand il en fut donné lecture au concile de Chalcédoine — elle expliquait clairement les deux natures en une seule personne chez le Christ — les évêques s'écrièrent: "Ecoutez la foi de nos Pères, la foi des Apôtres. C'est Pierre qui parle par la bouche de Léon".

Quoiqu'il ait joué un rôle important dans l'histoire de son temps, le pape Léon Ier n'a été l'objet d'aucune biographie complète. On ne connaît pas la date de sa naissance. On ne connaît pas non plus celle de son ordination sacerdotale. On admet généralement qu'il est né à Rome d'une famille originaire de Toscane. Très vite il se distingua par son savoir et ses qualités de style. On a conservé plus de cent de ses lettres et sermons. Avant de devenir pape, il fut chargé d'une mission en Afrique du Nord: il devait porter à l'évêque de Carthage, Aurelius, une lettre du pape Zosime.

Dans cette lettre, le Pape condamnait l'hérésie de Pélagius qui niait le péché originel et la nécessité de la grâce. Sous le règne du pape Célestin Ier (422-432), il était diacre de l'Eglise et accomplit plusieurs missions en Gaule. L'objet de l'une d'elles fut d'arbitrer, à la demande de l'empereur romain, une querelle entre les généraux Aetius et Alberius.

Les négociations avec Attila

En 452, Attila, à la tête des Huns, déferlait sur l'Italie. Le pape Léon Ier fut dépêché à sa rencontre par l'empereur Valentin III. Après négociations, il parvint à persuader Attila de rebrousser chemin. Rome était sauvée . . . Quelques années plus tard, il devait également rencontrer Genséric qui s'apprêtait à piller Rome avec ses Vandales. Cette fois, l'entrevue ne réussit que partiellement, elle ne parvint qu'à éviter l'anéantissement de Rome, qui fut cependant pillée. Ce sont toutes ces démarches qui lui valurent le titre de "Grand", honneur qu'il partage avec deux autres papes seulement. En 1754, Benoit XIV le proclamait docteur de l'Eglise.

Un soin méticuleux dans l'administration de l'Eglise

Les lettres du pape Léon Ier, qui régna du 29 septembre 440 au 10 novembre 461, dénotent indubitablement la vigilance avec laquelle il administrait l'Eglise. Théologien averti, il portait néanmoins un intérêt tout particulier au progrès de la liturgie et à l'art chrétien. Il fit construire ou restaurer un grand nombre d'églises. On lui attribue également la toute première édition du Missel romain.

Jaloux de son autorité

Quand les évêques de Constantinople prétendirent à une autorité et à un rang égaux à ceux des évêques de Rome, ils se heurtèrent à l'opposition de Léon le Grand. Cette prétention, déclara le pape, est en opposition avec toute la tradition de l'Eglise qui attribue la primauté au siège de Pierre, à Rome.

Le Pape de l'Unité chrétienne

Léon Ier mourut le 10 novembre 461 après un pontificat de 21 années. Il fut inhumé à la basilique St-Pierre, sous l'autel qui lui est consacré. Le pape Serge Ier remarquera: "Même par-delà la mort, le pape Léon Ier, un des plus grands successeurs de Pierre, continuera à monter la garde . . .".

Le souci de l'unité chrétienne de Léon le Grand apparaît dans une de ses lettres qu'il adressa à un nouvel évêque: "Suivez l'exemple du bon Pasteur: soyez un pasteur bon et actif, veillant à rassembler toutes vos brebis sous le seul et même toit".

Comme il a été annoncé, la nouvelle encyclique du pape Jean XXIII sera publiée à l'occasion du 1,500e anniversaire de la mort de Léon le Grand.

Billet du vendredi

Quand la ville de Montréal était une bourgade indienne

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La bourgade indienne d'Hochelaga, quand Jacques Cartier la découvrit en 1535, était déjà un centre d'importance. Accompagné de ses gentilhommes et de vingt mariniers, le Malouin y arriva par un chemin de terre battue, qui traversait des terres où mûrissait du maïs. On était au 3 octobre, et cette année-là l'automne se prolongeait. Mais à cette époque reculée, le pays de Canada étant plus froid qu'il ne l'est de nos jours, l'hiver et la neige menaçaient. En fond de scène, un mont au sommet arrondi, petit dans l'ordre des montagnes, énorme par l'embryon de ville poussée dans son nombre.

De forme presque ronde, octogone plutôt, la bourgade comprend une cinquantaine de maisons, étroites et longues pour la plupart, construites de bois et couvertes d'écorces. Au centre, une vaste place. C'est là que le roi, portant une couronne de poils de porc-épic dont il fera don à Cartier, reçoit celui-ci et sa suite. Le visiteur estime à 3,000 âmes la population d'Hochelaga, chiffre peu vraisemblable. Dans la relation de ses voyages, il note lui-même que plus d'un millier d'hommes, de femmes et d'enfants entourent ses barques, quand il met pied à terre sur l'île de Montréal, qui alors ne portait pas ce nom.

* * *

Ce qui revient à dire, toutes choses pesées, que la population atteignait peut-être les 1,500 habitants, mais cela non plus n'est pas certain. En ce temps-là, la bourgade indigène avait pour site ce qui s'enclaverait, dans la ville d'aujourd'hui, entre les rues Sherbrooke et Burnside, Metcalfe et Victoria, et elle n'avait qu'une porte à la rue Metcalfe. Une solide enceinte de pieux l'entourait, qui était à trois rangs, haute de trente pieds, et à laquelle était attachée vers le haut, à l'intérieur, une galerie circulaire où les hommes grimpaient pour la défendre, s'il y avait lieu.

Ce style paraît avoir été propre aux indigènes du continent, et on le retrouve adopté par les Blancs, jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Se rappeler les forts de l'armée américaine dans les plaines de l'Ouest, popularisés par les **Westerns** du cinéma. A l'époque, Cartier ne pouvait prévoir Maisonneuve, ni Jeanne Mance, ni Dollard. On l'eût fort étonné en lui décrivant par avance le massacre de Lachine. Car les premiers contacts entre nos ancêtres au visage pâle et les indigènes furent amicaux on ne peut plus. On prenait le capitaine pour un dieu et il lui était demandé de guérir les malades. Il y eut échange de cadeaux, lecture de l'Evangile, sonneries de trompettes.

* * *

Ces détails, dont aucun n'est sans importance, nous sont apportés par Gustave Lanctôt, dans sa nouvelle **Histoire du Canada.** (1) Voici un homme qui va aux sources et n'en veut rien négliger. Aussi les pages qu'il propose offrent-elles une saveur particulière. Son livre, qui n'en est qu'au premier tome, vient d'ailleurs de lui valoir le Prix Champlain, destiné chez nous aux historiens. Pareil ouvrage ne se résume pas et nous avons pensé, dans l'intention de le présenter, de dire à la suite de l'auteur ce qu'était la métropole canadienne d'aujourd'hui, il y a plus de trois cents ans.

Au cours de la cérémonie en son honneur, Cartier reçut le précieux cadeau d'une dizaine de pépites d'or, qu'il s'empressa, retourné en son pays, de porter à François Ier son souverain. Il y avait de l'or dans les Nouvelles Terres et il importait que la France en profitât sans délai, à l'exclusion des autres nations européennes. Ayant escaladé la montagne, Cartier lui donna le nom de Mont Royal. Non pour flatter le Roi, mais en l'honneur du cardinal de Médicis, alors évêque de Monreale en Sicile. L'or qu'on lui remit, sous forme de "petits tuyaux de plume d'oie", d'où venait-il? Peut-être du canton de Madoc, sur la piste indienne qui va du lac Simcoe à la baie de Quinté, où l'on découvrit en 1866 la première mine d'or au pays.

Cartier finit par retourner à Québec, alors **Stadaconé**, d'où il était venu. En passant devant l'embouchure de la rivière Saint-Maurice, il l'admira et l'appela de **Fouez**, nom resté mystérieux. Que voulait-il dire? M. Lanctôt, qui sait tout, répond: "rivière des hêtres, de l'ancien nom de cet arbre dérivé du latin **fagus**". Le voyageur avait noté, à l'embouchure, plusieurs îles couvertes de hêtres. Ainsi M. Lanctôt écrit-il l'histoire, et sa manière n'est point sotte. Elle est même le contraire, fort prenante. Le lisant, on ne promène pas dans les sentiers battus.

L'ILLETTRE

(1) Librairie Beauchemin, Montréal

Une conférence de presse du Rév. Lichtenberger

ROME — Le Révérend Arthur Lichtenberger, chef de l'Eglise épiscopalienne des Etats-Unis, qui avait été reçu en audience par le pape Jean XXIII, le 15 novembre, a donné une conférence de presse le même jour.

L'évêque Lichtenberger a déclaré que le Souverain Pontife lui avait révélé avoir eu tout d'abord l'intention d'inviter des représentants de confessions chrétiennes non catholiques à participer au concile. Dans la suite, le Pape se rendit compte que les temps n'étaient pas encore mûrs pour un tel geste. A l'heure actuelle, Jean XXIII songe à envoyer des invitations à "quelques observateurs".

Au pays de l'Evangéline moderne

Un édifice qui assure vie et culture

— VII —

par Romeo Bedard, O.M.I., redacteur adjoint de La Liberte et le Patriote

La ville de Moncton ressemble beaucoup à St-Boniface, avec sa population totale de 42,000 citoyens dont environ 18,000 sont de langue française (ou 42 pour cent). Cette minorité acadienne, très active, possède un ensemble d'institutions et d'organisations qui marquent une vitalité extraordinaire dans tous les domaines. Comme il me faut résumer mes impressions, je ne puis dire ici tout ce que j'ai vu au cours de mes nombreuses randonnées à travers la ville en compagnie de M. Emery LeBlanc, rédacteur en chef de **L'Evangéline.** Je me contenterai donc de rappeler aujourd'hui mes impressions d'une longue visite au seul siège social d'assurance au Nouveau-Brunswick, l'impressionnant édifice de la Société L'Assomption inauguré en 1954, tout près de la cathédrale.

Fondation américaine

Cette Société fut fondée à Waltham, Mass., le 8 septembre 1903, par quelques patriotes voulant donner à un peuple dispersé une organisation nationale qui l'unisse plus efficacement, assurer protection aux Acadiens en cas de nécessité, canaliser leurs économies pour les mettre à la disposition des oeuvres acadiennes, promouvoir l'éducation de la jeunesse acadienne par des contributions à la caisse écolière et universitaire.

Mais de fait, au début, ce n'était qu'une société d'entraide, les membres versant une même contribution et recevant les mêmes bénéfices ($100 au décès et $5 par semaine en cas de maladie). Elle reçut sa charte civile le 5 avril 1907 par un acte de la législature du Nouveau-Brunswick et établit son siège social dans cette province dès 1912. En 1914, elle se lançait dans le domaine de l'assurance-vie comme moyen de progrès économique et basée sur les tables de mortalité. Graduellement le montant d'assurance accordé à une même personne augmenta et les contrats les plus variés vinrent répondre à des besoins nouveaux.

80,000 membres

Aujourd'hui, la Société L'Assomption compte plus de 80,000 membres répartis en 301 succursales dans cinq états de la Nouvelle-Angleterre (Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire et Rhode Island) et cinq provinces canadiennes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard, Québec et Ontario). Ces nombreuses succursales servent très souvent de points de ralliement pour les Acadiens qui ont dû quitter la terre ancestrale et émigrer aux Etats-Unis ou vers les grandes métropoles (Montréal, Toronto) et aussi pour ceux qui vivent en faible minorité dans des villes anglaises comme Halifax, St-Jean, Fredericton, etc.

Cette Société, qui a pour patronne Notre-Dame de l'Assomption et pour langue officielle le français, n'accepte que des catholiques de langue française parmi ses membres. Chaque succursale envoie tous les quatre ans des délégués aux congrès régionaux qui (depuis 1920) élisent des délégués à la convention générale tenue à tous les quatre ans. Cette convention générale constitue l'organisme législatif et administratif suprême. Mais, d'une convention à l'autre, ce sont le conseil général (membres élus pour quatre ans) et le comité exécutif (bureau des administrateurs) qui dirigent la marche de cette société catholique et française de secours mutuels, dont le personnel de 500 membres (125 au siège social de Moncton et 375 à l'extérieur) maintient séparément diverses caisses: d'assurance-vie, d'assurance-maladie, d'administration générale, écolière et universitaire.

Chefs compétents

En circulant dans les divers bureaux, je rencontrai des chefs de première valeur. Car il est évident que l'honorable sénateur Calixte Savoie, gérant général depuis 1926, a su s'entourer de personnalités d'une compétence remarquable: Mgr Aldéric Melanson, aumônier général, Me Adélard Savoie, l'avocat de toutes les organisations acadiennes, MM. Gilbert Fynn, Camille Lang, Georges Poirier, Euclide Daigle, chef de l'action sociale, etc. Ce sont spécialement MM. Savoie et Daigle qui me donnèrent les renseignements ci-dessous, tout en me faisant visiter les divers départements où de gentilles secrétaires travaillent dans des locaux ultramodernes et où les calculateurs électroniques assurent rapidité et efficacité.

Au 31 décembre 1960, les assurances en vigueur se chiffraient à $115,578,064.85. Au cours des douze mois de cette seule année 1960: $19,651,042.89 de nouvelles assurances; cotisations reçues, $2,800,905.20; réclamations payées, $644,657.42. L'assurance-vie est pour la Société L'Assomption le moyen d'aider financièrement ses membres en leur faisant pratiquer la prévoyance, grâce à des contrats d'assurance qui créent un capital dont le montant sera réglé à l'échéance ou au décès, selon les termes du contrat. De fait, la Société offre environ vingt sortes de contrats (assurance-vie, police familiale, assurance dotation, rente viagère, assurance temporaire, etc.) qui jouissent de sécurité et d'efficacité désirables.

Cette photo montre M. Yvon Roy, à droite, des services d'ingénieurs de Radio-Canada à Montréal, et M. Georges LeBlanc, technicien à CBAFT, poste de télévision du réseau français de Radio-Canada à Moncton, qui examinent le nouvel émetteur inauguré le 15 novembre dernier et augmentant d'environ dix-huit fois la puissance de sortie de l'image et du son du poste de Moncton. Les Acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick et du nord de l'Ile-du-Prince-Edouard s'en réjouissent. Il est à souhaiter que le poste français du Manitoba connaisse un même sort.

Rayonnement économique

Les revenus d'assurance permettent aux membres, par la Société, de jouer un grand rôle dans l'économie acadienne. En effet, L'Assomption oriente tous les placements au meilleur avantage de la cause catholique et française qui intéresse directement ses membres. (Les fonds de placement proviennent des réserves que la Société doit constituer pour rencontrer ses obligations futures.) En accordant ses prêts (au taux courant d'intérêt) aux paroisses, institutions, entreprises commerciales acadiennes, et même à des individus, la Société a favorisé la construction d'églises, de collèges, de couvents, d'hôpitaux, d'écoles et d'autres oeuvres. On peut donc affirmer que, comme l'assurance-vie garantit la sécurité personnelle des membres, l'orientation des placements garantit le développement des oeuvres et le progrès économique de l'Acadie. Au 31 décembre 1960, un total de $17,961,256.62 avaient été ainsi distribués: $13,466,913.56 en prêts sur polices.

Aide à l'éducation

Un autre domaine où la Société joue un grand rôle, c'est celui de l'éducation par sa caisse écolière (née avec la société) et sa caisse universitaire (toute jeune encore). La caisse écolière a de fait entretenu jusqu'ici 1,005 jeunes Acadiens dans les collèges, couvents et universités et déboursé à ces institutions la somme de $868,677.63. (En 1960 seulement, $57,227.63.) Pour constituer cette somme imposante, les membres de la Société ont payé et paient chaque mois dix sous, ajoutés à la cotisation pour assurance. Le montant est administré séparément et alimente un fonds qui est attribué en bourses d'études. Les boursiers peuvent bénéficier de la bourse pendant plusieurs années, dépendant de leur degré d'étude.

La caisse universitaire complète l'oeuvre de la caisse écolière. Elle provient de deux sources principales: contributions bénévoles des succursales, de diverses associations et de personnes généreuses; faible intérêt payé par les emprunteurs eux-mêmes, une fois leurs études terminées. La Société administre cette caisse sans frais ni chargement. A date, $108,323.35 ont été prêtés depuis sa création à 286 emprunteurs.

Pied-à-terre de la diffusion

L'édifice de L'Assomption a coûté $1,500,000 et symbolise à la fois la prospérité de cette Société et le progrès économique des Acadiens. Mais de fait la Société n'en occupe qu'une partie: au sous-sol, salle des dossiers et salle publique des assemblées; 1er étage, entièrement; 3e, grand salon. Le reste est loué à environ 25 locataires qui rapportent un revenu annuel de $40,000. Ces locataires sont une banque, une pharmacie, des professionnels, mais surtout Radio-Canada qui occupe une partie du sous-sol et du rez-de-chaussée, car le gérant, M. Paul-Emile Carrier, dispose d'un personnel de 45 pour la radio et la télévision.

Le poste de radio CBAF (5,000 watts) fait beaucoup de production locale; il entretient aussi des petits postes satellites qui apportent le français dans les foyers acadiens du diocèse de Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse. Mais parlons plutôt du poste de télévision française, inauguré à Moncton en décembre 1959, quelques mois à peine avant l'inauguration du poste satellite CBWFT à Winnipeg. Celui de Moncton est un vrai poste, sans caméra ni studio proprement dits, mais qui, depuis février 1961, peut transmettre certains programmes "en direct", par exemple ceux des sports.

Au moment de son inauguration, tous attendaient beaucoup de CBAFT, selon les promesses des ingénieurs de Radio-Canada qui avaient affirmé que les Acadiens des comtés de Kent et Westmorland, dans le Nouveau-Brunswick, et de la partie nord de l'Ile-du-Prince-Edouard pourraient capter les émissions de CBAFT, canal 11, de Moncton. Mais hélas! Il fallut tôt se rendre à l'évidence: des 55,000 Acadiens qui devaient jouir des émissions françaises de Radio-Canada, à peine 34,000 avaient cette joie quotidienne . . . et à des degrés bien divers. (A noter que les Acadiens des comtés de Restigouche et de Gloucester captent les émissions télévisées du poste de Carleton et radiodiffusée de New Carlisle en Gaspésie; ceux du comté de Madawaska jouissent d'un poste satellite de Rimouski.)

Enquête à haute pression

Déçus, les responsables de CBAFT organisèrent une vaste enquête dans les foyers, auprès des curés et des paroissiens, des vendeurs d'appareils de télévision, des réparateurs, etc. Il devint évident que seulement dans la partie ouest de Moncton pouvait-on se contenter d'antennes à oreilles et capter quand même de façon satisfaisante les émissions françaises. Ailleurs dans la ville il fallait poser des antennes extérieures de cinq, même de dix éléments Yagi, car la réception était inférieure au canal 2, poste privé de 25 kilowatts. Le poste français, dont la puissance de sortie de l'image n'était que de 0.650 kilowatt et du son de 0.327 kilowatt, n'atteignait donc de façon pleinement satisfaisante qu'une minorité de ses auditeurs possibles dans Moncton. Et partout ailleurs, dans la banlieue immédiate (Dieppe par exemple), dans les villages peu éloignés (Memramcook), dans les villages éloignés, mais qui devaient, au dire des ingénieurs de CBC, jouir quelque peu des émissions françaises, il fut révélé que les résultats étaient nuls ou presque nuls. J'ai lu le rapport d'une enquête dans 580 foyers de la région intéressée du sud-est du Nouveau-Brunswick: 34, très bonne réception; 57, bonne; 118, pauvre; 201, mauvaise; 268, aucune réception.

Cette enquête, dont les résultats provenaient d'une multitude de lettres et d'appels téléphoniques, provoqua des réactions de partout. La Société Nationale des Acadiens, l'Association Acadienne d'Education, le quotidien **L'Evangéline** (par ses éditoriaux), l'Université St-Joseph envoyèrent des résolutions et des pétitions à qui de droit. Les Chambres de Commerce locales, les Ligues du Sacré-Coeur, les Dames de Ste-Anne, les organisations coopératives, les instituteurs et étudiants, les Foyer-Ecole, les Cercles Lacordaire, les organisations rurales, l'Action catholique, tous réclamèrent une amélioration, une augmentation de puissance du poste CBAFT.

Augmentation de puissance

Et ils obtinrent justice. Car, le 15 novembre dernier, la puissance de CBAFT était augmentée de presque 18 fois, de sorte que le nouvel émetteur a désormais une puissance de sortie de l'image de 0.605 à 10.06 kilowatts et du son de 0.327 à 5.03 kilowatts. (A Winnipeg: CBWT, canal 3, image 66,000 watts, son 37,000 watts; CBWFT, canal 6, image 2,800 watts, son 1,700 watts. Pas surprenant qu'ici aussi les Franco-Manitobains aient à se plaindre!) Ni la hauteur de l'antenne ni la fréquence du canal (canal 11) n'ont été changées. L'émetteur de télévision se trouve à sept milles de Moncton, près de la fameuse Côte Magnétique qui attire tant de touristes; celui de la radio est à St-Anselme, à cinq milles de Moncton.

M. Paul-Emile Carrier, gérant à Moncton, est fier des résultats obtenus. Il est à souhaiter que ses confrères de Winnipeg obtiennent des résultats semblables pour le bénéfice des Franco-Manitobains.

(à suivre)



Depuis quelques années déjà, le choeur Notre-Dame des Prairies donne un concert mi-profane, mi-religieux, à l'approche des fêtes, plus spécialement de la fête de Noël. Ce choeur composé des cent plus belles voix choisies au Grand Séminaire, au Petit Séminaire et au Jardin Langevin (Maison-Chapelle) ne s'est fait entendre jusqu'ici qu'à un cercle volontairement restreint d'amis et connaissances. Les succès remarquables remportés alors ont incité de nombreuses personnes à exprimer le désir qu'un tel concert soit offert au public.

Pour la première fois cette année, il en sera ainsi et, pour la circonstance, le choeur Notre-Dame des Prairies se fera entendre à l'auditorium Notre-Dame, situé à l'angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale, à St-Boniface. Il sera sous la direction de M. l'abbé Fernando Bourrassa, du Grand Séminaire (1ère rangée à droite); Mme Angèle Muller (1ère rangée à gauche) a bien accepté d'en exécuter l'accompagnement.

Afin de permettre aux chanteurs de reprendre haleine et pour l'agrément des auditeurs, le concert s'interrompra pour laisser place à une courte représentation théâtrale, puis reprendra à nouveau . . . Vous êtes donc cordialement invités à passer une agréable soirée, le samedi 9 décembre, à 8 heures. L'entrée est libre.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 4 décembre avait lieu la réunion des comités permanents du Conseil de ville. Un monsieur de Norwood qui veut ouvrir une salle de billard sur la rue Marion demande que la ville lui permette de payer 1/12 du montant des licences puisqu'il ne sera ouvert approximativement que deux semaines cette année; le comité se montre très sympathique à son égard, mais devra consulter l'inspecteur des licences pour savoir s'il a le droit d'exempter le propriétaire d'une maison d'affaires d'une partie de sa taxe.

Une question semblable était soulevée par un autre résidant qui voudrait ouvrir une agence pour les magazines "McLeans", tant anglais que français, avec colporteurs solicitant les abonnements; comme la licence pour colporter est assez élevée pour chaque individu et qu'elle n'est pas transférable à un autre, le comité étudiera le bien-fondé de la requête de ce monsieur.

Au comité de feu, certains échevins croient que la nouvelle position d'assistant à l'officier de prévention des incendies pourrait être étudiée l'an prochain lorsque le comité aura à décider des remplaçants pour la position de chef des pompiers et de son adjoint qui tous deux doivent prendre leur retraite, mais la demande a déjà été affichée et un examen doit avoir lieu le samedi 9 décembre.

Le Municipal Board donne la permission à la ville de donner $4,000 à la commission des parcs, pour distribution aux clubs communautaires.

Dans un rapport au comité de finance, l'avocat de la ville dit qu'il est impossible pour la ville d'émettre des obligations pour une compagnie privée (Ladco).

Le gouvernement métropolitain avise qu'à partir du 1er janvier il prendra possession des pompes de l'aqueduc et sera responsable pour le traitement de l'eau et des réservoirs, et que le coût de l'eau fournie aux villes et municipalités sera de 17c pour 1,000 gallons impériaux, cette eau étant fournie sous pression à la municipalité; la ville aura ensuite à voir à la distribution de l'eau et à fixer un nouveau tarif pour les dépenses qui en découleront. Ceci fut remis au trésorier et à l'ingénieur pour étude.

Le comité de finances approuve la dépense de $650 pour rénover un local qui sert de salle à manger pour les employés de la ville à l'aqueduc, ceci après entente avec le Métro puisque l'aqueduc devient propriété du Métro au 1er janvier 1962.

Discussions sur les salaires

La question du $30 par jour pour les délégués aux congrès fut étudiée par le comité de finances, et M. le Maire déclara que, contrairement à ce qui fut publié dans les journaux, ce n'était pas l'échevin McKall qui avait proposé que le montant soit de $30 par jour, mais que ceci était une recommandation du comité de finances. L'échevin McKall voulait simplement égaliser les dépenses occasionnées par d'autres congrès où lui et d'autres échevins doivent se rendre, le $30 par congrès n'étant pas suffisant pour toutes les dépenses.

L'échevin Softley suggéra que les échevins devraient avoir un "expense account" plus 10 pour cent; l'échevin Hart ajouta que lorsqu'un échevin est un salarié, les congrès peuvent entraîner une perte de salaire. M. le Maire croit que les délégués devraient avoir assez d'argent pour payer leurs dépenses, et il fut recommandé qu'un comité formé des présidents des comités de finances, du personnel et de législation étudie la question et propose une formule où les échevins n'auront pas à débourser pour assister aux congrès.

A propos de la ruelle de la Modern Dairies, l'avocat de la ville dit qu'on n'a pas proposé de motion pour fermer la ruelle en question et l'échevin Lonergan demande que l'avocat produise l'entente conclue en 1952; cette question sera étudiée à fond par le comité des propriétés foncières.

L'échevin Lonergan, président du comité des bibliothèques, présenta au comité de finances un état de compte des dépenses faites pour les trois nouvelles bibliothèques, il semble y avoir un sujet de discussion entre la méthode de comptabilité pour ces comptes; le trésorier croit que certains items ne peuvent pas être payés par le règlement voté par les contribuables, mais devraient être payés par le budget ordinaire des bibliothèques. Sur ce, M. M. Prud'homme, secrétaire de la commission des bibliothèques, annonce que s'il fallait que la commission ait à se battre pour faire accepter ce raport qui lui avait occasionné beaucoup de travail, il donnait sa démission comme secrétaire de la commission: l'échevin McKall dit que si M. Prud'homme voulait démissionner, cela n'intéressait pas le comité de finances, mais que la question de la manière dont ces comptes devraient être payés devra être décidée par les vérificateurs de la ville.

Offre de nouveaux locaux

La compagnie Henri d'Eschambault Ltée offre à la ville la location du premier étage des bureaux de Supercrete si la ville a besoin de locaux supplémentaires, vu que les citoyens ont refusé d'approuver la construction d'un nouvel Hôtel de ville; le comité du personnel remercia la Cie d'Eschambault, mais à cause des plans pour une future plaza, la ville ne peut accepter leur offre.

Une vingtaine de demandes d'emploi ont été reçues pour la position de pompier et ont été remises au chef pour étude et recommandation quant au choix d'un candidat.

L'ingénieur a été autorisé à demander aux diverses compagnies d'électriciens de St-Boniface de fournir un estimé du coût du brochage complet de l'hôtel de ville.

La ville s'opposera devant le Board of Adjustement du Métro le vendredi 8 décembre, à 2 h. p.m., à la demande de Active Builders qui veulent construire deux maisons sur un lotissement de 56 pieds (le règlement de la ville exige 50 pieds par maison), ainsi qu'à la demande de la même firme pour la construction d'un édifice de vingt appartements au sud de la rue Elisabeth, entre les rues Alderwood et De Bourmont.

A lundi prochain.

Les Canadiens de Naissance célèbrent le 11 décembre

L'adoption du Statut de Westminster en date du 11 décembre 1931, qui reconnaissait le Canada comme nation indépendante, sera commémorée par un banquet et une danse à la salle des Canadiens de Naissance, demain soir, samedi 9 décembre. Le banquet sera servi à 6 h. p.m. et la danse commencera à 8 h. 30. M. Charles Dolack, publiciste, sera l'orateur invité. Tous sont cordialement invités à y participer.

Ouverture de l'église des Martyrs Canadiens

Le curé et les paroissiens des Saints-Martyrs-Canadiens vous invitent cordialement, vous et vos amis, à la bénédiction de leur nouvelle église, le dimanche 10 décembre, à 3 h. p.m., suivie d'une messe lue par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Il y aura réception à la salle paroissiale, 289, rue Dussault, de 2 h. 30 à 8 h. p.m.

Réunion des "historiens" à l'hôtel de ville le 12 décembre

La prochaine réunion plénière de la Société Historique de St-Boniface se tiendra le 12 décembre, à 8 h. p.m., dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville.

Tous auront le plaisir d'entendre une causerie sur la famille Brûlé, par M. Maurice Prud'homme. Puis une artiste bien connue, Mme Pauline Boutal, exposera quelques-unes de ses peintures et donnera quelques commentaires très éducatifs. Enfin on présentera un film (court métrage) mettant en vedette le grand folkloriste Marius Barbeau.

Vous êtes cordialement invités, vous et vos amis. Venez supporter votre Société Historique, le 12 décembre, à 8 h. p.m., à la salle du Conseil de ville.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Le dimanche 26 novembre, les Chevaliers se rendirent en grand nombre à la salle St-Amant du Sanatorium de St-Boniface pour un thé organisé par les Chevaliers de Colomb du Manitoba au profit des enfants retardés.

Il est impressionnant de constater que la charité telle que l'a voulue Jésus-Christ dans son enseignement est ici mise en pratique. Aussi, nul ne peut s'empêcher d'admirer le dévouement des Révérendes Soeurs, des dames et des demoiselles qui se dévouent pour rendre plus agréable la vie de ces enfants malheureux. Félicitations aussi aux Chevaliers qui firent de généreuses contributions à cette oeuvre. En effet, l'aide financière à cette salle est l'un des plus importants projets des Chevaliers du Manitoba.

Une autre cause dont les Chevaliers ont à coeur est de répandre la religion catholique par tout le monde. En effet, les Chevaliers de Colomb du Canada se propose de contribuer une somme assez imposante pour l'avancement des missions catholiques en Amérique du Sud.

Bienvenue aux frères F. Mahé et G. Manaigre qui viennent de grossir les rangs des Chevaliers du Conseil Goulet.

L'assistance à la fête de l'arbre de Noël se montre impressionnante. Déjà 300 noms d'enfants ont été inscrits. Il faudra serrer les rangs ou agrandir la salle.

Félicitations au frère Victor Fontaine qui vient de subir avec courage et résignation une opération chirurgicale sérieuse. Les Chevaliers du Conseil Goulet lui souhaite un prompt rétablissement.

Le frère Delphim Lacerte aurait le pot d'or s'il avait été présent à l'assemblée de lundi dernier. Donc meilleure chance à la prochaine fois.

Le lundi 8 janvier, il y aura assemblée ouverte au Conseil Goulet. A cette occasion, on présentera un intéressant film sur le communiste. Bienvenue amis et amies.

RIGOLETTO.

Remerciements

Mme Clarice Toupin remercie toutes les personnes qui lui ont offert de nombreux souhaits, fleurs, cadeaux et cartes ou lui ont rendu visite lors de son séjour à l'hôpital général de St-Boniface.

Asile demandée au gouvernement de Bonn

OTTAWA (BUP) — Le chef de la section chargée des problèmes américains du service d'espionnage communiste d'Allemagne de l'Ouest a demandé asile politique au gouvernement de Bonn. Il a révélé que l'Allemagne de l'Est fait d'importants efforts pour établir un réseau d'espionnage aux Etats-Unis.

NOTES DE LA SEMAINE

Les petites victoires

Dans son bulletin du mois de novembre, M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles pour le sud de la Saskatchewan, revient sur un sujet de la plus grande actualité. Il s'agit des cartes de Noël et du Jour de l'An, sous l'en-tête "Mettons-en du français". C'est un champ de bataille où les grandes organisations ne sont pas nécessaires, il suffit d'un geste individuel.

En effet, si l'on tient à envoyer des cartes, il faut présumer que les récipiendaires nous connaissent un peu, comme étant de langue française. Ces cartes ne comportent pas de longues phrases habituellement et les souhaits traditionnels en français sont assez compréhensibles aux gens qui ne parlent pas cette langue. Recevoir une carte en français ajoute aussi du piquant à une coutume un peu routinière et comporte un petit compliment par rapport à la culture et à la largeur d'esprit de celui à qui on s'adresse. (Un des plus beaux édifices modernes de Winnipeg porte ces jours-ci, comme une couronne, le mot "Noël".)

Le visiteur ajoute des considérations semblables au sujet des blancs de chèques, des calendriers, des cartes de visites, des télégrammes. Récemment au Manitoba, plusieurs cérémonies publiques ont eu lieu, où l'anglais devait figurer au programme. Les responsables tinrent à donner place égale au français, ce qui exprime naturellement les sentiments d'un grand nombre de participants et donne une petite leçon aux Anglais présents, qui souvent apprécient cette manière simple de rester ce qu'on est.

Et que l'an 1962 amène sur les murs de nos cuisines, de nos salles d'attente, de nos salles de classe, des calendriers en français. Un petit geste, tous les jours, fait de gros muscles à la langue.

Constitutions "désuètes"

A l'occasion du récent congrès des Commissaires' de langue française du Manitoba, il fut question d'obtenir une charte provinciale. En marge de cette décision, le secrétaire a déterré un exemplaire des "Constitutions" d'autrefois. Document un peu désuet mais dont plusieurs détails sont à la fois charmants et inspirateurs.

Par exemple, le paragraphe qui traite du but de l'Association y va rondement pour que l'histoire ne cesse de souffler vie à la définition. Il y est clairement question des "lois provinciales iniques et injustes".

Les commissaires fondateurs ont aussi réglé un petit problème qui ne cesse de revenir sur le tapis de nos jours quand le statut légal est revêtu de plus de prestige. Ils ont décidé en effet que les représentants d'écoles séparées où le français figure au programme seraient membres de l'Association sur le même pied que les commissaires dûment élus par les contribuables. Il est utile de se faire rappeler que l'école séparée (à part l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg) n'est pas un phénomène récent chez les Franco-Manitobains. Ceux qui portent ce fardeau aujourd'hui par amour de la langue et de la foi sont dans la bonne tradition.

Sous le titre "Coopération", l'on trouve une petite leçon qui n'a pas perdu de son actualité, à savoir que les membres, en plus d'appuyer l'action générale, ne doivent pas négliger **"l'action individuelle"** au service de la cause. Les historiens ont assez souvent critiqué le groupe franco-manitobain comme étant faible sur ce point.

Voici maintenant une véritable "perle" dans la section de ces "Constitutions" qui porte le titre: "Contributions". Le texte se lit ainsi: "Il est suggéré que chaque commission scolaire **qui peut le faire sans danger** souscrive la somme d'au moins une piastre par an . . . pour papeterie, timbres, etc.".

Danger de quel côté? Du côté de l'inspecteur et du département, sans doute. Contribuer à la défense de droits violés pouvait être considérer comme un détournement de fonds. C'est instructif de constater comment ces pionniers, aussi rusés que convaincus, entendaient harmoniser énergie et prudence dans la lutte scolaire.

Les temps ont changés. Le style de la nouvelle charte de l'Association des commissaires de langue française revêtira une forme plus précise et plus routinière. Il est à espérer que les auteurs trouveront moyen d'y insérer quelques textes caractéristiques de l'ancienne version. Comme Mgr Baudoux a si bien souligné au récent congrès, la fidélité n'est pas seulement une question de langage, elle possède aussi une âme.

* * *

Echo du jubilé de Regina

Dans son bulletin "Au fil de la Semaine" en date du 26 novembre, le R. P. Rufin Turcotte, O.F.M., vante le livre du jubilé du diocèse de Regina, comme un succès de librairie. Dans la paroisse St-Jean-Baptiste, dit-il, il s'en est enlevé plus de 40 exemplaires en un rien de temps. Les Manitobains qui aimeraient parcourir ce modeste volume pourraient s'en procurer facilement un exemplaire en écrivant à la paroisse, 2107, rue McIntyre, Regina.

De format 5 pouces par 8, le livre de 268 pages, sur papier glacé, permettra une lecture très agréable à ceux qui s'intéressent au développement de l'Eglise et au rôle des fidèles de langue française de la Saskatchewan dans cette histoire. Le récit déborde largement les cadres de l'archidiocèse de Regina, fondé il y a cinquante ans, et rappelle l'ère missionnaire quand toute cette partie du pays dépendait de l'autorité ecclésiastique de St-Boniface. On y trouve aussi, avec détails concrets, des notes sur toutes les paroisses, oeuvres de formation, oeuvres de charité et associations laïques catholiques. Une page est consacrée à l'Association Catholique Franco-Canadienne et un épilogue en français conclut le volume.

Un caractère très lisible et des illustrations très nettes agrémentent l'attrait de ce livre; Golden Jubilee, Archdiocese of Regina, 1911-1961.

* * *

Bilinguisme coûteux

Dans ce récent numéro de la revue mondiale des O.M.I., on trouve une preuve des désayantages du bilinguisme. A l'occasion d'un Congrès eucharistique en Bolivie, le légat papal a loué l'oeuvre des missionnaires oblats du Canada auprès des mineurs de Sigle XX, Llallagua et Catavi, où les communistes font la lutte ouverte et menaçante contre l'Eglise et surtout contre le poste émetteur de la mission.

Pour augmenter la puissance du poste, le cardinal légat a promis un don de $3 ? Quand le lecteur lit le texte en français, il trouve que le chiffre s'élève à $35,000. Quand le lecteur lit le texte en anglais (car c'est une publication bilingue), il trouve le chiffre de $30,000.

Il est parfois avantageux au missionnaire de ne pas savoir l'anglais.

Ne fais rien sous le coup de la colère: te mettrais-tu à la voile dans une tempête?
DODSLEY.

La question scolaire est loin de la mort

La question scolaire n'est pas morte au Manitoba.

Mgr Baudoux a profité du congrès des commissaires de langue française pour insister de nouveau sur le devoir de solidarité entre ceux qui peuvent tirer profit du système des écoles publiques et ceux de la ville qui doivent y aller de leurs propres deniers. Avec son énergie habituelle, il a aussi fait comprendre combien la solution de ce problème est une question de convictions inébranlables.

Trois incidents viennent confirmer la vivacité de ce problème.

En premier lieu, un curé de Winnipeg vient de recevoir une lettre du Winnipeg School Board dans laquelle un M. K. Vidruk, directeur, physical education, déclare que "it is the policy of the Board to permit schools to be used for religious purposes only in an emergency situation, where a new church is under construction".

Dans sa lettre le curé avait demandé comment procéder pour organiser l'enseignement du catéchisme dans l'école voisine. La lettre a été référée au directeur d'éducation **physique**, qui a montré son ignorance des sections de l'Acte scolaire ayant trait à l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Et on demandera: pourquoi les écoles confessionnelles?

Un autre incident. M. Allen Brady, du poste CJOB, a profité du deuxième anniversaire du rapport de la Commission MacFarlane pour diffuser un "éditorial" très au point en faveur de l'aide aux écoles paroissiales. (Le texte de cette causerie se trouve à la page 3).

Enfin, dans le "Progress", journal ukrainien, numéro du 3 décembre, l'hon. sénateur William Wall souligne deux récentes initiatives dans la province de Québec et demande pourquoi le Manitoba ne suivrait pas cet exemple.

Il s'agit en premier lieu de l'octroi que le gouvernement de Québec payera aux parents des enfants ayant 16 et 17 ans et qui fréquentent encore l'école secondaire. Ces espèces d'allocations familiales prolongées de 10 dollars par mois apportent une solution concrète à un problème dont on parle ailleurs depuis longtemps sans rien faire. Il s'agit d'aider les parents dans leur travail d'éducateurs.

En deuxième lieu, la province payera la moitié d'un octroi de $200 par année qui permettra à n'importe quel élève du cours supérieur de fréquenter l'école privée de son choix. L'élève s'inscrit à l'école, l'école envoie une facture de $200 à la commission scolaire locale, cette dernière, à son tour, reçoit une rémunération de $100 de la province, pour chacun de ces élèves. Ainsi on respecte la liberté de choix des parents sans leur imposer des fardeaux intolérables.

Ailleurs au Canada et dans le monde occidental, les législateurs ont trouvé moyen de réconcilier le bien commun avec les besoins et les droits des parents et des groupes minoritaires. Au Manitoba, est-ce qu'on manque de bonne volonté ou de sagesse?

Concert annuel de la Société Lyrique de Saint-Boniface dimanche prochain

La Société Lyrique de St-Boniface présentera son concert annuel dimanche soir prochain à 8 h. 30 au gymnase Notre-Dame, angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale, à St-Boniface. Le choeur composé de membres des chorales paroissiales de St-Pierre, du Sacré-Coeur (Winnipeg), du Précieux-Sang, de Ste-Famille et de la Cathédrale et l'orchestre Sinfonietta, dont les musiciens offrent gratuitement leur concours grâce à un octroi généreusement consenti par le "Music Performance Trust Fund of the Recording Industries" et par l'entremise de la "Winnipeg Musicians' Association, Inc.", seront sous la direction de M. Marius Benoist. Parmi les artistes invités, on remarque les noms de Louise Roy, cantatrice connue de tous les Franco-Manitobains, et de son mari, Victor Morin.

Le programme de la soirée comportera un ensemble d'oeuvres très impressionnant: 1) **La Farce du Cuvier**, de Gabriel Dupont, ouverture à forte saveur folklorique d'un compositeur sur lequel on fondait de grandes espérances, mais qui est mort à l'âge de 36 ans en 1914; 2) **Vissi d'Ante** de la Tosca de Puccini et **Plus grand dans son obscurité** de La Reine de Saba de Gounod; 3) **Chanson de Guillot Martin** et **Chanson à danser**, air moyenâgeux très bien présentés par Périlhou, folkloriste éminent; 4) **Un di felice** et **Ai nostri monti**, duos de La Traviata et de Il Trovatore de Verdi; 5) **Légende**, de Benoist, ouverture pour un opéra chimérique; 6) De l'opéra **Lakmé** de Delibes, trois pièces du début et une du dernier acte; 7) **Rigaudon** et **Pavane et Saltarelle** du Ballet de Cour de Gabriel Pierné, jolis pastiches de vieux airs du XVIIIe siècle; 8) **Choeur des mendiants** du Timbre d'Argent de Saint-Saëns et **Choeur des matelots** de Hulda de César Franck, deux jolis extraits d'opéras.

En plus de Louise Roy et de son mari, Victor Morin, le programme mentionne les artistes suivants: Louis Molin, Albert Préfontaine, Marielle Lavoie, Germaine Gosselin et Marcel Painchaud. M. Oliver M. Day, président de l'Union des Musiciens de Winnipeg, donnera une courte allocution après l'entracte, au milieu de la soirée.

Venez tous, l'entrée est gratuite.

La Société Lyrique de St-Boniface possède les officiers suivants: M. Raymond Bernier, directeur général, M. Marius Benoist, directeur musical, M. Maurice Prud'homme, directeur artistique, M. Léopold Verreault, secrétaire, et M. Alphonse Monnin, trésorier. Son conseil se compose de Mmes Frank Simons et Henry Lane, MM. Emile Pelletier, Roméo Lafrenière et Philippe Bourbonnais.



Me Armand Dureault, du bureau Marcoux, Dureault et Bétournay, a été élu président de l'Association des Anciens élèves du Collège de St-Boniface, lors de la réunion qui eut lieu le dimanche après-midi 3 décembre, sous la présidence de M. Roger Sénécal, président sortant de charge. Les autres officiers de l'Association des Anciens seront choisis à la première réunion du nouveau conseil dimanche prochain.

Mariage

GIRARD—DUFAULT

La cathédrale de St-Boniface était la scène d'une cérémonie d'échange d'anneaux quand Mlle Raymonde Dufault, fille de M. et Mme Israël Dufault, devenait l'épouse de M. Charles Girard, fils de Mme Jos. Girard et de feu M. Girard. M. Emile Girard, parrain du marié, lui servait de père. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Eugène Hébert, vicaire. La famille Poitras fit les frais du chant.

Au son d'une marche nuptiale jouée par Mme Lavallée, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe de poult-de-soie. Des insertions de dentelle d'Alençon brodée décoraient l'encolure bateau. Le corsage était de genre basque et les manches se terminaient en pointes de lis. Des plis profonds donnaient de l'ampleur à la jupe cloche qui retombait en traîne. Un bon nombre d'appliqués ornaient la jupe. Son voile bouffant de soie illusion était retenu par une petit couronne de menues perles et de larmes de cristal. Son bouquet se composait de roses rouges et de stéphanotis blancs.

Les filles et dames d'honneur, Mlle Rita Dufault et Mme Maurice Chabot, soeurs de la mariée, Mlle Nancy Chornick, amie de la mariée, et Mme Roland Allard, soeur du marié, portaient des toilettes identiques en poult-de-soie chartreuse. Leurs coiffures se composaient d'une petite rose de même tissu et de même nuance. Elles tenaient des bouquets de chrysanthèmes blancs.

La petite Jocelyne Chabot, nièce de la mariée, était bouquetière. Sa toilette était identique à celle des filles d'honneur. Elle portait un charmant petit panier de chrysanthèmes blancs.

Le garçon d'honneur était M. Denis Girard et MM. Maurice Chabot, Roland Allard et Gérald Dufault agissaient comme huissiers. Tous portaient des complets "Tuxedo" noirs. Le petit Joël Girard, filleul du marié, remplissait les fonctions de page. Il était vêtu d'un costume "Tuxedo" noir.

La mère de la mariée portait une toilette vert mousse avec accessoires beiges, tandis que la mère du marié revêtait une toilette beige avec accessoires bruns. Elles portaient des corsages de roses jaunes.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle Vasalund Park à Charleswood. M. l'abbé Roy, curé d'Elie, récita le bénédicite. M. Denis Girard porta le toast aux nouveaux époux. M. Roland Allard adressa la parole aux nouveaux mariés et sut, avec un brin d'humour, égayer tous les invités. M. l'abbé Roy, ami de la famille depuis longtemps, adressa des voeux de bonheur aux nouveaux époux. Le marié répondit en termes appropriés. M. Rodolphe Dufault agissait comme maître de cérémonies.

Le soir, près de 350 parents et amis vinrent offrir leurs souhaits aux nouveaux mariés et tous passèrent une agréable soirée.

M. et Mme Charles Girard partirent en automobile pour un voyage de noces de cinq semaines à Miami, Floride. Ils visiteront M. et Mme Dave Trottier, de Plant City, Floride, soeur et beau-frère du marié. Au retour, les nouveaux mariés résideront à St-Vital. Félicitations et voeux de bonheur à l'heureux couple.



Le R. F. Jean-de-Dieu Van Krieken vient de célébrer son soixantième anniversaire de vie religieuse. Né en Hollande en 1875, il fut au nombre des pionniers qui, en 1901, fondèrent à Québec la première maison des Pères Blancs au Canada. (CCC)

Soixante ans de vie religieuse

QUEBEC — Les Pères Blancs de Québec ont fêté récemment, dans l'intimité, le soixantième anniversaire de vie religieuse du R. F. Jean-de-Dieu Van Krieken. Ce religieux fut du nombre des pionniers qui, en 1901, fondèrent à Québec la première maison des Pères Blancs au Canada.

Maintenant âgé de 86 ans, le Frère Van Krieken demeure actif. Il rend mille et un services et s'emploie surtout à recueillir des timbres usagés qu'il classe et vend au profit des missions.

Appelé par ses supérieurs à des tâches d'un caractère un peu particulier dans une société exclusivement missionnaire, le Frère Van Krieken demeure toujours plein d'enthousiasme pour toute oeuvre qui peut contribuer à aider l'Eglise d'Afrique.

Cérémonie de béatification à St-Pierre de Rome

ROME — Le capucin italien Innocenzo da Berzo a été proclamé bienheureux au cours d'une cérémonie, qui s'est déroulée le dimanche 12 novembre en la basilique St-Pierre de Rome.

Innocenzo da Berzo est né à Niardo, dans le val Camonica, le 19 mars 1844. Entré dans l'ordre des capucins, il fut ordonné prêtre le 2 juin 1867. Il se dévoua particulièrement à l'apostolat de la prédication et mourut à Bergame en 1890.

"Qui penserait à Angelo Roncalli?"

ROME — Sous le titre: "Une fête de famille", Radio-Vatican a relevé que le pape Jean XXIII célébrait, le samedi 25 novembre, son 80e anniversaire.

Le commentateur de la radio a tout d'abord cité une parole du Souverain Pontife, disant: "Si je n'étais pas Pape, personne ne songerait au 80e anniversaire d'Angelo Roncalli". C'est pourquoi, Jean XXIII a voulu que les manifestations organisées à l'occasion de cet anniversaire coïncident avec celles commémorant le troisième anniversaire de son couronnement.

Il a voulu qu'elles soient un hommage rendu non à sa personne, mais à sa dignité, un honneur rendu au Pape.

LES GAIS MANITOBAINS

Président: Gilbert Laberge
Secrétaire: Patricia St-Hilaire

CJAY ne participera plus dorénavant aux émissions du programme "Cross-Canada Barn Dance". La raison d'être de ce changement m'est inconnue. Serait-ce la direction, les finances, la zizanie entre les unions? On ne le sait pas. On nous a seulement dit que nous avions bien fait et que le chèque, au complet, nous parviendrait, via le courrier postal, aux soins du directeur, M. René Bazinet.

C'est dommage, d'un côté, que les émissions soient interrompues, mais rien n'empêche que nous sommes fiers, contents et bien récompensés de notre travail. Le programme, filmé le 19 novembre et télévisé le 2 décembre au soir, le troisième de la série de six, était le dernier et, je dirais même, le meilleur. On commençait justement à se familiariser.

Je m'excuse d'avoir privé les membres de l'équipe de démonstration, qui m'ont accompagné à Ste-Anne-des-Chênes samedi dernier, le 2 décembre, du plaisir qui leur revenait de droit, de voir ce dernier programme. J'aurais beaucoup aimé le voir moi aussi ,mais on ne peut pas toujours avoir ce qu'on veut.

Le dimanche 3 décembre, René Bazinet, directeur de l'équipe de St-Boniface, remettait au trésorier, avec grande formalité, en présence de tous les membres, les fruits de nos ébats à la télévision. Ce beau petit billet arrivait juste à point. C'était comme le lever du soleil pour les Gais Manitobains de St-Boniface. Jusqu'au président qui souriait. Il pensait tout probablement à son 15 pour cent qu'il toucherait à la fin du mois.

Autre chose encore. Tout membre actif, reconnu par l'exécutif, reçut des mains même de son directeur le nouvel écusson. La note musicale sera portée à gauche, sur la blouse, par les demoiselles et jeunes gens pareillement.

Le dimanche matin 3 décembre, une vingtaine de Gais Manitobains se rencontraient au gymnase du collège St-Boniface pour la première pratique de chant. Cette chorale de volontaires (et les 20 autres qui s'y rendront) chantera la messe de Minuit au collège, cette année.

Il y avait en tout 25 chanteurs, le dimanche matin 3 décembre. Le Père Peppin en veut 20 autres pour dimanche prochain, le 10 décembre. Messieurs et mesdemoiselles les volontaires, veuillez vous rendre au gymnase du collège pour 10 h., après la messe de 9 h. a.m. Il y aura un petit déjeuner au réfectoire des élèves, puis le chant jusqu'aux environs de midi . . . Profitez-en . . . Ce n'est pas tous les jours que la chance nous est offerte gratuitement d'apprendre à bien chanter.

Gilbert-M.-B. LABERGE.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Merci au Cercle Molière

De tout notre coeur nous voulons vous remercier pour votre bienveillance et votre générosité à notre égard. Nous sommes émues à la pensée que vous vous êtes donné tant de peine pour nous. Vous êtes venus, au prix de plusieurs heures de travail, installer vos machines merveilleuses qui ont produit un jeu de lumière vraiment féerique. Grâce à vous, "La chanson de la neige", transformée, embellie, a été ravissante. Tous nos parents ont été charmés par la beauté du décor. Ils vous en félicitent et vous remercient avec nous.

A Mme Pauline Boutal, l'âme dirigeante et inspiratrice du Cercle Molière, à MM. Guyot, Robert Séguier, Alphonse et René Larivière, Robert Trudel, dont nous avons beaucoup apprécié la collaboration, nous voulons offrir l'hommage de notre vive gratitude et de notre sincère admiration pour l'aide efficace qu'ils apportent toujours à la culture française.

A M. Maurice Desloges, nos sincères remerciements pour le joli décor de scène qui agrémenta de beaucoup la féerie de Noël.

A Mme Mireille Grandpierre dont les conseils nous furent si précieux pour l'eurythmie des anges, notre plus gracieux merci.

Les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph.

* * *

La chanson de la neige

La collation des diplômes, c'est la fête du français. Il convient donc de la célébrer dignement de sorte qu'elle nous imprègne, nous fascine et nous fasse comprendre et aimer la belle culture française. La saynète intitulée "La chanson de la neige" convenait parfaitement bien à la circonstance. Aussi tout au cours de son déroulement, elle sut intéresser et captiver les spectateurs.

Dans un décor féérique — (magnifiques scènes d'hiver et un splendide jeu de lumières) — nos jeunes artistes, Lorraine Gendron, Lorraine Laurin, Claudette Turenne, Gisèle Vermette, Jacqueline Carrier et Louisette St-Pierre, jouèrent leur rôle avec beaucoup de naturel et de conviction. Leur diction fut remarquable — si bien qu'on ne peut s'empêcher de dire: "mais qu'elle est donc belle notre langue française!"

Deux ballets, celui des "Flocons de neige et celui des "Anges" furent exécutés avec grâce et souplesse. Aussi toutes nos "jeunes ballerines", notamment Marjolaine St-Pierre, ont charmé tout l'auditoire.

Ce jeu scénique de Noël comprenait aussi quelques vieux cantiques harmonisés: "Chant des bergers", "Chant de Noël", "Vive la Noël". Ils furent interprétés par nos artistes bien connues Bernice et Lorraine Poitras, Annette Thorimbert, Micheline et Louisette St-Pierre. Le choeur des bergers et celui des 10e et 11e années, qui rendirent la cantate finale, furent très applaudis.

Le tout se clôtura par un magnifique tableau vivant représentant la scène de la Nativité. Dès l'ouverture du rideau une vive émotion sembla s'emparer de l'auditoire. En effet, ce déploiement d'un genre tout à fait nouveau et en même temps très artistique était ravissant.

Au décor, au jeu de lumière, à l'interprétation, il est juste que nous soulignions la beauté des costumes, tout particulièrement ceux des "Flocons de neige". Ceux-ci étaient de taffetas blanc, à la coupe princesse et recouverts de languettes de cellophane transparent. Aussi, combien magique fut l'effet des lumières sur ces "Flocons" tourbillonnant gracieusement et sur lesquels — par un coup de maître — on réussit à faire tomber du "ciel" une neige scintillante.

Pour terminer, citons l'appréciation d'une jeune élève à qui nous avons demandé son opinion.

"Ce fut une saynète merveilleuse qui m'a captivée. Et voyant venir la finale, mon coeur battait fort et criait "encore, encore" . . . mais c'était la fin.

"Avant de quitter la salle j'osai mettre le nez dans les coulisses. Là je vis trois bonnes religieuses, les Rév. Srs M.-Léon-de-la-Croix, Marie-du-St-Esprit et M.-Gilles-de-St-Joseph, qui humblement, elles aussi avaient contemplé le succès de la présentation. Ce sont elles les responsables de tout ce montage. Mais, me dis-je, leurs noms ne sont pas sur le programme! Bientôt je compris que pour une âme généreuse et apôtre, la récompense du travail n'est pas la gloire et le succès matériel, mais plutôt la pensée que l'on a par ses efforts, apporté un peu de joie dans le coeur des créatures du bon Dieu."

Patricia SAVAGE,
7e année.

* * *

Vitrine des trophées

Depuis longtemps, notre Directrice, la Rév. Sr M.-Louis-des-Anges, formulait le voeu d'installer dans notre Institut une vitrine dans laquelle elle pourrait placer à l'honneur les trophées gagnés par des classes ou par l'école, ou encore certains travaux scolaires ou photos d'élèves méritantes. Son but n'était autre que de stimuler, d'encourager les efforts des étudiantes. Sitôt qu'elle eut soumis son projet à la commission scolaire, son rêve se réalisa. Dans l'espace de quelques jours, nos commissaires firent installer une magnifique vitrine dont les étudiantes sont extrêmement fières.

A l'angle gauche de la vitrine, elles déployèrent le drapeau de l'Institut créant un tout harmonieux avec les couleurs bleu et or de la vitrine.

Au nom de toutes les étudiantes, nous désirons exprimer notre gratitude envers M. Robert Bockstael et les membres de la commission scolaire et les assurer que nous ferons notre possible pour mettre à profit ce précieux moyen d'encouragement qui restera pour nous une preuve tangible de l'intérêt que nous portent nos généreux commissaires.

Les diplômes français

Jeudi dernier, une des fêtes les plus significatives de l'année scolaire eut lieu dans notre auditorium: c'était la distribution des diplômes français aux élèves méritantes. Je dis que cette fête est significative parce qu'elle prouve que la langue française triomphe de l'anglicisme; elle nous assure que notre héritage français n'est pas seulement un mythe, mais qu'il est actuel, présent et véritable. Les diplômes en sont la preuve.

"Vous êtes les messagères de votre langue, et si vous ne la parlez pas, qui le fera?" Ces paroles que le R. P. G. Ramaekers, S.J., nous adressa au cours de la cérémonie contiennent l'idéal que nous voulons atteindre. Ce mot d'ordre, nous, les Canadiens français, devons le considérer comme un devoir; un devoir envers nos ancêtres qui n'ont pas ménagé les coups et les sacrifices lorsque l'ennemi menaçait de leur enlever leur langue; un devoir impérieux de coordonner nos efforts en vue d'en assurer la survivance.

Quand nous recevons notre diplôme français et que nous voyons avec fierté les notes qui nous sont accréditées, ne sommes-nous pas heureuses? Pourquoi ne serions-nous pas doublement heureuses de pouvoir parler français?

La fête des diplômes auraient ainsi une répercussion pratique et je n'en doute pas, des plus emballante.

Jeanne TURENNE,
10e année, no 17.

Remerciements

Les membres de la famille Théobald Hébert désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de prières, fleurs, bouquets spirituels, messes ou assistance aux funérailles.

Ste-Marie

Partie de cartes

Le 10 décembre, dimanche prochain donc, se tiendra, dans la salle paroissiale, la première partie de cartes de la série de quatre. Les dames en charge de l'organisation sont Mmes Armand Bertrand, Norbert Decloux et Hervé Calvez. Il faut bien se rappeler que pour être éligible pour le prix de série, soit $10.00, il faut être présent à chacune des quatre parties. Bienvenue et bonne chance à tous.

Gagnants

Les gagnants de prix basés sur la partie de football pour la coupe Grey furent: M. W. Easton, 555, rue Sherburn, Winnipeg (Son billet de membre fut vendu par M. André Frey.). Mlle Irma Verplaetse, 442, rue Dumoulin, St-Boniface, qui acheta son billet de membre de Mme Denis Lafrenière; enfin, M. V. Pruden, 999, rue Polson, Winnipeg, se procura son billet de membre de M. Gilbert Mignot. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette oeuvre qui permettra de placer des lumières à la patinoire des élèves.

La Broquerie

A la mémoire de M. l'abbé L. Senez

"Les âmes des justes sont dans la main de Dieu et le tourment de la mort ne les touchera pas. Ils ont paru mourir aux yeux de ceux qui ne comprennent pas; mais en fait ils sont en paix."

Paroles consolantes que l'Eglise redit à ses enfants le jour de la Toussaint et que nous aimons méditer en pensant à nos chers disparus.

C'est bien ce à quoi nous songions en ce mois de novembre lorsque nous nous sommes agenouillés près de la tombe de notre regretté curé: M. l'abbé Lucien Senez.

Il repose maintenant, lui qui avait été si actif durant sa vie. Nous ne le connaissions que depuis quelques années, mais assez pour avoir appris à l'estimer.

En septembre 1956, il nous arrivait à La Broquerie un peu désorienté. A son âge et de santé déjà chancelante, ce n'était pas gai de recommencer dans une paroisse inconnue. Cependant, son indomptable énergie et sa foi profonde lui firent surmonter l'épreuve. "Il faut obéir à l'autorité", dit-il. Belle leçon de soumission que nous ne saurions oublier.

Courageusement il se remit à la besogne. Son ministère sacerdotal, ses visites paroissiales se partagèrent ses premiers moments. Et surtout sa visite aux malades. "Je puis leur porter la communion toutes les semaines. — Mais M. le curé, vous êtes seul pour répondre aux multiples besoins, c'est beaucoup vous demander surtout l'hiver". Pauvre monsieur le curé, malade lui-même, il ne savait pas ménager ses forces. "Je suis là pour ça", répliquait-il simplement.

Oui, il était là pour toutes les âmes qui avaient besoin de lui. Rien ne pouvait le convaincre de s'arrêter, si bien qu'un jour il succomba à la tâche. Ce fut pour ses paroissiens jour de deuil.

Il avait été le Père bien-aimé de tous. Tout le monde était à l'aise avec lui, les jeunes aussi bien que les plus âgés aimaient lui faire confiance.

Oui, ses jeunes: combien il a su les comprendre, les encourager et les soutenir. C'est pour-


M. l'abbé Lucien Senez

quoi ils veulent aujourd'hui lui rendre ce modeste tribut de reconnaissance.

Bon abbé Senez, nous sommes un peu en retard il est vrai, mais nous savons que vous voudrez bien nous pardonner.

Vous connaissez vos "gars": toujours affairés et puis . . . ils aiment bien un peu s'amuser.

Vous étiez si indulgent pour eux, vous les avez un peu gâtés . . . Mais vous voyez, ils ne vous ont pas oublié. Aujourd'hui, ils sont venus déposer sur votre tombe l'hommage de leur prière fervente et de leur filiale gratitude. Pensez à eux dans le lieu de béatitude où vous séjournez maintenant. Continuez de veiller sur les vôtres. Soutenez le courage du Pasteur dévoué à qui fut confié la garde de votre troupeau. Veillez sur nos institutions religieuses et laïques. Soyez pour les vieillards comme pour les jeunes, pour ceux qui souffrent comme pour ceux qui luttent un intercesseur auprès du Tout-Puissant en qui vous êtes fixé et où nous l'espérons, nous aurons un jour le bonheur de vous rencontrer.

Requiem aeternam dona ei Domine.

Les jeunes du Club Sportif de La Broquerie, Man.

234 donneurs de sang se rendent à la clinique de Ste-Anne-des-Chênes

STE - ANNE-DES-CHENES — Les dames en charge de la clinique de donneurs de sang annoncent qu'elles ont eu un beau succès: 234 personnes se sont présentées. Elles profitent de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous ces gens charitables de Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève et Richer. Merci aussi à tous ceux qui les ont aidées de quelque manière que ce soit.

Souper paroissial

Le Club sportif organise un grand souper paroissial pour le dimanche 10 décembre, de 5 h. à 8 h. p.m., dans le gymnase de l'école élémentaire. Venez vous régaler et rencontrer vos amis; on vous promet une soirée intéressante.

Partie de cartes

Le dimanche 17 décembre, à 8 h. p.m., il y aura une partie de cartes et tirage de dindes, sous les auspices de la Société d'Agriculture.

St-Laurent

Bazar

Les 24 et 25 novembre avait lieu le bazar au profit de la nouvelle église. Il dura deux jours seulement et fut un vrai succès. Les organisatrices étaient les dames et demoiselles de la paroisse: présidente, Mme Adrien Moogin; vice-présidente, Mme Jos. Colliou; secrétaire, Mme Emma Buors.

Les trois candidates pour le concours de reine étaient Mlles Donalda Chartrand, Anne Blais et Pauline Boudreau. Le maître de cérémonies fut M. Marcel Lacroix, instituteur à l'école Simonet. L'honneur d'être proclamée reine revint à Mlle Anne Blais avec 4,286 votes; Mlle Donalda Chartrand remporta 3,782 votes, et Mlle Pauline Boudreau, 1,860. Ces deux dernières étaient les princesses.

Le bazar rapporta la jolie somme de $2,236.

Les organisatrices désirent remercier de tout coeur ceux et celles qui les ont aidées d'une manière ou d'une autre pour faire de cette entreprise un véritable succès.

Mariage Bruce-Chartrand

Le samedi 2 décembre, le R. P. L. Brassard, O.F.M., curé, bénissait le mariage de Mlle Gabrielle Chartrand, fille de M. Gabriel Chartrand et de feu Mme G. Chartrand, à M. Laurie Bruce, fils aîné de M. et Mme Eddy Bruce.

La mariée entra à l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de dentelle sur satin, et portait un bouquet de roses rouges.

Les quatre filles d'honneur, Mlles Laurette Bruce, soeur du marié, Diane et Edith Chartrand et Lucille Lafrenière, cousines de la mariée, portaient de jolies robes de velours rouge.

Les garçons d'honneur étaient MM. Arthur Chartrand, frère de la mariée, Jim Bruce, Donald Allard et Paul Buors, cousins du marié.

Après la messe, tous se rendirent à la salle Laurentia pour y prendre un succulent dîner. La soirée dansante eut lieu au même endroit, où tous s'amusèrent à coeur joie.

Les mariés remercièrent sincèrement tous ceux et celles qui leur ont donné de si jolis cadeaux et leur ont offert de bons souhaits.

Malades

Mme Norman Gaudry est présentement en bonne voie de guérison à la maison après une très grave maladie. Ses fille et gendre, M. et Mme Jos. Abgrall, de Vancouver, sont venus passer un mois avec elle.

Mme Marguerite Cyr a eu la douleur d'apprendre la mort de sa soeur, Marie, de Le Pas, et la transportation d'urgence de son frère, M. Pierre Lavallée, à l'hôpital de Winnipeg.

Mme Jos. Allard est revenue de l'hôpital; elle est en convalescence chez sa soeur, Mme Anna Dumont.

Tableau d'honneur

Les élèves à l'honneur pour le mois dernier sont:

Pour le catéchisme, à l'Institut Collégial: 12e année, Ronald Chartrand; 11e année, Doreen Bruce; 10e année, René Buors; 9e année, Barbara Conrad. A l'école Simonet: 8e année, Gilbert Chartrand; 7e année, Denis Carrière; 6e année, Yvette Lafrenière; 5e année, Clarence Lavallée; 4e année, Yvonne Chartrand; 3e année, Francis Bruce; 2e année, Henri Leclerc; 1ère année, Lionel Chartrand. A l'école St-Laurent: 8e année, Agnès Connelly; 7e année, Roberta Birch; 6e année, Claude Perrault et Barbara Bruce; 5e année, Laurent Kerbrat et Doreen McKay; 4e année, Laurent Prairie; 3e année, Norma Combot et Georges Prairie; 2e année, Bernice Léost; 1ère année, Douglas Coutu et Guy Dumont.

Pour le français, à l'Institut Collégial: 12e année, Ubald Perrault; 11e année, Patricia Guiboche; 10e année, Bernard Chartrand; 9e année, Maurice Chartrand. A l'école Simonet: 8e année, Zita Allard; 7e année, Marcia Carrière; 6e année, Barbara Allard; 5e année, Norma Flamand; 4e année, Louise Blais; 3e année, Roberta St-Goddard; 2e année, Kenneth Carrière; 1ère année, Armand Jolicoeur.

A l'honneur pour l'application à l'école St-Laurent sont: 8e année, Agnès Connelly; 7e année, Andréa DeLaronde; 6e année, Hector Léost et Shirley Bruce; 5e année, Cléophas Ducharme et Richard Conrad; 4e année, Darlene Boyer; 3e année, Elaine Lavallée et François Desjarlais; 2e année, Paul Ducharme; 1ère année, Melvin McKay et Robert Lavallée.

Le Portugal interdit un journal catholique de Goa

GOA — "L'Ami des travailleurs", importante publication catholique de Goa, a été suspendue pour trois mois par le gouverneur portugais, annonce l'Agence "Kathpress". Le motif de cette mesure serait, d'après un journal catholique de Madras, que l' "Ami des travailleurs" ne soutenait pas assez la politique du gouvernement portugais dans ses provinces d'outre-mer.

Mlles Colette et Lise Jutras, filles de M. et Mme Antonin Jutras, de Letellier, et élèves du Département musical de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg que dirigent les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, sont les gagnantes de bourses et de prix d'après les résultats des examens de piano, vient d'annoncer l'Université de Manitoba. Colette (17 ans), du grade 12 à l'école et du grade 11 en musique, a mérité: "National Council of Jewish Women Provincial Chapter I.O.D.E." ($100) et le prix "Fred M. Gee"; Lise (15 ans), du grade 10 à l'école et du grade 9 en musique: "James Tees Memorial Scholarship" ($50). Félicitations.

Récital à l'Académie St-Charles

A l'Académie St-Charles, le dimanche après-midi 3 décembre, un grand nombre de parents et amis venaient applaudir les quarante jeunes musiciens et musiciennes qui exécutèrent avec brio plusieurs solos, duos, trios et même des duos à deux pianos.

Après ce régal musical tous descendirent au caféteria, où un succulent goûter était préparé. Plusieurs ont pu acheter des articles faits à la main et prendre des chances sur le gâteau de Noël et divers autres articles — tous les profits de cette vente de charité vont aux missionnaires adoptés par l'Académie St-Charles depuis plusieurs années. Ces missionnaires sont le R. P. Edouard LaFlèche, S.J., de Formose (ancien élève de St-Charles), le R. P. Fidèle Chicoine, O.F.M., missionnaire au Pérou (ancien curé de St-Charles), le R. P. J. Tétrault, P.B., missionnaire manitobain au Tanganyika depuis une quinzaine d'années, le R. P. LeDorze, prêtre des Missions Etrangères, qui est aussi un dévoué missionnaire auprès de la classe ouvrière japonaise, et le R. P. Munnik, O.M.I., de Kimberley, Afrique du Sud.

Les heureux gagnants du tirage sont les suivants:

1. Le super gâteau de Noël, M. John Nagy, d'Edmonton, Alta;

2. L'étole pour dame, Mlle Diane Brissette, pensionnaire à l'Académie St-Charles;

3. Le complet de bébé, Mme Betty Marchalok, de Kenora, Ont.;

4. Panier crocheté et fleurs, Mme F. J. Olsen, 16-694 Sherbrooke, Winnipeg.

Le français à l'honneur

Depuis un mois nous nous fendons en quatre pour nous préparer au grand concours d'expressions françaises organisé par la Relève. Je dis nous nous fendons en quatre, je parle évidemment des braves qui n'ont pas craint de travailler.

Quel tour de force d'avoir à construire des phrases parfaites tout en respectant à la fois et Monsieur Le Genre et Madame La Négation et le cher Auxiliaire être et . . . que sais-je encore.

Mais rien n'est de trop lorsqu'il s'agit de notre belle langue française. Qu'elle nous pardonne les quelques hérésies grammaticales qui se sont glissées au cours de la lutte.

Le 22 novembre, nous sommes prêtes pour un combat définitif — nous — je veux dire les trois champions de chaque classe. Pour être plus précises disons les onze concurrents: avoir son nom dans les colonnes du journal est un honneur. Alors voici: Nicole Guillemette, Pauline Piché et Yvonne DeRocquigny, de la 11e année; Lucille Arnal, Ghislaine Guyot et Carole LaFlèche, de la 9e année. En 7e et 8e années, il y a trois représentantes de la classe des filles, Jocelyne Lauzé, Judy Frederick et Elisabeth Gagné, et deux représentants de la classe des garçons, Grant Bernardin et Léo Callarec. Notre dévouée Soeur Principale ne trouve pas la tâche très facile. Enfin, après deux heures, Jocelyne Lauzé, de la 8e année, remporte la palme.

Un bon groupe des nôtres accompagne notre gagnante au couvent du Sacré-Coeur, où a lieu l'élimination divisionnaire. Notre petite Jocelyne doit baisser pavillon laissant l'honneur à l'école du Sacré-Coeur.

Mais tout n'est pas perdu pour les concurrents de l'Académie St-Charles. Le 27 novembre au soir, nous nous reprenons à la réunion de l'Association de Parents et Maîtres, et Soeur Supérieure a promis des prix. Les filles de la 11e année sont certainement nées sous une bonne étoile. Le 1er prix, $3.00, est gagné par Pauline Piché, et le 2e, $2.00, par Nicole Guillenette. Nos félicitations à ces deux concurrentes. Nous tenons à remercier ici nos maîtresses qui se sont dévouées pour nous aider. Un remerciement spécial à la Rév. Sr Supérieure qui s'est imposée un surcroit de travail pour préparer toutes les phrases.

Maintenant, à nous de continuer le travail de la Relève, car comme dit M. G.-E. LaFlèche: "Il y en a de quoi à relever".

Une élève de la IXe année.

La Broquerie

Mariage Boulianne-Fournier

Le samedi 2 décembre avait lieu à l'arène de La Broquerie une soirée de famille à l'occasion du mariage de Mlle Yvonne Fournier, fille de M. et Mme Adélard Fournier, à M. Guy Boulianne, de Winnipeg. Le mariage avait été béni à la chapelle "Lady Of The Airways" par M. l'abbé Georges Savoie, vicaire à St-Norbert et aumônier du C.A.R.C.

Les frères du marié vinrent de Willow-Bunch pour assister au mariage. M. Joseph Boulianne servait de témoin à son frère, et sa soeur, Mme Paul Fournier, de Moose Jaw, touchait l'orgue. Mme J.-E. Bohémier, cousine de la mariée, exécuta quelques beaux cantiques.

La mariée eut comme témoin son père, M. A. Fournier, tandis que ses frère et soeur, Guy et Irène, étaient garçon et fille d'honneur, accompagnés respectivement de Mlle Cécile Cyr et M. Paul Boulianne.

Nouvelle boulangerie

Les lecteurs trouveront dans l'annonce collective de La Broquerie le nom d'un nouveau commanditaire, M. Joseph Normandeau, propriétaire de la "Boulangerie Habitant". On peut se procurer à la nouvelle boulangerie du pain blanc et du pain brun. Sur demande, on peut aussi obtenir des gâteaux ou autres pâtisseries.

Convalescentes

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Marc Brémaud et à Mlle Huguette Fisette de retour à la maison après un séjour à l'hôpital.

Concours

La gagnante du tirage de $5 du concours de "Souvenirs de colonisation" est Mlle Hélène de Rocquigny, de Haywood, Man. Félicitations à l'heureuse gagnante et merci à ceux et celles qui ont participé au concours. Un quatrième tirage aura lieu en fin de décembre. Bienvenue à tous. Pour plus de renseignements voir les annonces dans le journal **La Liberté et le Patriote.**



Ste-Agathe

Assemblée de l'A.P.M.

Une assemblée particulière de l'Association de Parents et Maîtres avait lieu le mardi soir 28 novembre. Après les débuts d'usages, les parents des élèves se rendaient dans les classes pour s'entretenir amicalement avec les maîtresses et pour discuter les moyens à prendre pour résoudre les problèmes des étudiants.

A l'issue des entretiens, on retourna à l'auditorium pour voir deux courts films éducatifs sur la bonne alimentation. On servit ensuite un goûter bienfaisant.

Succès du bingo

Les dames de la paroisse remercient chaleureusement tous ceux qui ont contribué à rendre le bingo de dimanche soir dernier, un magnifique succès.

Malades

Complet retour à la santé à M. Richard Nolette et à Mme Julien Brémaud.

L'APM de Notre-Dame-de-Lourdes s'inquiète des loisirs des jeunes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — L'Association de Parents et Maîtres de Notre-Dame-de-Lourdes tint sa deuxième assemblée régulière le dimanche soir 3 décembre à 8 h., sous la présidence de Mme Hubert Delaquis. La réunion s'ouvrit par la prière, et ce fut la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente par Mme Clément Le Moullec.

Ensuite, M. l'abbé M. Dacquay, curé, présenta un court exposé du programme de l'année, "Les loisirs". Les loisirs comprennent ces moments de temps libre non occupés au devoir d'état, moments qui doivent être employés de façon à parfaire le développement physique, culturel, social et moral tout en assurant une saine détente. M. le Curé montra que parents et jeunes entrent souvent en choc par rapport aux loisirs, ces derniers exigeant une grande liberté, des distractions plus variées; les premiers désirant plus de modération dans les sorties, plus d'intérêt au foyer.

M. Raymond Delaquis, président du comité de programme, invita ensuite l'assemblée à se diviser en équipes pour une discussion qui fit ressortir les points suivants: 1) le problème des loisirs se pose dans toute la paroisse tant à la campagne qu'au village; 2) les jeunes disposent d'une quinzaine d'heures de loisirs par semaine; 3) les jeunes voudraient une plus grande variété de distractions: soirée sociales, danses, tennis, billards, ballon-volant, concours de jeux, etc.; 4) les jeunes ne peuvent seuls organiser leurs loisirs; ils ont besoin d'un adulte qui puisse les aider.

M. Marcel Jamault accepta de bien vouloir s'occuper de l'organisation du curling pour les jeunes, le samedi.

Après l'étude concernant les loisirs, une table ronde porta sur la question d'un uniforme scolaire pour les filles. L'étude avait été préparée par un billet d'enquête auprès des parents et des membres. M. le Dr H. Delaquis, parlant au nom des commissaires, Mme M. Lejeune, au nom des parents, Mlle Yvonne Wanlin, élève de la 12e année, et la Rév. Sr Blandine, institutrice, firent ressortir les points relevés par l'enquête ainsi qu'un aperçu général du problème suscité surtout par la trop grande variété des costumes féminins parfois trop disparates, dispendieux, inappropriés ou inconvenants. L'enquête auprès des parents, dont l'ensemble favorise le costume, permettra à un comité d'étudier plus à fond les détails d'un uniforme et à en présenter les résultats aux assemblées subséquentes, ainsi que des modèles de costumes appropriés pour petites et grandes.

Le R. P. R. Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberte et le Patriote**, honora l'assemblée de sa présence et, avant l'ajournement de la séance, adressa quelques mots de félicitations aux 70 membres présents pour l'intérêt qu'ils manifestent à l'étude des problèmes des jeunes.

La prière des Associations de Parents et Maîtres et le chant de l'hymne national, "O Canada", terminèrent cette deuxième assemblée.

St-Norbert

Rencontre fructueuse

M. Jean-Paul Langlois, un des principaux collaborateurs de M. Alfred Rouleau, président général de l'Assurance-Vie Desjardins à Lévis, Qué., est venu rencontrer, vendredi soir, les directeurs de la Caisse Populaire de St-Norbert et répondre à toutes leurs questions au sujet de l'assurance. MM. Camille Dorge, Paul Beaumont, Ernest Sabourin, Maurice Cloutier et Albert Tellier, directeurs, et W.-A. Perron, gérant, affirment que cette rencontre fut très fructueuse.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	93.6	93.6	92.6	93	95.2
C.W. no 3	90.4	90.4	89.4	91.6	92
Fourrage no 1	89.6	89.6	88.6	91	91.2
Fourrage no 2	86.6	86.6	85.6	88	88.2
Fourrage no 3	83.6	83.6	82.6	85	85.2
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	144	144	144	143.6	143.6
C.W no 3—6 rangs	142	142	142	141.6	141.6
Fourrage no 1	126.2	126	125.6	125	125.2
Fourrage no 2	124.4	124.2	124	123.2	123.4
Fourrage no 3	121.4	121.2	121	120.2	120.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	135⅛	136.2	136⅛	135⅞	135⅞
C.W. no 3	130⅛	131.2	131⅛	130⅞	130⅝
C.W. 2 rej.	131⅝	132.6	132⅛	132⅜	131⅛
C.W. no 4	119⅜	120⅜	120.4	119⅞	119⅝
Ergot	116⅜	117⅜	117.4	116⅞	116⅝
Sur voie net	135⅜	136⅜	136.4	135⅞	135⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Décembre	93.2	93.2	92.2	93⅛	93⅝
Mai	97⅛	97.2	96⅛	95⅝	96.6
Juillet	95⅛	95	94⅜	94⅝	94.6
ORGE —					
Décembre	128⅛	128	127.6	127⅞	128.2
Mai	132	132	131⅞	131⅝	131⅞
Juillet	130.4	130	130	129⅞	129.6
LIN —					
Décembre	349.4	348	346.4	342.2	347.6
Mai	359	357.4	356.4	352.2	357
Juillet	353.4	352⅞	352	349	353.6
SEIGLE —					
Décembre	135⅞	136⅛	136.4	135⅛	135⅞
Mai	140.4	141⅛	141.4	140⅛	140⅞
Juillet	138	138⅞	138⅞	138.4	138⅞

(Pour la semaine du 27 novembre au 1er décembre 1961)

M. et Mme G. Bérard, d'Aubigny, célèbrent leurs noces d'argent

AUBIGNY — Le samedi 2 décembre, les paroissiens d'Aubigny, de Ste-Elisabeth et des paroisses environnantes se réunissaient pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Gaspard Bérard.

La fête débuta par une messe solennelle en l'église paroissiale d'Aubigny. M. l'abbé R. Nadeau, curé, officiait.

MM. Aurèle et Emile Desaulniers chantèrent le "Panis Angelicus". Les religieuses et Mlles Solange Touchette et Anita St-Jacques exécutèrent de beaux cantiques, accompagnées à l'orgue par Mme Ovide Robert.

Après la messe, tous se rendirent à la salle Normandin pour un souper, où l'on fêta non seulement M. et Mme G. Bérard, mais aussi leur fils, Irénée, et son épouse, nouvellement mariés à Edmonton et venus tout spécialement pour assister à cette cérémonie.

M. Aimé Bérard porta le toast, et une adresse fut lue, à laquelle MM. Gaspard et Irénée Bérard remercièrent en termes émus.

M. Noël Roy, maître de cérémonies, amusait vivement les gens par ses chansons et petites histoires comiques. M. Hormidas Bertrand raconta lui aussi de petites anecdotes qui égayèrent et occasionnèrent des éclats de rire.

MM. Emile et Aurèle Desaulniers entonnèrent des chansons, accompagnés au piano par Mme Aurèle Desaulniers. Mme Gérard Bernardin et Mlle Agnès Bérard firent entendre une belle chanson, ainsi que M. Benoît Gauthier et Mmes Emmanuel Nolette et G. Bérard.

M. l'abbé Nadeau offrit ses félicitations aux jubilaires et aux nouveaux époux.

Cette mémorable soirée se continua en divers amusements et pour terminer, un délicieux goûter fut servi.

La Relève

Sincères félicitations à Mlle Esther Roy qui remporta la victoire au concours éliminatoire de la Relève au couvent de St-Malo et aussi à l'école de St-Jean-Baptiste.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Charles Roy et à M. François Guillou, tous deux patients à l'hôpital de Morris.

M. A. Gendron, de Letellier, est décédé à l'âge de 73 ans

LETELLIER — M. Arthur Gendron, de Letellier, s'éteignit paisiblement le jeudi 30 novembre à l'hôpital de Morris, où il avait été patient pendant plus de deux mois.

Né en la province de Québec, M. Gendron arriva à Letellier dès son bas âge. Il fut employé de la compagnie Fraser & Empson comme mécanicien, pendant plusieurs années.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Mme David Desautels, de St-Jean-Baptiste, Mme Antonio Comeault, de Transcona, et Bernadette, à la maison; trois petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; un frère, Aimé, de Montréal, et une soeur, Mme Côté, de Montréal.

Le samedi 2 décembre, M. l'abbé E. Fontaine, curé, chanta le service funèbre de M. Gendron. M. l'abbé Georges Svoboda, curé de St-Joseph, assistait au choeur. Quelques membres de la chorale exécutaient le chant, accompagnés à l'orgue par Mme Alban Gallant.

M. Léo-Paul Comeault, petit-fils du défunt, portait la croix. Les porteurs étaient MM. Herménégilde Bouchard, Albert Breton, Euclide Desautels, Stanley Fraser, Gérard Leclair et Arthur Comeault. MM. J.-B. Ayotte et Albany Gallant firent la quête.

Remerciements

Les familles Gendron, Desautels et Comeault désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, de quelque manière que ce soit, à l'occasion de leur récent deuil.

25e anniversaire

Le samedi 2 décembre, un grand nombre de parents et amis de M. et Mme Roger Gauvin se réunissaient à la salle mémoriale de Letellier pour fêter ces derniers, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Plusieurs cousins et cousines de St-Boniface et de St-Pierre étaient du groupe. Tous s'amusèrent au son de la musique jouée par l'orchestre d'Otterburne. Un goûter fut servi, après lequel M. Isidore Bouchard fit les souhaits au nom des amis, et Adrien Gauvin, au nom des enfants. On présenta une bourse aux jubilaires.

Les retraitants

Dix hommes ont suivi la retraite fermée du 28 novembre, à Villa Maria. Depuis leur retour, ils font des éloges de leur séjour à St-Norbert. Serait-ce pour qu'un plus grand nombre réponde à l'appel à la prochaine occasion?

Naissance

A M. et Mme Armand Loiselle est née une fille, le 30 novembre à l'hôpital de Morris.

Bingo

Mme Florence Bell, de Morris, fut l'heureuse gagnante de la cagnotte de $300 à la soirée de bingo du 28 octobre. Il y avait 502 aspirants. La prochaine soirée est fixée au mardi 12 décembre. Tous sont invités.

L'APM de St-Pierre étudie "Les Clubs 4-H" et "Les loisirs"

ST-PIERRE — Mme Léontine Tessier, vice-présidente de l'Association de Parents et Maitres, présidait la seconde assemblée de Parents et Maitres tenue au Centre récréatif le jeudi 30 novembre.

Après la récitation de la prière de l'Association, Mlle Yvonne Legal, secrétaire, fit la lecture des minutes de la réunion précédente. Puis l'on procéda au choix d'un nouveau membre au comité des costumes. Mme Dorila Perron accepta de remplacer Mme Léon Gagné.

La présidente demanda ensuite à M. Armand Desharnais d'expliquer aux gens présents la nécessité de payer leur cotisation d'un dollar. Après un compte rendu des dépenses, l'évidence parlait pour elle-même. Aussi, à la fin de la soirée, quelques membres de l'exécutif circulèrent dans la salle afin de recueillir cet argent. D'après les résultats obtenus, les paroles de M. Desharnais furent bien comprises.

Les Clubs 4-H

M. Gérard Therrien, agronome, fut invité à renseigner les parents au sujet des Clubs 4-H. Il présenta ensuite Mlle Gail Denbow, économiste ménagère, de Morris, qui expliqua à son tour les différents cours, cuisine, couture, décoration intérieure, etc., auxquels les jeunes demoiselles peuvent s'intéresser. Des cours semblables sont également offerts aux dames. Mlle Denbow et M. Therrien ont tous deux bien insisté sur l'importance de ces cours et sur l'intérêt et l'encouragement que doivent fournir les parents à leurs enfants dans le travail des Clubs 4-H.

Mme Tessier remercia ces invités spéciaux.

Démonstration

Pour faire suite au programme, M. Richard Roy, professeur de la 9e année, et un groupe de garçons de l'école secondaire offrirent une démonstration de culture physique, fort appréciée de l'auditoire à en juger par les applaudissements répétés. L'agilité et la souplesse de ces jeunes sont remarquables et l'on ne peut que les en féliciter.

"Loisirs et famille"

Le clou de la soirée fut l'exposé de la première partie du programme que se proposent d'étudier les Associations de Parents et Maitres pour l'année 1961-62, "les loisirs". M. Claude Desrosiers, instituteur, expliqua très clairement ce que sont les loisirs, leur "pourquoi", la tâche des parents en ce qui concerne les loisirs de leurs jeunes, parce que "l'oisiveté est la mère de tous les vices", il faut remplir, bien remplir les heures libres des étudiants et étudiantes. Pour terminer, M. Desrosiers mit en relief l'idée que les loisirs deviennent une affaire de famille; "s'ils sont bien compris, notre société en sera transformée", dit-il.

Une discussion en groupe sur "Le problème des loisirs" s'ensuivit. Elle prouva que les jeunes ne sont pas satisfaits de ce qu'ils ont. Ils ne savent pas s'occuper, car leur initiative n'est pas développée. Donc, il reste à conclure que les parents doivent se préoccuper de l'organisation des loisirs de ceux qui leur sont confiés: leurs enfants.

Mme Adélina Roy remercia M. Desrosiers du beau travail présenté et elle le seconda en ajoutant que lorsque les parents s'y mettent, les enfants en bénéficient.

Un goûter vint clore cette assemblée, permettant aux membres du personnel enseignant de rencontrer les parents venus nombreux pour solidifier la coopération entre eux.

La Salle

Baptêmes

Le 3 décembre: Norman-Jean-Joseph, fils de Rémi Ritchot et de Jeannine Legourierec, né le 21 novembre à l'hôpital de Morris. Parrain et marraine, Jean-Marie Ritchot et Isabelle Desrochers, d'Aubigny.

Le 3 décembre: Aline-Florence-Marie, fille d'Eugène Vouriot et de Denise Marcoux, née le 26 novembre à l'hôpital général de St-Boniface. Parrain et marraine, Henri Vouriot et Florence Courchênes.

Pinewood, Ont.

Décès

Le 17 novembre dernier est décédé, à l'hôpital La Vérendrye de Fort Frances, Ont., M. Walter Hébert. Les funérailles eurent lieu en l'église Notre-Dame-du-Chenrin de Pinewood, le lundi 20 novembre.

Remerciements

Mme M.-Louis Hébert remercie sincèrement les parents et amis pour leur témoignage de sympathie à l'occasion du décès de son époux.

St-Lupicin

Oeuvre de charité

Les activités paroissiales ne sont pas trop nombreuses, mais tous sont très fiers de la grande oeuvre de charité que les Dames de Ste-Anne viennent d'accomplir en envoyant 175 livres de vêtements usagés, mais en très bonne condition, au R. P. Norbert Dufault, O.M.I., ancien curé de la paroisse et missionnaire dans le grand nord. Merci à Mme Léon Brunel, présidente, pour avoir mis la chose en marche et aussi à l'aumônier, M. l'abbé Florent Labonté, curé, qui rend toujours les assemblés si intéressantes.

Ste-Rose-du-Lac

Mariage Lapointe-Lépine

Le samedi 2 décembre, le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Lucille Lépine, de Ste-Rose-du-Lac, Man., à M. Roger Lapointe, de Laurier, Man. Les garçons et filles d'honneur étaient M. et Mme Raymond Bouchard, beau-frère et soeur de la mariée, Mlle Adéline Corbel et M. J.-B. Lapointe, frère du marié.

Une réception suivit le mariage à la salle d'amusements de Ste-Rose-du-Lac.

Que Dieu bénisse cette union et puissent ces époux trouver beaucoup de bonheur dans leur vocation!

AVIS
Village de St-Pierre

Avis est donné par les présentes que le Comité des Services publics tiendra une réunion publique le mercredi 20 décembre, à 10 h. a.m., à la Chambre du Conseil du Village de St-Pierre situé à St-Pierre, Manitoba, dans le but d'entendre la demande du Village de St-Pierre pour

(a) Un arrêté selon la section 66 de l'Acte du Comité des Services publics donnant droit d'en appeler au vote des contribuables ou électeurs sur le dit règlement no 89 du dit Village tel que réclamé par les sections 405 et 406 de l'Acte municipal, étant un règlement pour autoriser le Village à faire une concession-entente avec l'Inter-City Gas Limited pour l'installation, la distribution et la vente du gaz naturel en deçà de certaines parties déterminées du dit Village tel que décrit dans la dite concession-entente;

(b) Un arrêté du dit Comité approuvant le dit règlement no 89 et la concession entente qui en fait partie.

Les taux proposés formant partie de la concession-entente devant être autorisé par le dit règlement no 89 sont les suivants:

TAUX DU GAZ NATUREL

SERVICE GENERAL

Disponibilité:

A tous les clients résidentiels et commerciaux dont les bâtisses se trouvent à la portée des lignes principales du gaz de la Compagnie.

TAUX:

Premier	2 MPC employés par mois	$3.00	
Suivant	3 MPC employés par mois	1.10	par MPC
Suivant	5 MPC employés par mois	.90	par MPC
Plus	10 MPC employés par mois	.85	par MPC

TAUX MINIMUM:

Le coût minimum mensuel sera de $3.00 par mois.

TERME DU CONTRAT

Commande ouverte.

PAIEMENT DIFFERE:

Quand les factures ne sont pas payées à ou avant la date d'échéance, les frais par MPC seront augmentés de 3c le MPC et le prix brut ainsi dérivé sera appliqué.

TAUX COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

Disponibilité:

Ce taux est valable pour tous les clients du Village ci-dessus mentionné dont les bâtisses se trouvent à la portée des lignes principales du gaz de la Compagnie.

TAUX:

Premier	2 PMC employés par mois	$3.00	
Suivant	3 MPC employés par mois	1.10	par MPC
Suivant	4 MPC employés par mois	.90	par MPC
Suivant	190 MPC employés par mois	.85	par MPC
Plus	200 MPC employés par mois	.75	par MPC

TAUX MINIMUM:

Le coût minimum mensuel sera de $10.00 par mois.

TERME DU CONTRAT

Un an et par la suite jusqu'à terminé par avis écrit de 30 jours.

PAIEMENT DIFFERE:

Quand les factures ne sont pas payées à ou avant la date d'échéance, les frais par MPC seront augmentés de 3c le MPC et le prix brut ainsi dérivé sera appliqué.

Toutes personnes désirant faire des représentations à ce sujet seront entendues

Mme C. BOURGEOIS,
secrétaire-trésorière,
Village de St-Pierre.

Sainte-Claire

Noces d'or

M. et Mme Eugène Lucier, née Marie-Anne Bouvier, ont fêté, dernièrement, leur 50e anniversaire de mariage. Ce fut le premier mariage célébré dans l'église paroissiale, le 20 novembre 1911.

Aussi, 50 ans après, le lundi 27 novembre, les jubilaires, les parents et amis étaient tous à l'église, à 3 h. 30 p.m., pour assister à une messe d'Action de grâces. Les jubilaires reçurent la sainte communion.

Le soir, à la salle de la Légion, un banquet, offert en l'honneur des héros de la fête, réunit tous les nombreux parents et amis. M. l'abbé H. Dansereau, curé, adressa la parole et souhaita aux jubilaires de fêter encore dans la même église, leurs noces de diamant. Meilleurs voeux aux jubilaires.

St-Lazare

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb tenaient leur assemblée mensuelle le lundi 4 décembre. Un sujet d'importance discuté: celui des bourses pour les étudiants. Un comité fut organisé pour étudier la situation et il est à souhaiter que plus d'un étudiant saura profiter de ce nouveau programme des Chevaliers de Colomb.

Il fut aussi décidé à cette réunion que le troisième dimanche de chaque mois, tous seront invités à faire la communion en famille. Ce geste, s'il se réalise, sera sans doute l'un des plus profitables, non seulement aux Chevaliers de Colomb, mais aussi à tous les paroissiens, surtout par l'exemple qui leur sera donné.

Çà et là

Le vendredi 1er décembre, les Dames Auxiliaires organisaient un bingo à la salle paroissiale. Un grand nombre de paroissiens venaient par leur présence aider à faire de la soirée un véritable succès. Après le bingo, un goûter fut servi par les dames, puis on organisa une danse du bon vieux temps. Il est à souhaiter que les Dames Auxiliaires continuent leurs activités, car leur aide sera bienvenue lors de la construction de la nouvelle église, bientôt.

La première joute de gouret de la ligue Riding Mountain pour le club de St-Lazare aura lieu le dimanche 10 décembre à 3 h. de l'après-midi. Le club de St-Lazare rencontrera celui de Dauphin. Il va sans dire que tous verront l'une des équipes la plus forte de la ligue faire face aux nôtres, qui joueront pour la première fois dans cette ligue.

La chorale fait déjà beaucoup de progrès en préparation du chant de la messe de Noël. Plusieurs jeunes gens et demoiselles se rendent à l'école plusieurs soirs durant la semaine pour pratiquer, et ils doivent en être félicités.

Elie

Réunion de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maitres d'Elie tenait, le jeudi 23 novembre, une assemblée pour lancer le programme de l'année, "La famille et les loisirs". On avait le bonheur d'avoir comme conférencier le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., qui expliqua d'abord ce que le mot loisir voulait dire et fit comprendre qu'il y avait des heures de loisirs qui pourraient être mieux employées. Après la période de questions et réponses, il invita les parents à remplir une feuille d'enquête qui prouvera qu'il y a un grand nombre de loisirs.

Mme Champagne remercia le conférencier et le tout se termina par un café.

La Relève à Elie

Le dimanche 26 novembre avait lieu au gymnase d'Elie le concours de la Relève pour la Division des Prairies du Cheval Blanc.

Mlle Claudette Girard, présidente de la Relève, souhaita la bienvenue aux parents venus en grand nombre. Les élèves de l'Institut Collégial St-Paul firent ensuite entendre deux chants, "La jardinière du roi" et "Chante à la joie". M. Alphonse Tétrault présenta ensuite le juge, M. l'abbé Pierre Raymond, et les concurrents suivants: de l'Institut Collégial St-Paul, 12e année, Jeannette Lachance; 11e année, Céline Sénécal; 10e année, Claudette Girard; 9e année, Aline Girard. De l'Institut Collégial St-Laurent: 10e année, Anita Coutu; de St-François-Xavier, 8e année, Paulette Allard; d'Elie, 7e année, Lynette Désilets; de Fannystelle, 7e année, Carole Venne; de St-Eustache, 8e année, Mona Rivard; de St-Laurent, 7e année, Andréa Laronde, 8e année, Horace Buors.

Mme Léopold Girard, présidente de l'A.P.M. d'Elie, présenta le prix à la gagnante, Mlle Claudette Girard.

Il y eut ensuite un programme récréatif: "La sourde", par Brigitte Desrochers et Aline Girard; une récitation, "Pourquoi l'homme a-t-il été créé avant la femme", par Lynette Désilets; un morceau de piano par Gisèle Bruce et Paulette Couté; et une saynète, "Encore le mariage", par Carole Bernardin et Marc Désilets.

Après les remerciements au juge et aux parents et maitres, M. le président invita M. l'abbé Raymond à dire quelques mots. La soirée se termina par le chant de l'Association et l'au revoir.

Va-et-vient

Bon voyage à M. Oliva Dufour qui est en voyage en Colombie-Britannique.

M. Albert Ménard est de retour de Red Rock, où il assista aux funérailles de son beau-frère, M. Alfred Roy.

Malade

Prompt rétablissement au petit Richard Beaudry, fils de M. et Mme Maurice Beaudry, patient à l'hôpital général de St-Boniface.



VICTORIEUSE DE LA SECHERESSE — Alors que maints secteurs des provinces des Prairies ont connu des pénuries critiques de foin l'été dernier, à cause de la sécheresse, les zones desservies par de petits systèmes d'irrigation en ont très peu souffert. Mentionnons par exemple la récolte plantureuse de foin que l'on a obtenue dans la région de Rush-Lake, en Saskatchewan, où l'entreprise d'irrigation de Swift-Current a montré sa valeur.
(Photo Ministère de l'Agriculture du Canada)

Notes agricoles

L'irrigation au secours des bestiaux

Petits réseaux de grande valeur

Limportance des petits ouvrages d'irrigation dans les zones de faible pluviosité des provinces des Prairies a été tragiquement mise en évidence durant la crise causée par la sécheresse de l'été dernier.

Les ouvrages individuels d'irrigation et les réseaux desservant toute une localité ont assuré des stocks essentiels d'aliments pour le bétail à un moment où les autres sources d'approvisionnement disparaissaient sous l'action d'une sécheresse prolongée.

Outre les surfaces comprises dans les grandes entreprises d'irrigation, plus de 100,000 acres des provinces des Prairies sont irriguées au moyen de 4,000 petits ouvrages.

Ce qui s'est passé dans le sud-ouest de la Saskatchewan, zone consacrée principalement à l'élevage mais particulièrement exposée à la sécheresse, a fait ressortir le rôle important joué par les petits aménagements.

Dans ce secteur, signale M. G. L. MacKenzie, directeur de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, plus de 60,000 acres sont irriguées. La moitié de cette surface a été aménagée à même six grandes entreprises d'irrigation réalisées et exploitées par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies à l'intention des éleveurs.

Les six entreprises en question sont celles de Val-Marie, Val-Marie-Ouest, Eastend, Consul, Maple-Creek et Swift-Current. Elles assurent chaque année une production minima de 100,000 tonnes de foin de qualité supérieure.

Quand aux 6,000 acres de la région de Rush-Lake desservies par l'entreprise d'irrigation de Swift-Current, M. MacKenzie souligne que, calculée d'après le prix du même volume d'aliments achetés ailleurs et transportés sur place, la production de ce secteur est évaluée à $125,000.

Il en est ainsi de tous les autres secteurs qui ont des réseaux d'irrigation.

Outre sa valeur économique, l'irrigation a aussi permis d'éviter en grande partie dans ce territoire la vente forcée des bovins et la liquidation des troupeaux de reproduction, faute d'aliments.

* * *

Pour déjouer la cherté du foin

Etant donné que le foin coûte jusqu'à $30 la tonne dans les provinces des Prairies, il est plus économique de donner une ration moyennement riche en grains aux veaux de boucherie durant l'hiver, d'après M. S. E. Beacon, de la Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada, à Melfort (Sask.).

A $15 la tonne pour le foin et 1½c. la livre pour le grain, les essais d'alimentation effectués à Melfort démontrent qu'il est avantageux de donner des quantités moyennes de chaque groupe d'aliments.

L'essai comportait trois lots de 14 veaux de boucherie pesant environ 400 livres en moyenne. Chaque lot a reçu différentes quantités de foin et suffisamment de grain pour permettre aux animaux d'accroître leur poids d'environ 1 livre par jour au cours de l'hiver. A la fin de la saison de paissance suivante de 95 jours, les animaux ont été pesés pour voir quel lot avait le plus augmenté son poids au pâturage.

Au cours de l'hiver, le lot no 1 avait consommé une moyenne de 11.4 livres de foin et de 1.2 livre de grain; le lot no 2, 7.5 livres de foin et 3.2 livres de grain; le lot no 3, 3.8 livres de foin et 6 livres de grain. A la fin de la saison de paissance, le gain moyen par animal dans les trois lots s'établissait à 176, 190 et 171 livres respectivement.

Le coût des aliments par livre de grain au cours de l'hiver précédent pour les trois lots avait été de 9.8, 9.7 et 10.9c., alors que le foin coûtait $15 la tonne. A $30 la tonne pour le foin, le coût s'élèverait à 17.8, 14.9 et 13.5c.

Aux prix actuels du foin, les veaux de boucherie recevant environ 7½ livres de foin par jour, plus la quantité requise de grain, seraient encore les plus économiques, compte tenu des gains faits au pâturage.

Grande-Clairière

Çà et là

M. et Mme Jean Copet ont déménagé de Harteny à Souris.

M. Roger Gatin et Mlles Marie-Thérèse et Irène Rez, de St-Boniface, ont visité leurs parents.

Mme Jos. Berthelette est partie passer l'hiver avec sa fille, Mme Henri Laberge, à Brandon.

Il y aura une partie de cartes le 10 décembre prochain. Bienvenue à tous.

Ste-Amélie

Çà et là

M. Georges Casavant s'est rendu à Ste-Rose le mardi 28 novembre pour assister à une assemblée agricole à la salle mémoriale.

M. et Mme Gustave Debeucklaere se sont rendus à Winnipeg, la semaine dernière, avec M. et Mme Jos. Vandepoele, pour assister au congrès des Fermiers Unis.

Mlle Gloria Casavant, de St-Charles, a rendu visite à M. et Mme Art. Desjardins, père, le dimanche 26 novembre.

Sincères condoléances à Mme Eugénie Neault à l'occassion de la mort de son frère, M. Alex. Jeannotte, de Windsor, Ont. Mme Neault était justement revenue d'Edmonton. Elle se rendit en Ontario pour les funérailles.

M. Gérard Desjardins et son fils, Marcel, de St-Charles, Man., étaient en visite chez M. et Mme Arthur Desjardins, père, le dimanche 26 novembre, à l'occasion de leur anniversaire de mariage.

Mlle Irène Langlois, de Virden, Man., était de passage au presbytère pour quelques jours pour visiter sa soeur, la semaine dernière.

Naissances

A M. et Mme Louis Ferec (Romilda Soucy) est née une fille le 28 novembre à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

A M. et Mme Laurent Pinette (Emélie Roussin), de Dryden, Ont., est née une fille le 2 décembre à l'hôpital de Dryden, Ont.

Fannystelle

Soirée de l'Association

Le dimanche soir 5 novembre, à 8 h., se déroulait dans l'auditorium de l'école élémentaire de Fannystelle, un court mais joli programme, à l'occasion de la collation des diplômes de français aux élèves qui écrivirent avec succès leurs examens en mai dernier.

Plusieurs parents et amis se firent un devoir de venir encourager les jeunes. M. l'abbé P. Raymond, visiteur des écoles, tint à réchauffer, par des paroles convaincantes, l'âme des élèves canadiens-français. Tous se retirèrent contents et avec l'idée de faire davantage l'an prochain.

Çà et là

Gérald Richard représentait l'école de Fannystelle au concours d'épellation anglaise tenu à Elie.

Sincères félicitations à Mlle Theresa Stangl qui a gagné le titre de "Miss Blue Bomber". On espère qu'elle se méritera le titre de "Miss Grey Cup".

N.-D.-de-Lourdes

Cours d'art culinaire

Le samedi 18 novembre étaient réunies à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes une soixantaine de dames de la campagne et du village. Elles assistèrent à un cours de cuisine, gracieuseté de la Coopérative de Notre-Dame-de-Lourdes et présenté par Mme Johnson, de Carman, graduée du cours de l'économie domestique de l'Université de Manitoba.

Ce n'est pas croyable les plats qu'on peut préparer dans une demi-journée, lorsqu'on est bien organisé. Mme Johnson a préparé devant son auditoire pains blanc et brun, brioches, biscuits, tartes, gâteaux et même de la viande et du poisson.

Après avoir fait cuire toutes ces bonnes choses, les plats furent mis à la disposition des dames qui se régalèrent tout en prenant une tasse de café. Chacune retourna chez elle heureuse d'un si agréable après-midi et avec de bonnes recettes à préparer pour la saison des Fêtes.

La Coopérative de Notre-Dame se propose d'offrir de nouveau aux dames un cours de la sorte, l'an prochain.

Vassar

Baptêmes

Le 28 octobre: Shane, fils de M. et Mme Emile Slusarczyk. Parrain et marraine, Edward Slusarczyk et Thérèse Côté.

Bonita, fille de M. et Mme Emile Slusarczyk. Parrain et marraine, Léo Desjarlais et Janet Slusarczyk.

Corinne, fille de M. et Mme Emile Slusarczyk. Parrain et marraine, Théodore Slusarczyk et Thérèse Côté.

Mariages

Le 4 novembre avait lieu, en l'église du Sacré-Coeur de Vassar, le mariage de Mlle Rose-Marie Novding à M. Léo Smetana. Il y eut réception à la salle paroissiale.

Le 18 novembre à 4 h. p.m., M. l'abbé O. Larochelle, curé, bénissait le mariage de Mlle Sonia Sawka, de Piney, à M. René Vinet. Les nouveaux époux demeureront à Winnipeg.

Jour du Souvenir

Le Jour du Souvenir a été célébré cette année en la salle paroissiale. Le programme débuta par une prière pour les soldats morts au champ d'honneur. Deux des jeunes gens de la paroisse sont disparus à la dernière guerre, MM. Zéphirin et Louis Bouchard.

Le mot de bienvenue fut rendu par M. René Turgeon. Les élèves des 5e à 8e années présentèrent deux pièces, faisant ressortir la grandeur du sacrifice de celui qui donne sa vie pour la patrie.

Les élèves des grades élémentaires exécutèrent un chant mimé, "Malborough s'en va-t-en guerre".

Merci aux institutrices et aux élèves pour cette agréable soirée.

Souper annuel

Le souper annuel, qui réunit chaque automne les membres des clubs de jardins et de couture des paroisses environnantes, eut lieu en la salle paroissiale de Vassar, le 20 novembre. Des représentants de Vita, Dominion City, Piney, South Junction et Sprague étaient présents. Ce repas fut suivi d'une conférence donnée par M. Negrych, agronome de Vita.

Concours d'expressions françaises

Le 23 novembre eut lieu l'élimination pour le concours de bonnes expressions françaises. Les juges furent M. l'abbé Larochelle, Mmes Georges Boutang, Maurice Gauthier et Aimé Beaudry. La gagnante fut Marie-Anne Beaudry, élève de 7e année. Sincères félicitations à Mlle Beaudry.

Bazar paroissial

Le bazar paroissial, qui eut lieu les 19 et 26 novembre, remporta un vrai succès. Un cordial merci à tous ceux qui, par leurs efforts et dons, ont contribué à cette organisation. Un merci spécial aux membres de la Ligue Féminine Catholique.

Décès

Mme John Defriese (Edmontine Boutang) est décédée à l'hôpital de Roseau, Minn., le 16 novembre, à l'âge de 52 ans. La messe de Requiem fut chantée en l'église de Fort Garry, le 18 novembre.

St-Léon

Démonstration d'art culinaire

Sous les auspices de la Coopérative, une intéressante réunion fut tenue à la salle paroissiale, le jeudi 3 novembre. Il s'agissait d'une démonstration d'art culinaire.

Devant une quarantaine de personnes assises en demi-cercle autour d'une table, où s'étalaient les produits qui entrent dans la confection du pains et des pâtisseries, Mme Johnson, économiste, fit du pain. Tout en pétrissant la pâte elle expliqua l'importance de tel ou tel produit, la manière de procéder, la manipulation de la pâte, et indiqua le degré de chaleur, etc. Pendant que le pain levait, elle fit une tarte, un gâteau éponge, des biscuits, plats en casserole et des "chikenburgers". Un poêle électrique avait été installé et les mets cuisaient à tour de rôle.

Pendant la réunion, on fit le tirage de six colis contenant chacun 10 boites de conserves et produits "Co-Op".

M. Lucien Georges, gérant du magasin coopératif, présenta et remercia les organisateurs.

Un délicieux goûter, genre buffet, fut ensuite servi. Les dames présentes apprécièrent beaucoup cette démonstration si instructive et intéressante.

Malades

Mme Lucien Georges, qui fit un séjour à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, se remet tranquillement à la maison.

M. Cléophas Major, Mme Marguerite Rondeau et M. Lucien Rondeau sont présentement à l'hopital.

Çà et là

Un bon groupe de paroissiens se sont rendus à Notre-Dame-de-Lourdes pour assister au Festival de la Relève de la Montagne. Mlle Liliane Talbot, élève de 10e année, représentait l'école de St-Léon.

Maintenant que la saison d'hiver est commencée, les organisations paroissiales ont repris leur fonctionnement.

Les dames suivent régulièrement leur cours de couture. Il faudra voir les merveilles qui seront présentées à la journée de parachèvement, le 14 décembre.

Le Club 4-H, pour les étudiants, est aussi en pleine activité.

On promet une réunion de l'Association de Parents et Maitre des plus intéressantes pour la mi-décembre.

Les Hongrois sont montés dans une automobile décapotable et sont partis, jouant l'harmonica et mâchant le maïs soufflé

Mille Franco-Manitobains ont eu l'occasion d'enrichir leur vocabulaire samedi soir dernier lorsque le concours provincial de bonnes expressions s'est déroulé à l'auditorium Notre-Dame de St-Boniface. Neuf élèves, qui représentaient 38 centres après avoir survécu aux épreuves préliminaires, ont fait face au R. P. G. Ramaekers, S.J., et aux deux juges adjoints, M. G. Laberge et Mlle Yolande Gendron, dans une lutte très profitable aux spectateurs. D'un côté, scrutant les listes officielles, le Père Ramaekers offrait une phrase horriblement affligée d'anglicismes et de fautes grammaticales et, de l'autre côté, les concurrents, à tour de rôle, renvoyaient la phrase purifiée et embellie. Mais, à huit reprises, la phrase renvoyée manquait à la perfection, un jeune reculait sa chaise de la ligne de feu jusqu'au moment où Mlle Johanne Lafrenière, de Ste-Rose-du-Lac, se trouva seule et victorieuse.

La bataille au moyen de phrases que l'on avait étudiées et réétudiées depuis deux mois revêtait parfois un cachet un peu mécanique, mais les participants y ajoutèrent une note humaine qui allait jusqu'à l'hésitation chez les juges.

"Les Hongrois" et "Les Russiens" figurèrent souvent dans les phrases à corriger, mais ce n'était pas une question de favoritisme national. "LezzzzHongrois", de dire une concurrente, (il y avait huit filles et un garçon) et les juges consternés se consultèrent. Oui, leurs oreilles avaient capté la "liaison" qui était de trop et mademoiselle dut battre en retraite, victime des Hongrois.

Moment dramatique aussi quand la première prise en défaut fit appel aux règlements des concours préliminaires. Elle pensait avoir droit à une "chance" et le juge en chef n'avait pas expliqué ce point clairement. Elle eut sa chance aux applaudissements de la foule.

Mais plus tard . . . "affranchir" a cédé le pas, fautivement à "affranchissez", un "le" s'est introduit à la place d'un "la" et "un" harmonica a été coiffé de l'article "une". Ce dernier incident a donné lieu à un bel acte d'humilité de la part des augustes juges. Hésitation d'abord, tête-à-tête ensuite et finalement consultation de Larousse. Et voilà, malgré la terminaison en "a" qui, dans la tradition latine, indiquerait un mot féminin, on s'est rendu compte que l'harmonica était d'origine allemande et du genre masculin.

(Les érudits dans la foule auraient voulu disputer une autre décision, celle qui a rejeté le mot "pensionnaire" comme traduction de "roomer" en faveur de "chambreur". Le mot "chambreur" n'est pas français.)

Eléments personnels

A une reprise, la concurrente s'est rendu compte de son erreur mais trop tard, car le chronométreur, M. Gabriel Dufault, avait frappé la clochette, indiquant la fin des quinze secondes réglementaires. La belle tenue des participants, leurs voix agréables, leurs personnalités diverses ajoutèrent au plaisir des spectateurs. Il fallait par exemple ajuster la hauteur du micro afin qu'une petite concurrente puisse l'atteindre aussi bien que la grande gagnante. Deux boites (de Helen's Catering Service) contenant les numéros reposaient sur une table au centre du théâtre et chacun d'y puiser à tour de rôle. Les juges contribuèrent à maintenir le sérieux des concurrents en se regardant avec une tristesse pondérée à l'occasion des fautes.

C'est Son Exc. Mgr Maurice Baudoux qui présenta le trophée provincial à Mlle Johanne Lafrenière, de Ste-Rose-du-Lac, 7e année, seule survivante de la lutte. Les trophées divisionnaires et d'autres récompenses furent distribués ensuite par MM. Hervé Sala, représentant l'Association d'Education, René Deleurme, président de l'Association des Instituteurs, Georges Laberge, représentant de Fides, et Denis Chenier, président provincial de la Relève. Voici la liste des concurrents: Mlle Joanne Lafrenière, 7e année, Ste-Rose-du-Lac; Mlle Marie-Anne Beaudry, 7e année, Vassar; M. Bernard Lafaut, 7e année, Mariapolis (La Montagne); Mlle Lucille Dupont, 8e année, St-Georges; Mlle Paulette Lebleu, 8e année, Académie St-Joseph (St-Boniface); Mlle Esther Roy, 9e année, St-Malo (Iberville, Rivière-Rouge); Mlle Emma Bérard, 10e année, Sacré-Coeur (Langevin); Mlle Rose-Marie Roy, 10e année, Ile-de-Chênes (Coquart, Seine), et Mlle Claudette Girard, 10e année, Elie (Cheval-Blanc).

Programme artistique

Cette partie du programme s'acheva par une brève allocution. M. Hervé Sala, vice-président de l'Association d'Education, félicita, au nom de cette société, les responsables de la soirée et du concours, qui offrent ainsi aux moins jeunes des motifs de fierté et de consolation.

Mlle Georgette Legal, de St-Adolphe, agissait comme présidente de la soirée, avec charme et distinction. "Notre mouvement de Relève est encore jeune, puisqu'il n'a pas encore un an: il peut donc avoir quelque faiblesse, mais nous nous glorifions tout de même modestement d'avoir accompli quelque chose, et nous comptons sur l'appui de la population française de notre province pour nous prêter main-forte afin que nous puissions continuer notre travail", d'expliquer Mlle Legal. Elle présentait ensuite la chorale de St-Norbert qui, sous la direction de M. Marcien Ferland, exécuta un "Ave Maria" de Vittoria, le cantique "Mère admirable" de Casimiri et une chanson style canon "Sur le quai . . .". Beau choeur de voix bien équilibrées et disciplinées.

Après le concours, MM. Michel Koryluk et Michel MacDonald, du Juniorat, ont joué un sketch comique intitulé "Les Quatre Prunes". M. Koryluk, serviteur, se dédommagea des impositions de son patron, M. MacDonald, en mangeant les quatre prunes, destinées à un voisin.

Vinrent ensuite les majorettes de Mariapolis qui, maniant des baguettes argentées, exécutèrent plusieurs évolutions au son d'une musique martiale.

M. Robert Boulanger, instituteur à Notre-Dame-de-Lourdes qui étudia le chant auprès des maitres de Hollywood l'été dernier, permit aux auditeurs d'apprécier le talent musical des huit jeunes membres de la chorale qu'il vient de former à Notre-Dame-de-Lourdes.

M. Georges LaFlèche, accompagné de M. Jim Piree, guitariste, concluait le programme avec une série de chansons populaires.

On laissa alors le temps aux adultes de partir avant le commencement d'une soirée dansante. Par le nombre de spectateurs et la qualité du programme, ce fut un événement mémorable.



On voit sur cette photo, de gauche à droite, les trois juges et le chronométreur du grand Concours de la Relève: M. G. Laberge, gérant de Fides, le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, et Mlle Yolande Gendron, institutrice, et M. Gabriel Dufault, ancien président provincial de la Relève qui vint spécialement du Collège d'Otterburne "pour tenir le temps". Les juges s'acquittèrent "paternellement" de leur délicate tâche, s'attristant doucement à l'occasion des fautes qui éliminaient graduellement le tel ou tel candidat.



Ces jeunes filles ont parcouru plus de cent milles, de Mariapolis à St-Boniface, pour apporter leur brillant concours à la soirée provinciale de la Relève franco-manitobaine. Maniant avec dextérité leurs baguettes argentées, ces "majorettes" évoluèrent avec grâce et précision au son d'une musique martiale et se méritèrent les applaudissements les plus enthousiastes.



M. Michel Koryluk, à gauche, et Michel MacDonald, du Juniorat de la Ste-Famille, ont joué un sketch comique intitulé "Les Quatre Prunes" immédiatement après le Concours de Bonnes Expressions Françaises de la Relève. Leur parfaite diction, leur bon entrain et leur dynamisme furent très appréciés de l'auditoire nombreux qui emplissait l'auditorium Notre-Dame.



Son Exc. Mgr Maurice Baudoux présente le trophée provincial à Mlle Johanne Lafrenière, de Ste-Rose-du-Lac, gagnante du grand concours de Bonnes Expressions Françaises organisé par la Relève franco-manitobaine samedi soir dernier dans l'auditorium Notre-Dame à St-Boniface. Plus de 1,000 personnes, dont des centaines de jeunes, venaient d'assister à la lutte serrée qui avait mis aux prises neuf concurrents venus des divers coins de la province.

☆ ☆ ☆



Ces huit petits chantres font partie de la chorale que M. Robert Boulanger, instituteur à Notre-Dame-de-Lourdes, a présenté au public manitobain lors de la soirée de la Relève franco-manitobaine. Ils sont dignes de leur directeur, qui lui-même a étudié sous la direction de grands artistes à Hollywood.

☆ ☆ ☆



M. Georges-Edouard LaFlèche, artiste de grande renommée, a voulu participer "gratuitement" à la grande soirée de la Relève, pour le plus grand profit des centaines de jeunes Franco-Manitobains qui avaient envahi l'auditorium Notre-Dame. Il était accompagné du guitariste, M. Jim Piree.

Le martyre d'un prêtre à Shanghai a déclenché la résistance spirituelle de la jeunesse chinoise

HONG KONG — On a commémoré à Hong Kong le dixième anniversaire de la mort du R. P. Bede Tsang, jésuite, décédé à cause des souffrances endurées à la suite de sa fidélité inébranlable à l'Eglise.

Docteur ès-lettres de l'Université de Paris, recteur du collège St-Ignace de Shanghai, doyen de la faculté des lettres de l'Université "L'Aurore" de cette ville, le Père Bede Tsang, de la compagnie de Jésus, eut le courage, un jour dans une réunion publique, de s'opposer à une motion par laquelle "les catholiques s'engageaient à promouvoir dans leurs écoles le mouvement de la Triple Autonomie", prélude à l'Eglise patriotique schismatique. Il avait ainsi scellé son sort.

Arrêté le 11 août 1951, il mourut en prison juste trois mois après, soit le 11 novembre, à l'âge de 47 ans, après d'épuisants interrogatoires, où nuit après nuit, on s'efforçait de le "convaincre" de prendre la tête du mouvement schismatique. Le manque de sommeil prolongé et la tension morale l'épuisèrent à un tel point qu'il tomba dans le coma. Transporté à l'hôpital de la prison, il y mourut après quelques jours.

Le deuil public

Sa mort fut pour la chrétienté de Shanghai l'occasion de manifestations religieuses extraordinaires, et pour les jeunes le point de départ d'une magnifique résistance spirituelle. La police, prise au dépourvu, ne put empêcher les messes que la jeunesse catholique faisait célébrer pour celui qu'elle considérait comme un véritable martyr et où elle arborait ostensiblement le deuil: brassards blancs pour les garçons et fleurs blanches pour les filles.

Sa tombe au cimetière catholique ne porte aucun nom, car il fut interdit d'en graver un sans le faire suivre de l'épithète "criminel". Elle devint un lieu de pèlerinages et fut constamment ornée de fleurs jusqu'au jour où la police découvrit l'inscription — jugée séditieuse par les autorités communistes — de "Vive le Christ-Roi" et en interdit l'accès.

Le courage le plus rare et le plus nécessaire est celui qui fait supporter chaque jour, sans témoin et sans éloges, les traverses de la vie. — BERNARDIN DE ST-PIERRE.

La formation en Europe des quatorze Africains

RUBAGA — Des organisations catholiques européennes ont mis douze bourses à disposition de Mgr Kiwanuka, archevêque autochtone de Rubaga, en Ouganda, afin de permettre à douze étudiants africains de poursuivre leurs études en Europe.

L'archevêque vient de choisir les douze bénéficiaires, parmi lesquels se trouvent deux protestants et un musulman.

Archevêque de Rubaga depuis le mois de mars 1961, Mgr Kiwanuka a déjà envoyé quatorze Africains poursuivre leur formation en Europe.

Les communistes et l'anneau nuptial

MOSCOU — Radio-Moscou a déclaré récemment qu'on ne pouvait faire aucune objection à la coutume de porter un anneau nuptial, celui-ci étant actuellement "purifié de toute influence religieuse".

La radio soviétique a ajouté que l'anneau nuptial était, dans le passé, le symbole du mariage religieux, mais qu'il est porté actuellement même par des athées et des membres du parti, parce qu'il n'a plus aucune signification religieuse.

Rencontre des dirigeants de la SRC et de la BBC

OTTAWA — Les chefs des deux plus importantes entreprises publiques de radiodiffusion du monde ont procédé, à Ottawa, à de multiples échanges de vues sur leurs problèmes communs.

M. Hugh Carleton Greene, O.B.E., directeur général de la "British Broadcasting Corporation", était de passage dans la capitale du Canada, où il s'est entretenu avec M. Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada, et avec quelques autres de ses officiers supérieurs.

Au terme d'une visite rapide de l'Amérique du Nord, M. Greene a participé à une réunion du Conseil d'administration de la Société et a discuté de divers problèmes avec le docteur Andrew Stewart, président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

La visite de M. Greene, sa première depuis qu'il a accédé à la haute direction de la B.B.C., s'inscrit dans la célébration de deux jubilés d'argent. En effet, le 2 novembre, la Société Radio-Canada célébrait sa 25e année d'existence, alors que la B.B.C. soulignait le 25e anniversaire de l'établissement de son service de télévision.

Les deux organismes poursuivent des fins identiques: l'affirmation d'une identité nationale, la production d'un choix complet d'émissions et la satisfaction des besoins de la nation en radiodiffusion.

M. Greene fut promu au poste de directeur général de la "British Broadcasting Corporation" le 2 janvier 1960, après avoir fait carrière de journaliste, servi dans la "Royal Air Force" et assumé diverses responsabilités à la B.B.C. durant 20 ans. M. Hugh Carleton Greene est le frère du réputé romancier catholique Graham Greene, avec le concours duquel il vient de publier une anthologie intitulée "The Spy's Bedside Book".

Il faut avoir le courage de ce qu'on est, avant d'avoir le courage de ce que l'on veut être.

P. MONIER.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture: O Canada
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.01—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.12—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro, Juifs
1.30—Nos nations au micro, Italiens
2.30—Nos nations au micro, Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro, Polonais
4.00—Nos nations au micro, Slovaques
4.30—Nos nations au micro, Allemands
6.00—Echos marials
6.15—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Récital du dimanche
7.00—Match Intercités
7.30—Petit Concert
8.00—Terre Nouvelle
8.30—Concert léger
9.00—Radio-Journal
9.10—A l'Opéra
11.30—Nouvelles
11.35—Fermeture O Canada

Du lundi au vendredi inclusivement

6.50—Ouverture O Canada
6.55—Radio-Journal
7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Cuisine et Oreille fine
9.35—A vendre, à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Un homme et son péché
10.15—Chantez en travaillant
10.30—Concours Bonus Postal
10.35—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—A votre choix
12.30—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Chronique sport.
1.15—Chansons vedettes
1.30—Réveil rural
1.45—Le trio lyrique
2.00—Fémina
2.15—Vies de Femmes
2.30—Miss Music Hall
2.45—Psychologie de la vie quotidienne
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.15—Radio-Sacré-C.
4.30—Le club des jeunes
5.00—Radio-Journal
5.15—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Chronique sport
6.10—Sélection spéciale
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.08—Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Aperçu du piano moderne
7.45—Interview
8.00—Continental
8.15—Les Affaires de l'Etat
8.30—Universités 1961
9.00—Radio-Journal
9.30—Orchestre de chambre
10.00—Festivals Européens
11.00—Musique de danse
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles
12.10—Fermeture O Canada

MARDI

7.30—Interviews
8.00—Orchestre de Lucio Agostini
8.30—Des idées et des hommes
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Concerts symphoniques
10.30—Cabaret latin
11.00—Musique de danse
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

MERCREDI

7.30—Veillée à la Chandelle
8.00—Une guitare et 4 mots d'amour
8.30—Hommes de science
9.00—Festivals du mercredi
11.00—Musique de danse
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Omer Dumas et ses ménestrels
8.30—Place publique
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro, Allemands
11.00—Musique de danse
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

VENDREDI

7.30—Actualités françaises
7.45—Interview
8.00—Hier et aujourd'hui
8.30—L'aventure de l'homme rouge
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Musique de danse
11.30—Pianorama
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

SAMEDI

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
9.00—Téléphone magique
9.30—A vendre, à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.45—Mgr de Mazenod
12.00—Nouvelles
12.10—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps
1.10—Union des électeurs
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—A votre santé
1.40—Chant lyrique
2.00—Siesta
2.30—Carousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélections spéciales
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Variétés
7.30—Au clavier
7.45—La soirée du hockey
9.30—Musique de danse
10.00—Radio-Journal
10.30—Visite chez les chansonniers
11.00—A la fin du jour
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Un mot du directeur

Depuis quelques semaines, notre horaire a subi des transformations importantes. Suivant une entente avec Radio-Canada, nous diffusons plus de quarante heures d'émissions du réseau par semaine, comparativement à vingt-sept jusqu'en septembre dernier.

Nous savons parfaitement que cela ne va pas sans inconvénient du point de vue d'un certain nombre d'auditeurs. Il a fallu écouter ou déplacer des émissions locales identifiées depuis des années avec certaines périodes de la journée. Mais c'est dans l'intérêt général du poste que nous avons conclu cette entente. Une nouvelle source de revenus est de nature à perfectionner ou renouveler l'équipement et, par conséquent, la production locale elle-même.

Quant aux nouvelles émissions du réseau, elles apportent une plus grande variété à la programmation. Preuve que la production locale n'est pas négligée, d'ailleurs, notre discothèque s'enrichit tous les jours et une nouvelle console sera mise en opération bientôt.

La radio, comme toute technique moderne, évolue rapidement et la formule parfaite reste toujours un idéal, sinon un fait.

Roland COUTURE,
directeur-gérant.

Table tournante

En tête des succès à Montréal, "Pepito", suivi de "Qu'il est doux". Dans la liste "nationale" (anglaise) publiée par BMI, on trouve "La chanson du grillon". Du côté du ranch, Marcel Martel a enregistré une version de "Hello Mary Lou" (numéro un à Jasper l'été dernier). Et voici un microsillon qui fera plaisir aux amies de Luis Mariano: on y retrouve "La belle de Cadix", "Rossignol", "Par delà", etc.

L'animateur des "Succès du jour", Christian Leroy, prédit une bonne place à "Michaele" de Guy du Rosier. Cette voix tropicale rappelle les "Maniboulas", importateurs du "merenge" haitien dans les prés de la chanson canadienne. (Il pousse beaucoup de mauvaises herbes dans ces pâturages embroussaillés.)

Les Djinns ont un album de chansons de Noël, vous l'avez entendu?

Parmi les orchestres, retenons le nom de Michael Ionesco, qui nous offre une sélection splendide de musique tzigane . . . et le Hollywood Bowl ajoute une cueillette de compositeurs scandinaves ("Vikings") à ses tournées exotiques que nous possédons déjà: Italie, Espagne, Danube, Russie.

Potins

André Martin s'absente quelques jours pour une visite chez le dentiste. Ne le dites pas à Radio-Canada, mais d'après une petite enquête du chroniqueur, bien des auditrices préfèrent notre coq matinal à Miville.

André est remplacé par Robert Grand Maison. Nous aurions déjà des compliments à faire à Robert, mais n'allons pas trop vite. Voici, en attendant, quelques-unes de ses impressions: nous sommes coupés du Canada français, non seulement géographiquement, mais aussi psychologiquement. Nous ignorons trop la chanson canadienne.

Serait-il séparatiste? On ne sait jamais, avec ces Québécois! Enfin, on peut être patriote sans aller jusqu'au "chaputisme".

Mais attention! les plus ardents communistes, aujourd'hui, ne sont pas à Moscou, mais à Pékin, et même à La Havane.

Un appel non commercial à votre bourse, chers auditeurs: n'oubliez pas notre campagne du bonheur, d'ici à Noël.

Un détail intéressant au ralliement patriotique de la "Relève" samedi dernier: on pouvait entendre parler anglais de tous côtés.

Une "messe en jazz" a été exécutée dans une église catholique de Londres récemment. Elle est considérée comme révolutionnaire.

Un double objectif pour le Canada: prix stable et productivité accrue

MONTREAL — Empêcher les prix de monter et accroître la productivité, tel devrait être le double objectif du Canada devant la concurrence mondiale qui s'intensifie et les nouveaux alignements des marchés, si l'on en croit M. G. Arnold Hart, président de la Banque de Montréal.

A la 144e assemblée annuelle de la banque, aujourd'hui, M. Hart a dit que notre pays devait suivre l'exemple de l'Europe et susciter une coopération plus étroite entre le travail, la direction et les gouvernements en vue d'atteindre plus sûrement ces objectifs primordiaux.

Les actionnaires, d'autre part, ont entendu M. R. D. Mulholland, vice-président et gérant général, leur annoncer que les opérations de l'année au 31 octobre ont marqué un record, avec un accroissement de l'actif de $464 millions, qui représente "la plus forte augmentation qu'aucune banque canadienne ait jamais enregistrée en un an". Cette expansion a porté le total des ressources de la B de M à un chiffre à peine au-dessous de quatre milliards de dollars.

M. Mulholland a fait remarquer de plus que la B de M est maintenant le banquier de plus de trois millions de Canadiens d'un littoral à l'autre, le nombre des comptes de déposants ayant accru de 134,000 au cours de l'année.

Préconisant une attitude positive devant les nouveaux problèmes que crée au Canada le Marché commun européen, le président de la B de M dit que l'impulsion économique qui va probablement suivre l'entrée de la Grande-Bretagne et l'accroissement consécutif de la demande de matières premières du Canada pourraient bien à la longue compenser d'autres inconvénients.

De toute façon, a-t-il poursuivi, le Canada "ne peut récolter que déboires à prendre une attitude négative dans nos relations internationales," et c'est pourquoi "nous devrions nous employer activement à soutenir la concurrence et nous y adapter . . ."

La B de M a ouvert quarante-cinq nouvelles succursales durant l'année, ce qui en a porté le nombre, au 31 octobre, à 887 au Canada et à l'étranger.

Les services de prêt aux petites entreprises n'ont cessé d'être à la disposition des clients, y compris les prêts consentis en vertu des dispositions de la loi sur les Prêts aux petites entreprises; les avances de la banque aux agriculteurs ont également touché de nouveaux sommets. Le gérant général a signalé aussi l'expansion des affaires internationales de la B de M et des opérations de sa filiale, la Bank of London and Montréal, aux Antilles et en Amérique latine.

Une lettre pastorale collective des évêques d'Allemagne de l'Est

BERLIN — On vient seulement d'apprendre qu'une lettre pastorale collective des évêques d'Allemagne de l'Est a été lue dans toutes les églises catholiques de ce pays, le dimanche 29 octobre, en la fête du Christ-Roi.

Ce document souligne qu'on n'a pas le droit de fuir devant la croix que Dieu nous impose, par crainte de préjudices et de désavantages personnels; celui qui adopte une telle attitude, la payera par une absence durable de la paix intérieure, de la paix de l'âme et de la conscience.

Les évêques encouragent leurs fidèles à demeurer unis autour du Pape et leurs pasteurs. Nous évêques, disent-ils, nous ne possédons pas la puissance temporelle, mais nous accomplissons nos fonctions de pasteurs. Celui qui s'élève contre une telle charge, se rebelle contre l'unité de l'Eglise et, par là, contre le Christ lui-même.



Le chanoine Carter est nommé évêque auxiliaire à London

OTTAWA — Le chanoine Gerald Emmet Carter, qui est présentement supérieur du St. Lawrence College, à Québec, vient d'être nommé évêque titulaire d'Altiburo et auxiliaire de Son Exc. Mgr John C. Cody, évêque de London, Ont.

Le chanoine Carter, dont la nomination a été annoncée par la délégation apostolique, à Ottawa, est le frère cadet de Son Exc. Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, Ont.

Le chanoine Carter a passé plus de 20 ans au St. Joseph Teachers College. Il fonda cette institution en 1939 et en fut le principal depuis cette date jusqu'en 1961. En août dernier, à la suite d'une entente entre Son Em. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, et Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, il fut nommé supérieur du St. Lawrence College, de Québec.

Une soeur du chanoine Carter est supérieure de la communauté des religieuses du Sacré-Coeur, à Winnipeg.

Détruire est trop facile. L'important, c'est de construire.

LYAUTEY.

Un programme de travaux d'hiver de cinq millions et quart de dollars

OTTAWA — Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, l'honorable Walter Dinsdale, a annoncé un programme de travaux d'hiver de cinq millions et quart de dollars, qui fournira presque 13,000 hommes-mois de travail. Des projets seront entrepris dans les 16 parcs nationaux, dans plusieurs parcs historiques nationaux, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au cours des quatre dernières années, les programmes d'emploi entrepris par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et ceux qu'il a exécutés de concert avec les gouvernements provinciaux ont fourni quelque 60,000 hommes-mois de travail d'hiver dans tout le Canada. Ces programmes ont aidé les provinces à aménager plus d'espace pour le camping, à mesure qu'augmentait la demande de terrains pour les loisirs. Dans les parcs nationaux, les programmes de travaux d'hiver permettent aux surintendants d'effectuer des travaux qu'il n'est pas facile d'entreprendre au printemps et à l'été lorsque la main-d'oeuvre est taxée à la limite.

Les parcs nationaux mettront à exécution un programme de $3,000,000 qui assurera quelque 5,730 hommes-mois de travail à environ 1,800 hommes. Les projets comportent la construction de routes, de ponts et de bâtiments, ainsi que l'amélioration des terrains de camping; ils constituent une partie du programme général de mise en valeur des parcs. On espère ainsi répondre plus efficacement à l'affluence sans cesse croissante des touristes et des campeurs.

Quant aux parcs historiques nationaux, les travaux se poursuivront au Fort Garry inférieur (Manitoba); à la Citadelle, au parc Point Pleasant et à l'île George de Halifax; à la Tour Cabot sur la colline Signal, à St-Jean (Terre-Neuve), et à Grand-Pré (Nouvelle-Ecosse).

Cette année, les gouvernements fédéral et provinciaux poursuivent encore le programme d'aménagement de lieux de camping et de pique-nique, programme auquel ils contribuent conjointement depuis 1958 au titre des travaux d'hiver. Le programme actuel est censé assurer plus de 5,000 hommes-mois de travail d'hiver. Toutes les provinces ont été invitées à participer à ce programme. La contribution du gouvernement fédéral est égale à celle des provinces respectives dans le cas où le coût de la main-d'oeuvre représente au moins la moitié du coût total. Quand le coût de la main-d'oeuvre est inférieur à la moitié du coût total, le gouvernement fédéral paie le coût de la main-d'oeuvre seulement.

Dans le nord, le programme de travaux d'hiver permettra d'entreprendre la construction de deux routes d'accès aux ressources, soit de Yellowknife en direction du lac McKay (T.N.-O.) et de Watson Lake à Ross River au Yukon. Le travail comportera surtout du déblaiement. Le programme septentrional prévoit aussi la construction, dans le sud du Canada, de bâtiments préfabriqués qui seront ensuite expédiés dans l'Arctique au cours de la saison de navigation de l'été prochain.

Les contributions fédérales au programme de travaux d'hiver en vue de l'aménagement de lieux de camping et de pique-nique, du 2 janvier 1958 au 31 mai 1961:

Colombie-Brit.	$1,409,664.76
Alberta	860,605.21
Saskatchewan	564,080.18
Manitoba	470,475.60
Ontario	2,916,019.47
Québec	13,785.22
Nouveau-Bruns.	134,768.86
Nouvelle-Ecosse	64,658.67
Ile-du-P.-Edouard	2,120.00
Terre-Neuve	54,345.77
Total:	$6,490,523.74

Vient de paraître

par le cardinal R. Cushing

Questions et réponses sur le communisme

La défense de la liberté . . . c'est un problème! Ce volume vous en donnera la réponse.

Il DENONCE le plus redoutable complot: la mise en esclavage de tous les peuples de la terre.

Nation par nation le monde libre se voit refoulé. Des peuples pacifiques sont piétinés, diminués, massacrés par le monstre implacable dont la tête demeure intouchable dans cette zone blindée du "rideau de fer". Sous les directives de Moscou, pour servir la dictature soviétique, la propagande communiste cherche à s'infiltrer même au sein des états les plus calmes et les plus forts; elle suscite des litiges à propos de valeurs et d'institutions qui garantissent la paix et l'ordre dans une nation; elle sabote les organismes d'information, les syndicats ouvriers et même les départements d'état. Dans ce volume le cardinal démasque cette forme d'action subversive en Amérique.

Il ACCUSE la flagrante responsabilité de tous les peuples, de tous les gouvernants et, en particulier, de tous les citoyens libres de l'Occident.

Les défaites successives que nous subissons, soit au pays, soit ailleurs dans le monde, sont causées par notre ignorance et notre insouciance, la plupart du temps injustifiables. La liberté et la démocratie subsisteront-elles dans notre nation, si le reste du monde tombe sous la dictature de la Russie; si la liberté, la justice et la démocratie disparaissent de la face de la terre. La Russie entend "négocier" la paix avec chaque nation en particulier à la condition que celle-ci lui laisse accomplir l'agression qui est à son programme. Ainsi en 1945, les puissances occidentales lui vendaient pour la "paix" tous les peuples du centre de l'Europe; puis ce fut la Chine, la Corée, le Thibet. Aujourd'hui elle s'attaque au Moyen Orient, à l'Amérique du Sud et à l'Afrique, pendant qu'elle veut "imposer" la paix à Berlin. Ce volume démontre historiquement que les offensives communistes s'accompagnent toujours de cette propagande criarde en faveur de la paix et de négociations pour la paix avec les puissances de l'Occident, qui seraient capables de briser par la force ses agressions contre les nations plus faibles.

Il REVENDIQUE la vraie doctrine en matière sociale, doctrine basée sur la liberté, la justice et le respect des droits de l'homme.

En rapportant les écrits des principaux auteurs communistes, depuis Marx jusqu'à Khroutchchev, l'auteur souligne les erreurs de ceux-ci en y opposant la lumineuse doctrine de la VERITE. Ainsi tout citoyen, abordant cette étude sans préjugé et avec pleine conscience de la sécurité et de la liberté de sa famille et de ses descendants pourra nettement mesurer la nature du péril et les pièges qu'il comporte.

Pour éviter de se réveiller un matin à l'ombre du drapeau rouge, il importe donc de lire, de faire lire et de discuter honnêtement cet ouvrage dans tous les milieux. Déjà édité en trois langues, c'est un livre qui contribuera grandement à la libération des peuples opprimés et à la sauvegarde de ceux qui sont dans le péril imminent, particulièrement s'il parvient dans toutes les mains de nos classes laborieuses d'Amérique.

La présente édition, traduite de l'Anglais, est publiée au Canada par l'Apostolat, de la Presse de Sherbrooke. La présentation est rendue des plus attrayantes grâce à une illustration en trois couleurs par le peintre Saro Bellomia. Le volume compte 184 pages et est offert au prix populaire de $1.00.

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE



La soirée des Philosophes

Le samedi soir 25 novembre, les deux philosophies unirent leurs talents et leur esprit pour présenter une excellente séance aux élèves. D'abord, le vice-président, Robert Macdonald, nous rappela l'histoire de Catherine, la sainte et savante patronne des philosophes. Elle fut, rapporte-t-on, martyrisée après avoir converti tous les docteurs chargés de lui faire renier sa foi.

Robert Macdonald présenta ensuite le premier numéro: "L'élixir du Père Gaucher". Ce texte d'Alphonse Daudet fut originalement adapté au théâtre par le P. Jean-Guy St-Arnaud et Paul Chaput.

Le jeu fut bien mené et surtout le personnage du Père Gaucher si parfaitement interprété par Gilbert Rosset.

Après ce premier succès parut la maîtresse de cérémonies, Céline Jubinville, qui présenta la chorale mixte des "philosophes" (plusieurs le sont encore "en herbe"). Ce choeur nous chanta "Vive la canadienne" et une romance d'un amour perdu: "Aquelos montagnos".

Après un court intermède, on nous présenta l'événement de la soirée: la pièce "La farce des moutons". Cette comédie du 15e siècle, mise en scène par le P. Leduc, a été préparée en vue d'une compétition théâtrale entre les facultés de l'Université de Manitoba. Le talent des acteurs, l'originalité et la vivacité de la mise en scène nous font croire que le collège et la culture française seront bien représentés et permettent d'espérer que la pièce remportera des honneurs.

Guy Lemoine, dans la peau de Maître Pierre Patelin, est inimitable. Il pénètre avec verve et vitalité dans son rôle d'avocat roublard et s'y maintient avec assurance. Malgré des décors réduits au minimum, le metteur en scène sut mettre en relief les caractères, dès leur arrivée, grâce à des entrées fort originales. Les autres acteurs jouèrent aussi très bien: Hubert Bouchard, le valet; Roland Robert, un marchand de draps, grippe-sou très convaincant; Roger Lachance, le berger qui ne sait que bêler, et Hervé Dansereau, le juge.

Toute soirée des philosophes présente sa chanson des finissants, toujours empreinte de leur joie et des intérêts qui les distinguent. Celle de la soirée du 25 novembre ne fit certainement pas exception, avec sa mélodie bien vivante. La clarté parfaite et l'ensemble de l'exécution font honneur au directeur, le P. Pépin.

A la fin, les aînés restèrent sur la scène pour un mot du P. Recteur, à qui la soirée était dédiée.

Le lendemain, dimanche soir, une salle comble de parents assista à la représentation offerte en leur honneur. Dom Fulgence, abbé de la Trappe de St-Norbert, président de la soirée, ne reconnut pas ses moines sous les bures qu'il avait prêtées, mais il promit de faire goûter son "élixir" à ceux qui fréquenteraient l'hôtellerie de la Trappe. Il en profita pour annoncer que la belle chapelle de la Trappe à St-Norbert serait dorénavant accessible au public, hommes et femmes, pas tout le temps, mais très souvent.

David JUBINVILLE.

Le cardinal Cicognani a visité les Etats-Unis

ROME — Comme le fit le cardinal Eugenio Pacelli — le futur Pie XII — alors qu'il était secrétaire d'Etat de Pie XI, en 1936, le cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat du Souverain Pontife, a entrepris un voyage aux Etats-Unis, où il arriva le 27 novembre et où il a séjourné jusqu'au 5 décembre. Ce séjour est une visite privée, à laquelle le cardinal s'était engagé avant son accession à ses fonctions actuelles.









La nation Tanganyika de l'Afrique-Est qui sera indépendante le 9 décembre prochain comprend une riche tradition catholique grandissante. Fière de posséder le seul cardinal noir, plusieurs évêques, ainsi que quelques centaines de prêtres indigènes, cette nation africaine de neuf millions de membres aura aussi un premier ministre catholique, Julius Nyerere, comme chef d'Etat. Sur les photos l'on voit en haut, à gauche, Son Em. le cardinal Laurean Rugambwa, évêque de Bukoba, qui préside à l'intronisation de l'archevêque Mihayo, de Taboro, le premier Africain noir en charge de ce diocèse. En haut, à droite, l'évêque auxiliaire J. Angerhausen ,d'Essen, Allemagne, pendant une tournée de cinq semaines dans l'Afrique-Est, se joint à Son Exc. Mgr K. Msakila, de Karoma, pour ordonner trois prêtres noirs. Il y a maintenant plus de 245 prêtres africains qui travaillent au Tanganyika. En bas, à gauche, un missionnaire de Maryknoll parle à un petit garçon à la mission Iramba dans le diocèse de Musoma. Ce prêtre est un de plus de 800 missionnaires étrangers au Tanganyika. En bas, à droite, une missionnaire médicale de Marie prend soin d'une femme indigène malade chez elle. (Photo NC)

Un nouvel hôpital en voie de construction à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le contrat pour la construction du nouvel hôpital de la Ste-Famille fut accordé à la "Smith Brothers And Wilson Construction" de Saskatoon, au montant approximatif de $2,274,000, tel qu'annoncé par M. W. J. Quinn, président du bureau de l'administration de l'hôpital de la Ste-Famille.

La construction, qui comprendra 150 lits, commencera bientôt pour être complétée vers mars 1963. Moderne en tout, équipé de tous les instruments et des facilités les plus nouvelles, cet hôpital neuf remplacera la présente institution, avec ses 128 lits, qui sera démolie, excepté l'aile de l'est, construite en 1934, qui servira de demeure aux religieuses. Le gouvernement fédéral, pour sa part, fournira plus de $400,000, et le gouvernement provincial, $1,051,600 afin d'aider à cette construction.

Etaient présentes à l'ouverture des soumissions, la Rév. Mère Jean-Carmel, de St-Jean, N.-B., supérieure générale des Soeurs de la Charité, et la Rév. Sr Loretto, administratrice de l'hôpital St-Vincent de Vancouver, C.-B. Il y eut huit soumissionnaires depuis l'appel lancé le 23 octobre 1961.

Hospitalisation

Environ 80 pour cent des 7,-200 personnes sur un total de 9,000 qui ont à payer une prime d'hospitalisation, ont pris leurs arrangements à cet effet, selon M. G. Kerr, collecteur. L'an dernier, le total des collections se chiffrait à plus de $300,000. Cette année, jusqu'ici, les perception locales étaient d'environ $143,000.

Ça et là

A l'occasion du 50e anniversaire de la fondation du collège St-Jean d'Edmonton, Alta, où 500 invités qui, avec enthousiasme, ont fait écho à l'appel de leur "Alma Mater". MM. Marcel et Gérard Pagé, de cette ville, furent des plus heureux d'obtenir quelques jours de congé pour assister aux fêtes du jubilé d'or de leur collège. Leur frère, Raymond, de Nipawin, Sask., n'a pas pu se joindre à eux. MM. Pagé sont revenus enchantés de leur voyage après avoir participé à toutes les séances incluses au programme des samedi et dimanche 18 et 19 novembre. Ils jouirent plus spécialement de la réunion générale de l'Amicale, section des anciens, dont faisait partie le R. P. Valérien Gaudet, ancien supérieur, missionnaire en Bolivie, venu spécialement pour saluer son "Alma Mater".

Ce furent de belles heures remplies de réminiscences tristes ou joyeuses; somme toute, un souvenir inoubliable pour tous ceux qui eurent la joie de prendre part à ces fêtes mémorables.

La Caisse Populaire St-Jean-Baptiste

A cause de la campagne paroissiale qui bat son plein encore cette semaine, l'assemblée mensuelle de la Caisse Populaire n'aura lieu que le lundi 11 décembre chez "Fern's Delivery", 8e rue Est.

Attention! Attention!

La retraite des Quarante-Heures commencera aujourd'hui pour se terminer le dimanche 10 décembre. Le R. P. G.-E. Bourque, O.P., en est le prédicateur et prêche le matin et le soir.

Au-delà de 600 personnes assistèrent au Banquet de Fidélité dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, le dimanche 26 novembre, sous la présidence de Son Honneur J.-M. Cuelenaere, maire de Prince-Albert, et M. le Dr E.-J. Gaudet, co-président.

Les orateurs du banquet furent Son Exc. Mgr L. Morin, évêque du diocèse, Mgr J.-A. Boucher, curé de la paroisse, le magistrat J.-E. Lussier, MM. Cyril Barzeele, Bob Casey, Jack Mahon et Tony Plom.

Des essais sur la campagne furent lus par Suzan Hayes, en anglais, et par Denis Pelletier, en français. On espère la compléter cette semaine.

Decès

La Rév. Mère Marie-Thaddea, Ph.D., bien connue comme supérieure de l'Académie de Sion de Prince-Albert de 1914 à 1939, est décédée. Ayant passé quelques années à la Maison-Mère à Paris, elle fut transférée à Saskatoon en 1951. Soeur Marie-Thaddea était native de New York.



M. et Mme Emile Bertrand, de Gravelbourg, célébraient leur 40e anniversaire de mariage le mercredi 22 novembre à la résidence de leur fille, Mme Maynard Kuchartz, de Laflèche. Les jubilaires ont six enfants et 34 petits-enfants, dont 17 garçons et 17 filles. Parents et amis présents à la fête jouèrent aux cartes, dansèrent et prirent ensemble un délicieux goûter. Félicitations aux jubilaires.

Calgary, Alta.

Deces

Mme Léontine Labrosse, de 2124, 17e avenue Sud-Ouest, est décédée à l'hôpital général le 29 novembre, à l'âge de 72 ans. Mme Labrosse naquit à St-Hippolyte, Qué., et demeura à Marcelin, Sask., avant de déménager à Calgary il y a 10 ans. Son mari, M. Eugène-Armand Labrosse, la précéda dans la tombe le 21 mai 1959.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, le Sergent Simon Labrosse, R.C.A.S.C., Eugène et Julien, de Calgary, et Léon, de Vancouver; deux filles, Mmes Francis Philibert, de Marcelin, et Rita Stensrud, de Saskatoon; 25 petits-enfants; quatre frères, Camille Dagenais, de Prince-Albert, Hervé, de Leask, Henri, de Fort St. James, C.-B., et Armand, de Kimberley, C.-B.; six soeurs, Mmes Emilienne Floriquette, de Prince-Albert, Armandine Côté, d'Edmonton, Rosa Cantin, de New Westminster, C.-B., Marianne Robin, de Leask, Sask., Blanche Craig, de Marcelin, et Adrienne Tellier, de South Makwa, Sask.

Mme Labrosse était membre de la Ligue Féminine Catholique et de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

La messe de Requiem fut célébrée le 2 décembre en l'église Ste-Famille. L'inhumation eut lieu dans le cimetière Ste-Marie. Les prières furent récitées en la chapelle funéraire "Park Memorial". Les funérailles étaient sous la direction de McInnis et Holloway, Ltée.

Un frère et sa soeur transforment leur poulailler en musée

CARLOW, Ont. — A 12 ans, David Ross est conservateur dans un musée et, ce qui est mieux, ce reliquaire du passé canadien lui appartient.

Aménagé sur la ferme de ses parents, M. et Mme George Ross, non loin de ce village situé à 40 milles au nord de Stratford, on l'appelle le musée Springbank et il fut installé l'an dernier, dans un poulailler inutilisé.

Il contient une collection de plus de 150 objets et, jusqu'ici, plus de 200 personnes l'ont visité et chacune s'est inscrite dans le livre d'or préparé par David et son assistante, Nancy, sa soeur, qui est âgée de 9 ans. David a toujours aimé collectionner et son musée contient certains articles qui ont plus d'un siècle d'existence. L'un est l'acte notarié datant de 1840, et montrant que la ferme familiale fut achetée par l'arrière-arrière-grand-père de David, Peter Robertson, qui obtint les 100 acres pour 103 livres et 12 shillings.

Ossements et meubles

Une couverture de laine très ancienne couvre une causeuse vieillotte taillée à même des troncs et qui serait l'oeuvre de quelques Indiens.

Il y a aussi la proclamation des limites du district électoral de Huron Ouest, imprimée en 1882 et remise au jeune conservateur par M. Gavin Green.

"Têtes d'Antan", proclame une pancarte au-dessus d'une table où l'on peut voir des ossements et des crânes de chevaux, de vaches et d'autres animaux, le tout trouvé dans les bois derrière la ferme. Un vétérinaire de l'endroit a aidé David à retrouver à quelles espèces appartenaient les ossements.

Parmi les vestiges du premier conflit mondial, on trouve une épée et une lunette d'approche ayant appartenu au grand-père de David. On voit aussi une photo des cargos utilisés pour le transport des céréales dans le port de Goderich, sur le lac Huron, en 1928.

Un des plus beaux moments de l'histoire du nouveau musée fut la visite de M. E. J. Cutler, qui est un des directeurs du musée Henry Ford et qui a semblé enchanté du travail de ce jeune conservateur.

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Claude Guenette

Ouverture de la saison de hockey

Eh bien! Voici encore une fois la saison de hockey qui revient. Et au Juniorat, comme à bien des endroits, la "crise du hockey" s'est emparée de nous.

C'est le vendredi 1er décembre que s'ouvrait officiellement la saison. La grande patinoire, à cette occasion, impressionnait par ses couleurs, ses banderoles et un éclairage digne des joueurs.

A 7 h. 30, ce soir-là, le club des grands, les "Jaguars", fit son entrée sur la patinoire aux chaudes acclamations des spectateurs. Ensuite, M. Roger Collet donna un discours et présenta d'abord les joueurs des "Jaguars", dont J.-Y. Rochon, capitaine, R. Goulet et R. Moret, assistants, puis ceux du club visiteur, les "As" de St-Boniface.

Le Révérend Père Supérieur adressa à son tour la parole et, après l'hymne national, mit la rondelle au jeu. Un peu plus en forme que nos visiteurs, car nous patinons depuis un mois déjà, nos "Jaguars" remportèrent la victoire au compte de 8 à 1.

Les buts furent comptés par Ronald Moret (3), Jean Legal (2), Georges Legal, André Chaput et Raymond Marion (1 chacun).

La saison commence bien pour nos "Jaguars". Félicitations! Espérons qu'ils continueront à bien nous représenter.

Rénald GOULET,
Dufrost, Man.,
Versification.

• • •

Et chez les plus jeunes . . .

Le 3 décembre, c'est au tour des plus jeunes à se faire valoir. Dans l'après-midi, nos "Etoiles", le club des moyens, rencontraient les Petits Séminaristes. Le pointage fut de 4 à 2 pour le Juniorat, et nos compteurs furent Denis Fillion, Robert Joyal, Paul Major et Roger Picard.

Le soir, nos "Alouettes", le club des petits, se mesurèrent au club "Lonergan". Les "Alouettes" gagnèrent facilement au compte de 9 à 0. Voici les noms des compteurs: Philippe Trottier (3), J.-P. Lemoine (2), Gérald Paquin (2), François Paradis et Marcel Collet (1).

Félicitations à tous et merci à nos visiteurs. Vous êtes toujours les bienvenus, et nous vous souhaitons plus de chance la prochaine fois.

Robert JOYAL,
St-Norbert, Man.,
Eléments Latins.

St-Jean-Baptiste

Décès

Le jeudi 30 novembre est décédée à l'hôpital de Morris Mme Télesphore Fillion, née Anna Baril, de St-Jean-Baptiste. Elle était âgée de 70 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux; six fils, Emile, David, Albert, Lucien, Gérard et Ulysse; sept filles, Joséphine (Mme A. Dumontier), Marie (Mme W. Dupuis), Ida (Mme H. Peterson), Solonge (Mme A. Bérard), Antoinette (Mme L. Marion), Denise (Mme G. Marion) et la Rév. Sr Agnès; sept frères et soeurs, Alexandre, Napoléon, Arthur et Louis, Marie-Louise, et les Rév. Srs Marie-Bernard et Marie-Germaine; 70 petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Le service funèbre de Mme Fillion fut chanté en l'église paroissiale le lundi 4 décembre et l'inhumation eut lieu au cimetière local.

La défunte était membre du Tiers-Ordre franciscain et Dame de Ste-Anne.

Gravelbourg

Ça et là

Félicitations aux personnes qui ont ouvert une librairie française à Gravelbourg. Il y a toutes sortes de bons livres ainsi que des disques.

M. et Mme Victor Godin sont revenus d'un voyage dans l'Est chez des parents et amis.

M. et Mme Norman Rainville sont partis à Toronto, où ils assisteront au congrès des gérants de banque.

Radville

Ça et là

Une épidémie d'influenza sévit dans des villes et villages de la Saskatchewan, et plusieurs citoyens de Radville furent atteints. MM. les Drs Kavanagh et Helman conseillent de rester quelques jours au lit et de tenir les intestins libres si vous ressentez des frissons, de la fatigue, un mal de gorge ou d'estomac et que votre température monte.

Le 29 novembre, une réunion des contribuables catholiques eut lieu au sous-sol du presbytère. M. Armand Bourassa, président, donna un court résumé de la situation financière de l'école séparée. M. l'abbé A.-L. Yandeau proposa plusieurs moyens pour régler les différents problèmes qui règnent dans la Grande Unité de Radville. Il fut adopté qu'une délégation comprenant un membre catholique de chaque district scolaire soit présente pour présenter une requête à la grande unité, demandant de payer la cotisation de $3.00 par élèves à l'école séparée.

M. et Mme Léo Gilmore, de Regina, sont venus visiter leurs parents à Radville, et leurs frères et belles-soeurs, à Neptune et Soda Lake.

M. et Mme Hector Gilmore, accompagnés de Mme R.-P. Bourassa, sont allés visiter M. Oscar Labelle, à Sedley. Au retour, ils visitèrent leurs fils et bru, à Regina.

La fête de la Ste-Catherine, organisée par le Club Canadien de Ste-Colette, eut un bon succès. Un merci spécial à MM. Léon Carles et E. Bourassa, qui nettoyèrent la salle après la soirée.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Toujours ce français . . .

Devrions-nous étudier et parler notre langue? Je me demande où nous en sommes rendus, lorsque j'écoute les conversations d'un grand nombre d'élèves au collège, conversation qui se font, d'après mes observations, presque toutes en anglais. Peut-être me direz-vous que vous ne voyez pas beaucoup de raison d'étudier le français!

Permettez-moi de vous citer quelques expressions qu'on entend sortir même de la bouche de collégien; expressions de nature à blesser toute oreille, tant soit peu de bonne culture. Par exemple: "Je n'ai pas besoin de français"; "C'est "plate" ça le français"; "Je n'ai pas besoin de connaitre les oeuvres des grands auteurs. Qu'est-ce que ça peut bien me faire ce qu'ils ont écrit?"

Que devons-nous penser de ces raisonnements? La meilleure chose serait de dire que loin d'être des raisonnements, ce sont des absurdités. Si certains individus pensent de cette façon, le moins qu'ils puissent faire serait de ne pas le dire, même s'ils le pensent.

J'admets que nous ayons de la difficulté à approfondir cette matière qu'est le français, à nous rendre les maîtres d'un trésor de si grand prix. C'est vrai, il y a bien des règles et beaucoup d'analyse. N'est-ce pas une raison de plus de nous efforcer parce que c'est un défi qui nous est lancé?

Serait-il, en plus, raisonnable d'étudier seulement les matières requises par tel ou tel emploi que nous entrevoyons pour l'avenir? N'étudions-nous pas plutôt pour acquérir une culture générale bien équilibrée? Il faut se former l'esprit, et l'étude des langues est une des meilleures manières d'y parvenir.

Léo BLANCHETTE,
Arts II.

• • •

Du nouveau

Le Judo est un sport international très recommandé aux jeunes d'aujourd'hui. Voilà plus d'un mois, nous avons commencé les classes de Judo au collège. Notre instructeur est M. Gordon Leroux, de Kenora, Ont., qui a fait tout son cours dans l'art de se défendre, à Los Angeles. Nous sommes environ 30 garçons qui suivons les classes, et notre instructeur nous a divisés en trois groupes. Les Grands A pour les plus grands, les Grands B pour ceux qui ont 15 ans et au-dessus, mais qui ne sont pas aussi forts que ceux du premier groupe, et enfin il y a les Petits pour les élèves qui ont 14 ans et moins.

Contrairement à ce que plusieurs pensent, le Judo n'est pas dangereux. De fait, il est un sport comme un autre, dont le but est de nous habituer le corps à des exercices plus rudes. Nous apprenons comment tomber sans nous faire mal, comment sortir de toutes les prises imaginables et comment nous servir du poids et de la force de l'autre à notre avantage. Melvin Rapinda et Gordon Bihun, les deux assistants, se combattent l'un l'autre pour nous montrer comment descendre un adversaire plus grand que nous sans trop de difficulté.

Notre instructeur a des plans pour le futur. Il nous a dit dernièrement que nous allions donner une exhibition quelque temps après Noël. Nous aurons des tournois de force et nous allons ériger une pyramide humaine haute de 15 à 20 pieds de haut devant tous les étudiants et les Pères du collège.

Oui, le Judo m'a aidé de plus d'une façon. Il y a quelque temps, j'avais peur de prendre un adversaire en bataille, tandis que maintenant je me sens plus assuré. Et cela va pour tous les autres qui prennent ce cours avec moi. Pendant les classes nous apprenons comment tomber et faire tomber les autres et comment faire de la lutte et de la boxe.

Mais à tout sport il y a des règlements. Au Judo, le règlement qui est mis en vigueur est celui-ci: il est strictement défendu, sous peine de se faire expulser des classes, de se servir du Judo lorsque l'instructeur est absent, ou de l'employer dans la salle de récréation ainsi qu'en tout autre lieu.

D'abord nous avons appris comment sauter, rouler et nous protéger contre l'adversaire; bientôt nous apprendrons comment prendre l'offensive, aussi bien que la défensive.

Moi-même, comme la plupart d'ailleurs, je me suis inscrit par simple curiosité. Après les premières classes, j'avais l'intention de tout abandonner et de me restreindre à des jeux moins violents; mais maintenant je suis heureux d'avoir tenu un peu plus longtemps, parce que je m'aperçois que nul autre sport n'est aussi bon pour la formation physique des jeunes d'aujourd'hui.

Plusieurs, en entendant parler du Judo, s'imaginent que ce n'est que pour les Japonais et les Chinois. De fait, ce sont eux qui ont introduit ce sport, mais cela ne nous empêche pas de le pratiquer. De plus en plus, Canadiens et Américains s'intéressent au Judo, et j'espère qu'un jour ce sera un sport plus connu et plus apprécié.

Victor TETRAULT.

Courval

Mme Paul Pitzel, Mme Arthur Gendron et ses deux fils, Léon et Alphée, de Pré Ste-Marie, ainsi que Mme Ernest Bourassa, de Radville, visitaient M. et Mme O. LeBlanc, pendant quelque temps. Mme Gendron est la mère de Mme LeBlanc, et Mme Bourassa est la mère de Mlle Délia Bourassa, qui est pensionnaire chez M. LeBlanc.

M. l'abbé F. Ducharme, curé, terminera sous peu sa visite paroissiale.

M. et Mme Edgar Gaucher et leur famille étaient en visite chez leur mère et grand-mère, Mme Evélina Blanchette, dernièrement.

M. Fabien Tremblay, accompagné de ses deux fils, Kelly et Roland, de Kyle, vint passer la fin de semaine chez sa mère, Mme Marie Tremblay.

M. et Mme Raymond Tremblay se rendaient à Good Eve pour assister à la réception du mariage de Mlle Joan Kanick, soeur de Mme Tremblay. Les nouveaux époux demeurent à Calgary.

Le dimanche 3 décembre, M. et Mme Georges Parent, de Gravelbourg, autrefois de Victoriaville, P.Q., vinrent prendre le diner chez M. et Mme Joseph Landry.

M. Ulric Nadeau a repris son emploi à l'hôtel de M. et Mme George Hopkins, après avoir subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Baptême

Le 26 novembre: Kelly James, fils de M. et Mme Arnold Fredrickson. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Landry.

Willow-Bunch fête les F.E.C. après dix années de services

WILLOW-BUNCH — Le samedi 25 novembre eut lieu un banquet en commémoration de l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes dans cette paroisse, il y a 10 ans. Ce banquet, organisé par le comité paroissial de l'ACFC, fut un réel succès.

Parmi les distingués visiteurs, on remarquait Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, le R. F. Gilles, fondateur et premier supérieur des Frères des Ecoles Chrétiennes à Willow-Bunch, ainsi que MM. les abbés Lucien Poulin, de Lisieux, Lucien Rodrigue, de St-Victor, Dominique Dugas et Roger Ducharme, de Gravelbourg, et M. Marcel Moor, du poste de radio de Gravelbourg. M. Sylvio Sylvestre, maître de cérémonies, présenta les visiteurs.

Mgr Decosse bénit la table et le repas procéda dans une atmosphère de chaude amitié. Le souper terminé, M. L. Bourdages proposa un toast aux Frères. Un mot de remerciement par le R. F. Philip-John, supérieur actuel, suivit. Ensuite, le R. F. Gilles exprima à tous les convives sa gratitude pour la gentillesse manifestée à son égard lors de sa courte visite ici. Plusieurs personnes exprimèrent leurs félicitations aux Frères en cet heureux jour, entre autres: M. Léonard Bourdages, au nom de la paroisse; M. Roger Lalonde, de St-Victor, au nom de la Grande Unité; M. R. Pinsonneault, de Gravelbourg, au nom des commissaires d'écoles; M. Emile Campagne, au nom de l'ACFC; M. l'abbé Alfred Bouchard, remplaçant M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, qui ne pouvait assister à cette fête. Mgr Aimé Decosse adressa aussi la parole.

Un bouquet fut présenté au nom des écoliers par le jeune Raoul Granger, fils de M. et Mme Gérard Granger. Un chant approprié à la fête fut rendu par MM. Emile Campagne, André Rondeau et Nelson Boyer.

M. Emile Campagne, président du cercle paroissial de l'ACFC, remercia les visiteurs d'être venus rehausser la fête de leur présence, ainsi que les dames qui ont préparé ce délicieux repas.

Un programme, ayant M. Gérard Verhelst comme maître de cérémonies fut présenté comme suit:

1. Mot de bienvenue au R. F. Gilles, délégué du R. F. visiteur, par M. G. Verhelst.
2. Danse "Troika", par les 1ère et 2e années; directrice: Mlle Irène Moulin.
3. "Dixième anniversaire des Frères à Willow-Bunch", déclamation par un élève, Laurent Mathieu.
4. "Le parapluie de Don Quichotte", opérette bouffe, dont les acteurs étaient: Sir Foolishon, M. Gérard Duperreault; John, M. Nelson Boyer; Petro, Gilles Therrien; Antonio, Aurèle Duperreault; José, Bernard Martin; Pablo, Louise Vézina; Placido, Lilianne Giraudier; Alonzo, Richard Roy; Henriquez, Monique Ducharme; Pepo, Raoul Granger; Alquazils, Richard Sylvestre, Roger Dionne; Marchandes, Marthe Cayer, Paulette Duperreault, Monique Boulianne, Ida Boisvert.
5. Mot de M. le Président, M. Roger Lalonde.
6. "O Canada".

Une adresse fut lue par Mlle Marthe Cayer.

Merci à tous ceux qui ont aidé à faire de cette fête un vrai succès.

Wolseley

Soirée paroissiale

La soirée paroissiale de dimanche dernier, organisée par le groupe de M. Claude Dureau fut très bien réussie. Les chemins et la température étaient idéals; la paroisse fut mieux représentée qu'aux veillées précédentes.

Les divers prix furent distribués ainsi: cartes, 1er prix, M. Laurent Noels et Mme Claude Dureau; 2e, M. Francis Coueslan et Mme Laurent Noels; consolation, M. Claude Dureau et Mlle Antoinette Tourigny; bingo, MM. Laurent Noels, Léon, Francis et Jimmy Coueslan, Jos. et Ben Schneider, André Poirier, Mmes Laurent Noels, Irma et Emile Souchotte, M. Hudon, Noël Laverdière, Lucien Dureau et Antonio Béliveau.

Le billet de $5.00 alla à M. André Poirier.

Naissances

M. et Mme George Kostenchuk sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant, un fils.

M. et Mme Stanley Zaba sont aussi les heureux parents d'un fils.

Malade

Mme Adrien Bonneville est hospitalisée depuis quelques jours.

Fête familiale

Le 24 novembre, M. et Mme Antonio Béliveau eurent le bonheur de voir tous leurs enfants réunis à leur demeure à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Béliveau. Ils sont M. et Mme Gérard Vallée (Hélène) et leur famille, de Naicham, M. et Mme Emilien Labrèche (Lilianne), de Montmartre, et les familles Roger et Georges Béliveau et Grant Beckett (Georgina), de Wolseley. MM. et Mmes Léo Malhiot et Willie O'Shaughnessay, de Regina, étaient aussi des invités.

Messes en Hollande pour le Conseil non-catholique des Eglises

LA HAYE — Des messes du soir quotidiennes sont célébrées dans toutes les églises catholiques des Pays-Bas pour le succès de la troisième Assemblée plénière du Conseil oecuménique des Eglises à la Nouvelle Delhi. Dans la lettre pastorale qui a été lue le dimanche 19 novembre, l'épiscopat néerlandais a ordonné aux curés et aux recteurs d'églises de célébrer ces messes et a invité les fidèles à y assister nombreux, afin de manifester l'intérêt qu'ils portent à cette réunion des chrétiens non catholiques du monde entier.

Ferland

Ça et là

M. l'abbé J. Bernier, curé, a fait sa visite paroissiale la semaine dernière.

Le samedi 25 novembre eut lieu une journée de retraite pour les adolescents de la paroisse. Le R. P. Methé, O.M.I., du collège de Gravelbourg, prêchait cette retraite. La Rév. Mère Marie-Alice, du couvent de Ponteix, donna une conférence et dirigea un forum. Il y eut messe et bénédiction du St-Sacrement.

Prompt rétablissement à Mme P. Corcoran hospitalisée à l'hôpital de Kincaid.

M. Charles Boisvert est de retour chez lui après une sérieuse opération à l'hôpital de Regina.

M. l'abbé Bernier se rendait à Ponteix, la semaine dernière. Il a visité M. l'abbé E. Brouillard, Mgr Couture et M. Alfred Dion.

M. et Mme Albert Marcotte et leur famille, d'Assiniboia, visitaient M. et Mme Gaston Fournier, dimanche dernier.

M. et Mme Paul-Emile Lacasse, de Cadillac, visitaient MM. et Mmes Ephrem Bouffard et Wilfrid Lacasse.

M. Cléophas Bouvier, de Lisieux, et Mlle Monique Bouffard, d'Assiniboia, étaient en visite chez M. et Mme E. Bouffard.

Mlles Noëlla Morin, Monique Boisvert et Marianne Fournier sont venues passer dimanche dernier chez leurs parents respectifs.

M. et Mme Louis Bruno et leur famille, de Neville, visitaient MM. Georges et Wilfrid Lacasse et E. Tardif, dimanche dernier.

MM. et Mmes Charles et Aristide Fournier, Alfred Chabot et Lucien Beaudoin et Mme Alex. Laberge ont assisté à l'Amicale et journée des parents au collège de Gravelbourg, le dimanche 26 novembre.

MM. Aimé Fournier, Valmore et René Couture ont fait un voyage d'affaires à Regina, la semaine dernière.

M. et Mme Roméo Fauchon, de Calgary, visitaient les familles Fauchon et M. Laurier Chabot.

M. et Mme Antonio Chabot et leur fils, Camille, ont visité Edith et Antoinette, ainsi que Marcel, étudiant à l'école technique de Moose Jaw. Antoinette partira bientôt pour Calgary, où elle sera technicienne de laboratoire.

Mlle Rita Morin est assistante garde-malade à l'hôpital de Gravelbourg.

Réorganisation d'un comité de la S.F.U. à Périgord

PERIGORD — La semaine dernière, il y eut une assemblée des Fermiers Unis, dans la salle paroissiale, pour réorganiser un comité pour cette division. Il y avait une bonne assistance.

Les membres du nouveau comité sont MM. William DesRoches, président, Maurice Marquette, secrétaire, Peter Cyslak, L. Sonstelli et W. Renneberg.

Ça et là

Mlle Jeanne-d'Arc Fortin, en visite chez ses parents, M. et Mme Emile Fortin, dernièrement, est partie pour Humboldt, où elle sera garde-malade à l'hôpital Ste-Elisabeth.

M. et Mme Edouard Bernier, de Domremy, ont passé la semaine dernière dans la paroisse à visiter leurs enfants.

M. Lionel Plante, de Flin Flon, accompagné d'un ami, visitait sa mère, Mme Hercule Plante, ses frère et soeurs et leurs familles, il y a quelque temps.

M. Adrien Bouchard, de St-Front, est présentement en visite chez ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Roland Bossé et Emile Fortin.

M. et Mme Frank Diezt et leur bébé, de Davidson, M. et Mme George Zakariuk et leurs fillettes, de Regina, et M. Alfred DesRoches, d'Edmonton, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Maurice Marquette, pendant la fin de semaine.

Saint-Front

Mariage Dufault-Moisan

Le mardi 28 novembre avait lieu le mariage de Mlle Corinne Moisan, fille de M. et Mme Paul Moisan, à M. Gérald Dufault, fils de feu Paul Dufault et de Mme Lydia Dufault.

La mariée fit son entrée au bras de son père, et le marié était accompagné de son oncle, M. Alphonse Caillier. Après la bénédiction nuptiale, le R. P. G. Massé, P.S.M., chanta la messe servie par le jeune Etienne Dufault, frère du marié. De beaux cantiques furent chantés par MM. Louis, Léo et Auguste Syrenne et Mme Louis Syrenne.

La mariée était charmante dans sa belle robe blanche avec voile court et petite couronne. La fille d'honneur, Mlle Colette Dufault, soeur du marié, était vêtue d'une robe couleur mauve. Le garçon d'honneur était le cousin de la mariée, M. Maurice Régie, de Watson.

La réception et le diner eurent lieu après la messe dans le soubassement de l'église. Les Dames de Ste-Anne servirent les 59 invités. A la fin du repas, le R. P. Massé porta le toast aux jeunes mariés. De nombreux cadeaux couvraient une grande table installée sur l'estrade. La journée se terminait par une soirée dansante à la salle de M. J. Dufault.

Parmi les invités de l'extérieur on remarquait M. et Mme André Régie et leurs fils, Maurice et Roger, de Watson, M. et Mme G. Lefebvre, d'Englefeld, M. et Mme Maurice Plamondon, de Watrous, M. et Mme Maurice Moisan, de Rose Valley, M. et Mme Emile Boire et leur fille, Mme Dan. Ouelette, de Saskatoon, M. Henri Caillier, de Cardinal, Man., et M. Armand Moyen, de Merritt, C.-B.

Ça et là

Vers le 15 novembre, M. et Mme P. Tessier sont allés à Merritt, C.-B., pour assister au mariage de leur petit-fils, M. Philippe Brisson, fils de M. et Mme Conrad Brisson (Marguerite Tessier).

Durant le mois de novembre, M. et Mme Georges Prévost avaient la visite de MM. et Mmes Ovide et Roméo Dagesse et de Mlle Marie-Aimée Dagesse, tous de Haywood, Man., qui avaient assisté au mariage de leur nièce, Pauline, fille de M. et Mme Georges Dagesse (Germaine Gauthier), de Saskatoon.

La semaine dernière, la famille M. Bussière avait la visite de M. Jules Moyen, de Prince George, C.-B., de Mmes Adélard Moyen et Jean Courteau et de M. Denis Moyen, tous de Zenon Park, et de M. Adrien Bouchard, de Bellsite, Man.

M. H. Basset, de Peterson, était en promenade chez son frère, Joseph, et chez M. Germain Hurion.

Willow-Bunch

Ça et là

La Rév. Sr. Marie-Edouard, du Mont St-Joseph de Prince-Albert, est venue passer quelques jours chez sa soeur, Mme Lucien Couture, récemment.

M. et Mme Louis Lemay sont partis, dernièrement, pour aller demeurer à Coppen, où M. Lemay fut transféré. M. Pascal Bonneau le remplace à l'élévateur Fédéral de Willow-Bunch, et s'occupe également de l'élévateur de Guy. M. Bonneau et sa famille sont déménagés dans la maison de la compagnie, où demeurait M. Lemay.

M. et Mme Maurice Rabaud, de Regina, accompagnés de M. Fernand Rabaud, employé à Regina, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents.

Mme Boutin, qui passa quelque temps chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Gérard Granger et Léo Lemieux, est partie dernièrement à Edmonton, assister au mariage d'un de ses fils.

Une quarantaine d'hommes et de jeunes gens suivirent un cours de soudage donné sur le terrain de curling de Willow-Bunch, les 23, 24 et 25 novembre. Tous furent enchantés de ce cours.

Mlles Lynn Weins et Lois Benoit, de l'école normale de Regina, vinrent visiter leurs parents, la semaine dernière.

Mme Jean-Benoit Girandier est partie, le 30 novembre, visiter sa mère, Mme W. Knapp, gravement malade à l'hôpital de Maillardville, C.-B.

MM. les abbés L. Folks, de Rockglen, et F. Blanchard, de Fife Lake, sont venus rendre visite à M. l'abbé J. Latendresse, curé, la semaine dernière.

Le mercredi soir 29 novembre, un bingo au profit du terrain de jeux eut lieu au théâtre Palace. Merci à tous ceux et celles qui, par leur présence, firent de cette soirée un succès.

M. André Rondeau est actuellement patient à l'hôpital local, à la suite d'une opération pour hernie.

Donnez au garçon l'idée qu'il a un corps merveilleux, qu'il doit le garder et le développer comme étant l'oeuvre et le temple de Dieu.

BADEN-POWELL.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

9.53—Ouverture
10.00—Messe Dominicale
11.15—Revue des nouvelles
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Radio-Journal et Oratorio
1.00—Radio-Journal et Chanson sur mesure
1.30—Petit Lexique de l'humour français
2.00—Radio-Journal et le Théâtre Classique
3.45—Le quart d'heure de l'A.C.F.C.
4.00—Radio-Journal
4.15—Musique en dinant
4.30—Match intercité
5.00—Radio-Journal et tour des capitales
5.30—Récital du dimanche
6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
6.30—Petit Concert de Québec
7.00—Radio-Journal hors série
7.30—Le Cabaret du soir qui penche
8.00—Radio-Journal
8.10—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal et chronique sportive

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Le Soleil Brille
9.00—Un homme et son péché
9.15—Vie de femme
9.30—Fémina ou Léo Lesieur à l'orgue
9.45—Psychologie de la vie quotidienne
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Coeur à Coeur
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Une demi-heure avec . . .
12.00—Chronique sport.
12.05—Pot Pourri Musical
12.15—Nouvelles
12.31—Réveil Rural et Trio Lyrique
1.30—Miss Music Hall
2.00—Radio-Journal, Arc-en-Ciel
2.15—Chansons et Succès
2.45—Nos Malades
3.00—Requêtes et Refrains
3.30—Carnet Mondain
3.45—Commentaires
4.00—Radio-Journal
4.15—Nouvelles agricoles
4.22—Variétés
4.30—Radio-Sacré-C.
4.45—Actualités économiques
5.00—Coin des Tout-Petits
5.30—Club 710
6.00—Domicile Adoré
6.15—Psychologie de la vie quotidienne
6.30—En Vedette
6.45—Le Chapelet en famille
8.00—Radio-Journal et Rond Point
10.30—Nouvelles
10.40—La Pensée du soir

LUNDI

1.00—Rien qu'une Chanson
1.45—Club Photographie
7.00—En Sourdine ou Continental
7.30—Université 1961
8.30—Orchestre de Chambre
9.00—Festivals Européens
10.00—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor

MARDI

1.00—Chansons de la maison
1.45—Fantaisies Musicales
7.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
7.30—Des idées et des hommes
8.30—Concerts symphoniques
9.30—Anthologie de la mélodie
10.00—Orchestre du Reine Elizabeth

MERCREDI

1.00—Paysage de la chanson
1.45—A votre santé
7.00—Une guitare et 4 mots d'amour
7.30—Hommes de Science
8.30—Festival du mercredi
10.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

1.00—Chanson de la maison
1.45—Entracte Musical
7.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses menestrels
7.30—Place Publique
8.30—Les Petites Symphonies
9.00—Les grandes premières
10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI

1.00—Quand l'opéra se donne des airs
1.45—Fantaisie Musicale
7.00—En Sourdine
7.30—L'aventure de l'homme rouge
8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
9.00—Orchestre de Radio-Canada
10.00—Orchestre du Alpine Inn

SAMEDI

7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil Levant
8.00—La prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Variétés
9.00—Tante Lucille
9.30—Chansons et Succès
10.00—Radio-Journal et Canadiana
10.30—Convertis du 320e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Au Hasard
11.30—Place St-Pierre
12.00—Radio-Journal et Opéra
3.55—Carnet Mondain
4.00—Radio-Journal
4.15—La langue bien pendue
4.30—Musique en dinant
5.00—Radio-Journal et Revue de l'actualité
5.30—Jazz Club
6.00—Radio-Journal et Jazz Club
6.45—Le Chapelet
7.00—Soirée de Hockey
8.30—Orchestre de l'aérogare
9.00—Radio-Journal et visite chez les chansonniers
9.30—Orchestre du Skyline Hotel
10.00—Musique de danse

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

11.55—O Canada, Ouverture, Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède et promotions
12.25—Communiqués
12.30—Terre Nouvelle
1.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
1.15—Refrains de France
1.45—Vers demain
2.00—Radio-Journal, Chansons sur mesure
2.30—Petit lexique de l'humour français
3.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
4.45—Programme russe
5.30—Match-intercités
6.00—Heure du Rosaire
7.00—Musique continentale
7.15—Le chapelet
7.30—Récital du dimanche
8.00—Nos missions
8.15—L'Amérique latine
8.30—Le petite concert de Québec
9.00—Radio-Journal
9.10—Cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal et nouvelles sportives
10.10—Cabaret du soir
11.00—Sports, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.20—O Canada, Ouverture, Horaire
7.25—Prière du matin
7.30—Nouvelles et météo
7.40—Bonjour Compatriotes
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Radio-Journal, Un homme et son péché
10.15—Vie de Femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Psychologie de la vie quotidienne
11.30—Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède
12.15—Les visages de l'amour
12.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
12.50—Intermède
1.00—Chronique sportive
1.05—Touches d'ivoire
1.31—Réveil rural
1.55—Nouvelles locales
2.00—Rien qu'une chanson
2.30—Miss Music Hall
2.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Vers Bethléem
3.45—Le quart d'heure des malades
4.00—Communiqués, Météo et Bienvenue Saskatchewan
5.00—Radio-Journal
5.15—Nouvelles agricoles et Musique en dinant
5.45—Pour les enfants
6.00—Nouvelles et sports

LUNDI

6.15—Le P'tit bal de l'Ouest
6.30—Coeur à coeur
6.45—Le chapelet
7.00—En vedette
7.15—Fémina
7.30—L'heure populaire des jeunes
8.00—Continental
8.15—Musique semi-classique ou Les Affaires de l'état
8.30—Universités 1961
9.00—Radio-Journal et Rond Point
9.30—Orchestre de Chambre
10.00—Festivals Européens
11.00—Orchestre de l'hôtel Windsor
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MARDI

12.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
1.05—Un peu de tout
2.00—Chanson de la maison
6.15—Qu'en pensez-vous?
7.00—En vedette
7.15—Echos Marials
7.30—Radio-Magazine
7.45—Porgramme hollandais
8.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
8.30—Des idées et des hommes
9.30—Concert symphoniques
10.30—Les musiciens et leurs poètes
11.00—Orchestre du Reine Elisabeth

MERCREDI

12.30—North Battleford sur nos ondes
1.50—Eventide Memorial Studios
2.00—Paysages de la chanson
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Porgramme culturel russe
7.30—Fémina
7.45—En vedette
8.00—Une guitare et 4 mots d'amour
8.30—Hommes de sciences
9.30—Festival
11.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

12.30—Debden sur nos ondes
12.45—Piano Populaire
1.05—Artiste de Concert
2.00—Chansons de la maison
6.15—Méli-mélo
7.00—Programme allemand
8.00—Omer Dumas ou Variétés
8.30—Place Publique
9.30—Les petites symphonies
10.00—Les Grandes Premières
11.00—Musique de danse

VENDREDI

12.30—Fémina
12.45—Fanfare
1.05—Quelques danses
2.00—Quand l'opéra se donne des airs
6.15—Aventures
7.00—Programme ukrainien
7.45—A votre santé
8.00—Hier et aujourd'hui
8.30—L'Aventure de l'homme rouge
9.30—Oeuvre de Bach
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Musique de danse

SAMEDI

7.55—O Canada, Ouverture, Horaire
8.00—Radio-Journal
8.05—Prière du matin
8.10—Bonjour Compatriotes
8.30—Le Wheat Pool
8.45—Radio-Sacré-C.
9.00—Nouvelles
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Tante Lucille
10.30—Visite à la discothèque
11.00—Radio-Journal et Canadiana
11.30—Réveil rural
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Communiqués
12.15—L'A.C.F.C.
12.30—Place St-Pierre
1.00—Radio-Journal, Opéra
4.55—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Musique en dinant
6.00—Bienvenue Saskatchewan
7.00—Nouvelles et sports
7.15—Musique de danse
7.30—Le chapelet
7.45—Joute hockey
9.15—Succès de la chansonnette
9.30—Orchestre de l'aérogare
10.00—Radio-Journal, Orchestre du Skyline Hotel
10.30—Visite chez les chansonniers
11.00—Musique, pour toi
11.30—Nouvelles

Noces d'argent à Prud'homme de M. et Mme Stanley Pysh

PRUD'HOMME — Le 24 novembre, M. et Mme Stanley Pysh célébraient leur 25e anniversaire de mariage. M. l'abbé P. Carrier, curé, chanta la messe à leur intention et les heureux jubilaires renouvelèrent leurs voeux.

A une belle soirée qui eut lieu, leurs parents et amis se réunirent pour les fêter. M. René Proulx, frère de Mme Pysh, était maître de cérémonies, et M. Orest Evaniuk lut une adresse aux jubilaires. De nombreux cadeaux leur furent présentés au nom de leurs enfants, parents et amis.

M. et Mme Pysh désirent remercier tout ceux qui ont participé à cette fête mémorable, M. l'abbé Carrier, le choeur de chants, ceux qui ont donné des cadeaux et surtout les organisateurs.

Va-et-vient

MM. et Mmes Orest Evaniuk (Edna) et William Starosta (Léona), M. et Mme Roy Bells et leur famille, de Humboldt, et M. et Mme Allen Bells, de Saskatoon, étaient de passage lors du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme S. Pysh.

MM. et Mmes Ludger et Albert Fontaine étaient en visite chez M. et Mme Robert Thibault, de Bonne Madone.

M. et Mme Sylvio Blain, de Saskatoon, M. et Mme R. Marchand, M. Albert Marchand et Mlle Albina Marchand, de Vonda, étaient en visite chez M. et Mme Dollard Blain, à l'occasion du baptême de la petite Lise.

M. et Mme Lionel Fontaine étaient de passage chez leurs nombreux parents, dimanche dernier.

Mlle Dolorès Loiselle, institutrice à Marcelin, accompagnée de Mlle Laplante, visitait M. et Mme A. Loiselle.

MM. et Mmes Henri et Maurice Lepage et Mme Yvette Wells et leurs enfants visitaient M. et Mme C.-M. Lepage, dernièrement.

Baptêmes

Le 26 novembre: Lise, fille de M. et Mme Dollard Blain. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Blain.

Le 26 novembre: Kathleen, fille de M. et Mme George Viczko. Parrain et marraine, M. et Mme Louis André.

Le 26 novembre: Onil, fils de M. et Mme Léon Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lévesque.

Malades

Mmes Beaudry et Paul Florizone sont hospitalisées à Saskatoon.

Foyer-Ecole

N'oubliez pas la prochaine réunion de Foyer-Ecole qui aura lieu le 13 décembre, alors que le sujet étudié sera "L'initiation des enfants aux mystères de la vie".

Jackfish

Malades

Le jeune Gérald, petit garçon que Mme Carignan prend soin, se rendait, avec cette dernière, à North Battleford où il eut la malchance de tomber et s'est blessé un oeil. Il a été transporté à l'hôpital et reçut cinq points de suture. Il est maintenant revenu à la maison.

Mme Albert Baillargeon est actuellement à l'hôpital, où elle reçoit des traitements.

Noces d'argent

Dimanche dernier, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme L.-Philippe St-Amant, leur fils et bru, M. et Mme Gilbert St-Amant, leur firent une belle surprise lorsqu'il invitèrent les familles Bru pour diner, et les familles St-Amant pour souper. Ils ont aussi passé une belle veillée en compagnie de leurs parents.

Wawota

Ça et là

M. et Mme W. Wyporowich, de Kipling, sont déménagés à Fairlight.

M. et Mme Jacob Eberlé, de Montmartre, se rendirent à Kennedy afin d'assister au mariage de leur soeur et belle-soeur, Denise, à M. G. Munro.

Malades

Mmes G. Lemoine et J. Pothier sont patientes à l'hôpital de Wawota.

M. R. Zébière, qui était à l'hôpital de Kipling, est de retour chez lui.

Accident

Un accident est survenu le samedi 2 décembre à M. Albert Jacques alors qu'il se rendait à Kipling en camion. Une roue de son véhicule se détacha et il fut jetté inconscient dans le fossé lorsque la porte s'ouvrit. Il reprit conscience quelque temps après et se rendit chez M. J. Bourgon. Ses parents le conduisirent à l'hôpital, où le docteur lui fit huit points de suture. Il demeura à l'hôpital pendant quelque temps. Souhaits de prompt rétablissement au blessé.

Mme Louise Sabourin-Ronceray, de Lisieux, décédée à l'âge de 86 ans

LISIEUX — Le vendredi 1er décembre, dans l'église Ste-Thérèse de Lisieux, avaient lieu les funérailles de Mme Louise Sabourin-Ronceray. M. l'abbé L. Poulin chanta la messe de Requiem. Mme Ronceray, âgée de 86 ans, mourut à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, le mercredi 29 novembre. Depuis quelques mois elle habitait le Foyer d'Youville.

La défunte fut inhumée au cimetière paroissial près de sa fille, Georgina, décédée en 1952. Les porteurs étaient MM. Arthur et Jean-Paul Sabourin, Adrien Lamontagne, Claude Préfontaine, Gérard Grégoire et Rudy Cappelar.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Georges et Paul, de Lisieux; 15 petits-enfants; 23 arrière-petits-enfants, et un frère, Sinaï Beauregard, de Prince George, C.-B.

M. Henri Ronceray, de Val Marie, et M. Marcel Ronceray, de Glassy Lake, Alta, étaient présents au service funèbre, parmi beaucoup de parents et amis de Willow-Bunch, Central Butte, Assiniboia et St-Victor.

Remerciements

Les familles Georges et Paul Sabourin désirent remercier tous ceux qui les ont aidé de quelque manière ou qui ont offert leurs condoléances.

Ça et là

Mlles Ida et Germaine Lamontagne, ainsi que M. Jerry Maccam, de Regina, passaient la fin de semaine du 19 novembre chez M. et Mme Paul Lamontagne.

Mlle Laura Belisle a passé une semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Paul Paradis, de Val Marie.

Le mardi 28 novembre, MM. Cléophas Chrétien, Arthur et Georges Sabourin et Laurent Fontaine et Mmes Thérèse Collins et Jeannine Chrétien se sont rendus à Regina pour affaires.

M. Guy Préfontaine, de Gravelbourg, à passé la fin de semaine du 26 novembre chez ses parents, M. et Mme Philippe Préfontaine.

M. Gustave Tessier est actuellement hospitalisé à Assiniboia. Souhaits d'un prompt rétablissement à ce malade.

M. et Mme Rudy Cappelar et M. Gérard Grégoire, de Central Butte, ont passé quelque temps en visite chez des parents.

Mme Léda Préfontaine, du Foyer d'Youville, a passé quelques jours en promenade chez M. et Mme Gustave Tessier.

M. et Mme Omer Préfontaine se sont rendus à Calgary, Alta, où cette dernière demeurera pour quelques semaines avec ses filles.

Parmi ceux qui ont assisté à la pièce des philosophes au collège de Gravelbourg, le dimanche 26 novembre, étaient M. et Mme Omer Préfontaine, M. l'abbé L. Poulin, les religieuses et Mlle Aline Vander Heyden.

La famille Claude Gauthier a passé quelque temps en visite chez M. et Mme Henri Bouvier, dernièrement.

Le mardi 28 novembre, à l'école, a eu lieu le concours oratoire des élèves de la 1ère à la 7e année. Entre les discours, ils y avaient chants et danse folklorique présentés par les étudiants. Les gagnants se sont rendus à Fife Lake le vendredi 1er décembre, afin de participer au concours avec d'autres élèves des alentours.

Domremy

Ça et là

M. et Mme Léonard Bouffard, de Vanguard, M. Adrien Bouffard, de Kincaid, et Mlle Monique Bouffard, d'Assiniboia, étaient en promenade chez les famille Boutin, de Domremy, à l'occasion du Jour du Souvenir. Mlle Denise Boutin, de Gravelbourg, en profitait pour rendre visite à ses parents, M. et Mme Armand Boutin.

M. l'abbé J.-A. Houle, curé, a passé quelques jours à St-Boniface, où il a visité des anciens confrères, entre autres Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, et Mgr Joseph Robert, procureur. A Lorette, Man., il a passé quelques jours avec son cousin, M. l'abbé R.-G. Bélanger, curé, et sa mère.

Un club "4-H Homecraft" vient d'être organisé récemment pour la première fois à Domremy. M. Frank Miller, représentant de ce club, ainsi que Mme Boucher, de St-Louis, furent les orateurs invités. Les 23 filles qui en font partie ont choisi pour leur travail "apprenties couturières", sous l'habile direction de Mme Armand Boutin. Les officières élues sont: présidente, Thérèse Blérot; vice-présidente, Lucille Beauchesne; secrétaire, Maureen McGrath; trésorière, Janet Mareschal, et reporteuse, Raymonde de Kuppenbender. Souhaits de plein succès et félicitations à ce club.

Baptême

Le 4 décembre: Annette-Marie, fille de M. et Mme Georges Dion, née le 19 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Pagé, oncle et tante de l'enfant, de Prince-Albert.

Les Recettes de "Ma Cuisine Magic":

BISCUITS À LA FARINE DE MAÏS

Pour 1½ douz. de biscuits

2 tasses de farine à pâtisserie, tamisée
OU 1¾ tasse de farine tout-usage, tamisée
1 tasse de farine de maïs doré
5 c. à thé de Poudre à Pâte 'Magic'
1 c. à thé de sel
⅛ de c. à thé de macis en poudre
2 c. à table de sucre granulé
⅓ tasse de shortening très froid
⅞ de tasse (env.) de lait
2 c. à table de graines de sésame

Graisser une plaque à biscuits. Préchauffer le four à 450° (très chaud). Tamiser ensemble dans un bol: farine à pâtisserie ou farine tout-usage, farine de maïs, Poudre à Pâte 'Magic', sel, macis et sucre. Y couper finement le shortening. Faire une fontaine dans ce mélange et, à l'aide d'une fourchette, y incorporer suffisamment de lait pour obtenir une pâte molle mais qui ne colle pas. Verser la pâte sur une planche farinée, et pétrir 10 secondes. Abaisser au rouleau ou avec les mains en un rectangle de 9" x 7". Badigeonner le dessus avec un peu de lait et parsemer légèrement de graines de sésame. Couper la pâte en 9 bandes de 1 po., puis chaque bande en 2 languettes. Dresser les languettes, légèrement espacées, sur la plaque graissée. Cuire 15 à 18 mn au four préchauffé. Servir chauds au sortir du four, avec du beurre.

MAGIC BAKING POWDER

M. Ephrem Beaulac, de Debden, est décédé à l'âge de 90 ans

DEBDEN — Le mardi 28 novembre, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, a chanté le service funèbre de M. Ephrem Beaulac, décédé le 24 novembre à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, à l'âge de 90 ans. Il était assisté de MM. les abbés Luc Gaudet, curé de Big River, et Wilfrid Desfossés, curé de Victoire, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Victoire.

M. Joseph Beaulac, petit-fils du défunt, portait la croix. Les porteurs, MM. Roland, Raymond et Léo Beaulac, André Durette, Alain Côté et Simon Grenier, étaient aussi tous des petits-fils.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, cinq filles, Gertrude (Mme Harry Côté), Jeannette (Mme François Gaudreault) et Germaine (Mme Joseph Frenette), toutes trois de la Colombie-Britannique, Yvonne (Mme Achilles Grenier), de Marcelin, et Amanda (Mme Willie Durette), de Victoire; un fils, Raoul, de Debden.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

A l'occasion de ce décès, les personnes suivantes ont passé quelques jours dans la paroisse: M. Moïse Beaulac (frère du défunt), de South Durham, P.Q.; M. Richard Beaulac (neveu), de L'Avenir, P.Q.; Mme Marie-Paule Cadieux (nièce), de Montréal; M. et Mme Lucien Bourgeault, de Drummondville. Mme Ephrem Beaulac est partie avec ces derniers pour aller demeurer à Drummondville. Mme Bourgeault est la fille de Mme Beaulac.

Baptêmes

Roger-Florido-Joseph, fils de M. et Mme Philippe Pouliot, né le 28 octobre. Parrain et marraine, Wilfrid et Marjolaine Pouliot, frère et soeur de l'enfant.

Vincent-Omer-Joseph, fils de M. et Mme Henri-Paul Fortier, né le 5 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Blais, oncle et tante de l'enfant.

Soirée paroissiale

Malgré la température très inclémente du dimanche 26 novembre, un bon nombre de paroissiens ont assisté à une soirée récréative organisée par les membres de la chorale paroissiale et les paroissiens de langue anglaise. Tous ceux qui prirent part au programme très varié méritent des éloges, car tout fut réussi et les applaudissements et les rires de l'audience en étaient la preuve.

Aux parties de bingo qui suivirent, les heureux gagnants furent Mmes Gloria Sunby et Jules Roy, Mlles Angéline Pouliot et Noëlla Doré et MM. Claude Ruel, Hector Brunet, Marius Tisserand, Robert Larocque et Léo Bilodeau. Les gagnants à la loterie: bouilloire électrique, M. Athanase Lajeunesse; trente livres de miel, M. Irvin Lukan; un chandail, M. Marcel Croteau; boutons de manchettes, Mme Joseph Laventure. Les prix d'entrée allèrent à Mme Bruno Demers, Mlle Lucille Laitres et MM. Marcel Durette et Gaétan Couture.

Cette soirée, au profit de la paroisse, rapporta la somme nette de $473.15.

LA PAGE DES JEUNES

FAITES VITE ET BIEN

Chers cousins et cousines,

Ici au journal au cours de cette année 1961, on a eu maintes occasions d'apprendre qu'ici et là on mettait à votre disposition de nouvelles écoles ultramodernes, bien éclairées, bien chauffées, avec bibliothèques bien garnies, gymnases attirants, etc. En même temps, on parlait des activités nombreuses de la Relève. De bonnes écoles, des activités prenantes. Est-ce à cause de cela qu'on n'a pas le temps d'écrire . . . à Cousine Josette?

Allons, les jeunes. Prenez vite votre plume et transmettez sur papier blanc vos impressions, vos projets, vos pensées sur Noël qui approche si rapidement. J'attends toujours vos compositions pour notre grand concours. Ne me décevez pas. D'autant qu'au rythme où m'arrivent les compositions (21 seulement à date), je devrai garder pour moi toute seule les $48.00 que vous offre le directeur du journal.

N'oubliez pas. Il me faut vos copies dès lundi prochain, mardi au plus tard. Pas de temps à perdre. Les jeunes n'ont pas l'habitude de lambiner. Gardez votre réputation de "faire vite et bien".

J'ai hâte de vous lire. Bonne chance à tous et chacun.

COUSINE JOSETTE.

Les jeunes de Ste-Rose sont fiers de Joanne

La Relève est une organisation de jeunes étudiants franco-manitobains, qui a pour but de promouvoir et de faire aimer notre belle langue française. A notre concours divisionnaire, le 29 novembre, nous avions des représentants de Ste-Amélie, Laurier et Ste-Rose-du-Lac.

Après une lutte intéressante, M. Auguste Arnal, juge du concours, déclara Mlle Joanne Lafrenière, lauréate de la soirée. La gagnante, élève de 7e année à Ste-Rose, se rendit à St-Boniface le samedi 2 décembre où elle a concouru avec huit autres représentants de centres canadiens-français. Joanne nous fit honneur et remporta le trophée provincial. En outre, elle reçut le trophée de la division, une médaille, une somme d'argent et un bon de livres chez Fides.

Sincères félicitations, Joanne. Nous sommes tous fiers de toi et espérons que l'an prochain tu nous rendras le même honneur. En attendant, soyons tous fiers de parler notre langue à l'école, à la maison et sur la rue.

Huguette DUPUIS,
12e année,
Ste-Rose-du-Lac.

Fête de la Relève à Notre-Dame-de-Lourdes

Le 25 novembre eut lieu, à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, le concours éliminatoire de Bonnes Expressions Françaises de la Relève manitobaine pour la Division Montagne. M. Marcel Jamault était maître de cérémonies. Il remplaça M. Raymond Le Néal qui est responsable adulte pour la Division Montagne.

Les juges étaient MM. Brunelle Léveillé et Hervé Sala, de St-Boniface. M. Jean Bosc, de Ste-Rose-du-Lac, était chronométeur. Les concurrents furent: Bernard Lafault, de Mariapolis (7e année), Blanche Bourget, de Haywood (8e année), Anne Derbrouck, de Bruxelles (7e année), Liliane Talbot, de St-Léon (10e année), Germaine Landry, de Somerset (8e année), et Carole Le Néal, de Notre-Dame-de-Lourdes (8e année). Bernard Lafault remporta la victoire sur ses adversaires féminins.

Pour ouvrir la soirée récréative, M. Boulanger et sa chorale de Notre-Dame-de-Lourdes présentèrent trois chants. Une demoiselle de Bruxelles enchanta l'assemblée avec une sonata de Beethoven; quatre élèves de Bruxelles amusèrent l'auditoire avec une comédie "Aménité Conjugale"; quelques jeunes filles exécutèrent "La Danse des Matelots".

Un groupe de filles de St-Claude, dirigé par la Rév. Sr Marie-Drorothée, exécuta deux danses folkloriques. Carole Le Néal et Jacqueline Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, jouèrent deux morceaux d'accordéon. Des garçons de St-Léon exécutèrent le "Clap Drill". Haywood présenta le "Rose Rope Drill".

Représentant Somerset, Lucie Géveart joua un morceau d'accordéon. Les majorettes de Mariapolis divertirent avec leur gaie marche et tournoyade de bâton. Les applaudissements les rappelèrent une deuxième fois. Ensuite, M. l'abbé Dugré, aumônier de la Relève, encouragea les jeunes à puiser dans leur folklore canadien-français pour enrichir leur culture, leur rappelant que chaque groupe ethnique possède un héritage précieux qu'il ne faut pas perdre. Jeannine Jubinville, présidente de la Division Montagne, fit aussi ses remerciements pour cette soirée réussie.

Pour terminer, on servit un succulent goûter. M. Raymond Le Néal désire remercier tous les instituteurs et institutrices qui ont aidé à faire de cette soirée un succès et tous les élèves qui ont participé au programme, ainsi que les juges.

Quatre "petits" pays fournissent quatre sur dix missionnaires

LONDRES — "The Tablet", hebdomadaire catholique de Londres, a publié une statistique montrant que le 40 pour cent des missionnaires à l'oeuvre dans le monde entier proviennent de quatre petits pays, dont deux seulement sont de religion catholique dans leur grande majorité. Ces quatre pays sont: l'Irlande, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse.

De grands pays, entièrement catholiques, apparaissent sous un jour beaucoup moins favorable en ce qui concerne les vocations sacerdotales et religieuses. L'Espagne, par exemple, comptait à la fin du XVIIIe siècle, dix millions d'habitants et 65,000 prêtres; à l'heure actuelle, le nombre des habitants a triplé, mais les prêtres ne sont plus que 25,000.

Les réfugiés catholiques provenant de l'Est de l'Europe ont posé des exigences toujours plus grandes quant à leur pastoration. Il s'ensuit que deux pays, l'Allemagne et l'Autriche, hébergeant un grand nombre de réfugiés n'ont qu'un prêtre pour 1,500 catholiques.

A Rome même, cependant, la situation est encore bien plus désastreuse, du fait qu'il n'y a qu'un prêtre pour 3,000 habitants. Cette proportion est d'un prêtre pour 1,000 habitants en Italie centrale et d'un prêtre pour 850 habitants en Italie septentrionale.



Jouant le rôle d'un prêtre pour la première fois pendant sa longue carrière d'acteur, Maurice Chevalier, comme le Père Antonio dans le film "Jessica", couds une nappe brodée d'autel. Don Antonio est le caractère central dans ce film récemment produit à Forza D'Agro, Italie. (Photo NC)



Norman Smith, alors enfant, émerveillait par sa voix de rossignol. Il fut heureux que l'on songeât à graver un disque qui perpétuera longtemps le souvenir d'une voix d'enfant vraiment exceptionnelle. Norman a aujourd'hui 17 ans. Le nouveau microsillon, 331/3, que Radio-Marie, du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, vient de publier s'intitule: "Norman Smith, soprano". Il contient quinze chants dont: Ave Maria, Panis Angelicus et Auprès de Toi.

SAVEZ-VOUS?

1. De quel poème épique Voltaire est-il l'auteur?
2. Que signifie l'expression "être né sous une bonne étoile"?
3. Quelle fut la bataille décisive qui, en 1066, livra l'Angleterre aux Normands?
4. Quel est le plus célèbre musée de Madrid?
5. Quel pape régna durant la guerre mondiale de 1914-18?
6. Quel pape a réétabli la hiérarchie catholique en Angleterre?
7. Quelle science traite des organes de la circulation?
8. Quel fut le premier lieu d'exil de Napoléon?
9. Que signifie l'expression latine "urbi et orbi"?
10. De quel état américain la ville de Sacramento est-elle la capitale?
11. Dans quoi emploie-t-on la céruse?
12. Comment se nomme le fauteuil sur lequel on transporte le Pape lors des grandes cérémonies?
13. En quelle année la reine Victoria monta-t-elle sur le trône d'Angleterre?
14. Comment se nommait autrefois Ottawa?

Réponses

1. La Henriade.
2. Etre chanceux.
3. La bataille de Hastings.
4. Le Prado
5. Benoît XV.
6. Pie IX.
7. L'angiologie.
8. L'île d'Elbe.
9. A la ville et au monde.
10. De la Californie.
11. La peinture
12. Sedia gestatoria.
13. En 1837.
14. Bytown.

Les périodiques belges pour les moins de 20 ans

BRUXELLES — La Centrale interdiocésaine de Presse, en Belgique, vient de publier un rapport sur les publications pour "moins de 20 ans" consacrées à la chanson.

Ce rapport étudie une dizaine de publications de date récente. La critique du point de vue pédagogique de ces publications répond à une demande émanant de la Confédération nationale des Associations de parents.

Elle conclut que les revues sont généralement le résultat de préoccupations d'ordre commercial, sans souci d'éducation, que la pauvreté du contenu comme du vocabulaire et l'absence de point de vue moral, particulièrement dans les illustrations, les rendent peu recommandables pour les lecteurs de plus de quinze ans et à proscrire pour les moins de quinze ans.

Le rapport donne une appréciation morale de ces revues. Une seule est recommandée: "Chansons pour Tous".

Les savants polonais et la religion

VARSOVIE — Le bulletin de l'"Association chrétienne sociale" de Varsovie a publié les résultats d'une enquête effectuée récemment par l'Académie des sciences de Pologne. Cette enquête fait ressortir que la majorité des intellectuels polonais, spécialisés dans les disciplines scientifiques, demeure attachée aux traditions de l'Eglise catholique.

Voici les résultats obtenus: croyants pratiquants (catholiques), 25.2%; croyants non pratiquants, 15.2%; personnes attachées à la tradition chrétienne, 12%; indifférents, 10.9%; non croyants, 22%; adversaires de la religion, 7.7%; personnes s'étant forgé leur propre système philosophique, 1.2%; croyants mais anticléricaux, 1.6%; autres catégories, 1.2%; questionnaires rendus blancs, 3%.

Les "cousins" écrivent . . .

Chers cousins de Legal,

J'étais très heureuse de recevoir vos belles lettres; je les trouve des plus intéressantes. Vous ne peuvez deviner comment Cousine Josette aime entendre parler de ses nombreux cousins et cousines à travers l'Ouest canadien. Malheureusement ceci n'arrive pas assez fréquemment. Alors un grand merci aux neuf aimables cousins de Legal, Alta, pour cette délicatesse.

Je remarque que vous mentionnez l'absence de Cousine Josette au bureau de "La Liberté et le Patriote" et que vous avez entendu parler qu'elle avait été à St-Albert il y a quelque temps. Je dois vous expliquer qu'il y a ici un petit malentendu. La personne qui s'est rendue en Alberta n'est pas moi-même; c'est-à-dire qu'elle est plutôt l'ancienne Cousine Josette qui a quitté les bureaux de la rédaction pour devenir Oblate missionnaire de Marie Immaculée. Ceci explique son "absence" au bureau, lorsque je prenais sa place seulement quelques mois plus tard. D'ailleurs Cousin José avait annoncé ceci à la page des jeunes l'an dernier et au mois d'août, cette année.

Vous vous entendiez sans doute très bien avec votre ancienne Cousine et j'espère qu'il en sera ainsi avec moi-même.

Je suis contente de savoir que vous aimez les concours qu'on vous présente; alors, j'attends toutes vos compositions de Noël.

Merci beaucoup de vos nouvelles et écrivez encore.

Votre "nouvelle"
Cousine JOSETTE.

P.S.: Un merci spécial au cousin Raymond Tituyn pour un beau geste qui est certainement apprécié.

* * *

Chère Cousine Josette,

Je vous écris spécialement pour vous dire que tous les élèves de notre classe (dixième année) apprécient beaucoup les concours que vous nous donnez; chacun se creuse la tête afin de trouver des nouvelles idées.

L'hiver est bien arrivé; il fait froid mais nous avons encore peu de neige.

J'ai entendu dire que vous étiez venue à St-Albert; est-ce possible que vous soyez venue si près de nous et que nous ne nous soyons pas rencontrées. Vous auriez dû le faire annoncer à la radio, au poste CKFA, et vous nous auriez vues arriver à la course, chapeau de paille à la main aller rencontrer Cousine Josette.

Savez-vous que St-Albert n'est qu'à 23 milles de Legal? Je me propose d'aller passer une fin de semaine à St-Albert afin d'y faire une retraite fermée.

Tous les paroissiens viennent de terminer une retraite paroissiale et les exercices des Quarante-Heures. Ce fut certainement une semaine qui a attiré bien des bénédictions dans notre paroisse.

Ce soir, Son Exc. Mgr Philippe Lussier sera dans la paroisse pour administrer le sacrement de confirmation à 79 enfants.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier de votre intérêt envers les jeunes.

Une cousine,
Alice BERGEUIN,
10e année.

• • •

Chère Cousine Josette,

Voilà longtemps depuis la dernière fois que je vous ai écrit.

Les vacances ont été très belles, mais je ne manque pas d'ajouter qu'elles n'étaient pas assez longues. J'ai été occupé tout le temps; parfois j'aidais ma grand-mère, comme téléphoniste.

L'année dernière, Legal tenait un bazar qui fut un véritable succès. Il eut lieu dans la salle communautaire. A un bout de la salle nous avions des jeux très intéressants; à l'autre bout étaient les articles confectionnés par les dames. Sur de longs comptoirs étaient étalés de magnifiques gâteaux, des tartes, des beignes, enfin, mille et une bonnes choses pour exciter l'appétit des gens.

Nous nous sommes bien amusés pendant ces quelques jours, tout en contribuant à augmenter les recettes du bazar organisé pour payer la dette paroissiale de l'église.

Mon père est propriétaire d'un entrepôt de grain et il est aussi musicien faisant partie de la fanfare Al Breault. Parfois je l'accompagne dans ses sorties; moi-même je joue le saxophone. Maman, en plus d'être habile ménagère, est secrétaire de la commission scolaire. Je n'ai qu'un frère et une soeur, et nous allons tous à l'école.

Nous avons commencé à faire notre concours de compositions de Noël et nous sommes très intéressés.

Il neige aujourd'hui et la température est froide, mais nous n'avons pas à nous plaindre après un si bel automne.

La patinoire devient une réalitée et nous prendrons bientôt de bonnes parties de hockey. Moi-même, je suis un amateur du patinage.

Tout près de notre classe, il y a une belle statue de Notre-Dame des Ecoles. Nous lui déposons des plantes naturelles et un petit lampion brûle devant elle. Cela nous aide certainement dans notre travail. Je vais en faire brûler un pour vous, Cousine Josette, pour votre succès de cette année.

Un cousin albertain,
Raymond TITUYN.

• • •

Chère Cousine Josette,

Je vous écris quelques mots pour vous dire ce qui se passe dans le village de Legal. Ces temps-ci il ne fait pas bien chaud; la température est de 10 degrés en haut de zéro, qui est pour nous pas très agréable, car nous ne sommes pas habitués à ces temps froids.

Cette semaine nous avons eu la retraite paroissiale; je n'ai pas assisté à une seule messe parce que je gardais mes petits frères et ma petite soeur. Mes parents assistèrent à tous les exercices de la semaine; ils me disent qu'il y avait quatre prêtres, notre curé, M. l'abbé Primeau, notre vicaire, M. l'abbé Pigeon, et les RR. PP. Morin et Parents, rédemptoristes.

Mon père me dit que jeudi passé les deux prêtres parlaient des jeunes d'aujourd'hui; on trouve que les garçons sortent trop tôt avec les filles; je regrette de ne pas avoir entendu ce sermon, car je commence à faire de beaux yeux aux filles.

J'espère que vous, Cousine Josette, aimez l'hiver. Je vous ai écris tout ce qui s'est passé dans le petit village de Legal, et je vous écrirai encore le mois prochain s'il y a d'autres nouvelles à vous annoncer.

Votre cousin,
Raymond BRISSON,
10e année.

• • •

Chère Cousine Josette,

C'est la première fois que je vous écris et j'ai beaucoup de nouvelles à vous donner. Premièrement je suis dans la 10e année et je prends plusieurs sujets, cette année. Notre classe est très propre et bien décorée avec des images de notre Saint-Père le Pape; d'autres images saintes nous portent à l'étude et au travail.

Mes parents ont voyagé plus cette année que les années précédentes; ils sont allés voir toute notre parenté à Girouxville, Eaglesham et Falher. Ils ont été partis pour une semaine et demie et nous étions très contents de les voir revenir. Deux semaines après ils sont repartis pour visiter mon frère et sa famille à Pincher Creek. Après cinq jours d'absence, ils sont revenus très heureux de leur voyage.

On a déjà commencé les préparatifs pour Noël. Maman a fait son gâteau de Noël et a choisi les cadeaux pour chacun. Je suis à préparer la crèche et je ferai d'autres petites statues des images et des animaux qui ont été brisés l'an passé.

La confirmation a eu lieu le 28 novembre. Son Exc. Mgr Lussier, de St-Paul, a confirmé les enfants qui sont tous devenus des soldats du Christ.

J'aimerais vous laisser savoir que nos paroisses voisines sont Westlock, Morinville et St-Albert. Nous sommes à 33 milles au nord d'Edmonton, qui est une très belle ville. Si vous n'êtes jamais venue dans notre province, j'espère qu'un jour vous viendrez admirer les beautés de l'Alberta.

Une petite cousine,
Madeleine MAURIER,
10e année.

• • •

Chère Cousine Josette,

Je suis très content que vous soyez de retour au bureau de la rédaction du journal **La Liberté et le Patriote.** J'espérais que vous nous demanderiez une autre fois d'écrire des compositions pour vous.

J'aime à vous écrire des compositions parce qu'en écrivant j'élargis mon vocabulaire et j'apprends à écrire correctement. Les beaux prix que vous offrez nous invitent à faire des efforts. Quand vous publiez nos compositions dans le journal, ça nous permet de comparer notre travail avec ceux des enfants des autres provinces pour juger notre connaissance de notre belle langue. J'espère que vous continuerez à écrire dans le journal; nous sommes encouragés à vous écrire et savez-vous que tout le temps de votre absence au bureau, nous n'avons pas écrit une seule fois et nous n'avons pas participé au concours? Nous nous sentions perdus sans Cousine Josette.

Sous peu vous recevrez nos compositions; nous avons beaucoup de plaisir à les faire.

Le 13 novembre, comme à travers tout le Canada, nous avons eu une journée de défense civile. C'était sinistre d'entendre la sirène; on songeait comme ce serait triste si une guerre nucléaire se déclarait. J'ai décidé de bien prier le bon Dieu afin qu'Il nous protège contre ce fléau.

Au revoir, chère Cousine Josette.

Un cousin fidèle,
Léon DOUZIECH,
10e année.

• • •

Chère Cousine Josette,

Il y a très longtemps que je vous ai écrit pour vous donner des nouvelles.

La plus belle nouvelle récente est la construction du foyer des vieillards, qui avance très rapidement. M. le Curé a organisé un corps de Cadettes pour les filles dans la paroisse. J'ai bien hâte de commencer le concours de Noël. J'espère d'abord qu'il aura plus qu'un concours au cours de l'année scolaire, parce qu'ils sont très intéressants. On a toujours l'espoir de gagner quelque chose et nous savons par expérience que les prix que vous donnez sont toujours très beaux.

Un cousin fidèle de Legal,
Rémi de CHAMPLAIN,
10e année.

• • •

Chère Cousine Josette,

Il y a bien longtemps que je vous ai écrit. Je veux vous dire tout mon bonheur de vous revoir au bureau, et j'espère que vous allez lancer beaucoup de concours.

Cette année, il y a eu plusieurs changements dans notre localité. La maison pour les vieillards qui est en voie de construction devrait être prête au printemps pour le déménagement de nos chers bons vieillards.

Le magasin Coopératif a été agrandi et maintenant il possède un beau grand congélateur.

Au commencement de l'année scolaire, M. le Curé a organisé des Cadettes pour les jeunes filles de la paroisse. Nous devrons recevoir nos uniformes pour Noël. En tout, nous comptons 18 membres.

J'espère que je vous ai donné assez de nouvelles pour vous montrer comment Legal s'est développé depuis la dernière fois que je vous ai écrit.

Alors, à la prochaine fois que je vous écrirai.

Une cousine de Legal,
Céline L'HEUREUX,
10e année.

• • •

Chère Cousine Josette,

A ce que j'ai entendu je crois que vous avez l'intention de lancer un concours. J'ai hâte de commencer ce concours qui est encore mystérieux pour moi. J'espère donc qu'il y en aura d'autres au cours de l'année scolaire, car j'ai déjà gagner un prix, ce qui m'encourage à participer de nouveau.

Je ne suis pas allé à la retraite paroissiale, car c'était pour les adultes, et M. le Curé avait demandé aux grands élèves d'offrir gratuitement leurs services pour garder les enfants afin de permettre aux parents d'assister à tous les exercices. J'ai gardé les enfants chez mon oncle tous les soirs; j'avais hâte que la retraite finisse; garder cinq enfants tapageurs et plein de vie c'est toute une corvée, surtout quand on est habitué seul à la maison avec ses parents.

Un cousin de Legal,
Louis LECAVALIER,
10e année.

• • •

Chère Cousine Josette,

Notre institutrice nous permet de vous écrire pendant notre période de français.

Nous avons une classe de 27 élèves en 10e année. Il y en a seulement quelques-uns qui n'ont pas été promus de la 9e année, l'an dernier.

Nos vacances ont été extraordinairement belle. La température était magnifique et chaude. Nous avons eu toute la pluie voulue pour nos récoltes. Le bon Dieu a été très généreux et nous sommes satisfaits. De plus nous avons eu un bel automne pour les "battages".

Le petit village de Legal a eu plusieurs améliorations dernièrement et ça fait beaucoup de bien.

Pour commémorer le souvenir de nos soldats morts pendant les deux grandes guerres mondiales, nous avons eu, le 11 novembre, de très touchantes cérémonies de Requiem, sermons et déposition des couronnes au pied du monument dédié aux soldats qui ont donné leur vie pour la patrie.

Nous avons un beau terrain de jeux dans la paroisse. M. le Curé est en tête et quelques paroissiens lui aident pour procurer à la jeunesse une magnifique salle et un terrain de jeux. Il vous invite à venir les visiter.

Votre cousin de toujours,
Raymond RIVARD,
10e année.

TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT



LE SEIGNEUR EST PROCHE

Elisabeth, en voyant arriver Marie, s'élance vers elle, reconnaissant la mère de son Sauveur. Même invisible, le Seigneur est proche de ceux qui ont confiance en lui. Par leur joie, leur amour et leur esprit de paix, que les chrétiens témoignent auprès de tous les hommes de la présence de Dieu dans le monde.

"Les découragés, redressez-vous, ne tremblez plus! Notre Dieu va venir; il nous sauvera". (Isaïe 35, 4)

Société Catholique de la Bible

Parlez français et parlez bien

N'allons pas chercher dans le bilinguisme une excuse à notre apathie. Le bilinguisme n'empêche pas du tout de très bien parler et écrire sa langue maternelle et de la protéger entièrement. Au contraire, il est devenu pour tous un devoir pressant de protéger notre belle langue contre tout ce qui voudrait attenter à sa pureté et à sa beauté.

Le Cinéma — Ma responsabilité

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

"La meilleure façon de lutter contre le mauvais cinéma, c'est de ne pas manquer les bons films à l'écran."

ADA — AIII, adultes.

Américain. M.G.M. 1961. 108 minutes. Cinémascope. Metrocolor. Comédie dramatique réalisée par Daniel Mann avec Susan Hayward, Dean Martin et Wilfrid Hyde-White.

Bo Gillis, beau brummel et guitariste par surcroît, est remarqué par Sylvester Marin, un politicien ambitieux et retors qui lui fait poser sa candidature au poste de gouverneur de l'Etat. Pendant sa campagne, Bo s'éprend d'une ancienne prostituée, Ada, et l'épouse. Mais Bo s'aperçoit bientôt que Sylvester est le seul chef du gouvernement et que lui n'est qu'un homm de paille et une façade. Ada n'est cependant pas femme à laisser croupir son mari dans une telle situation. Elle l'aide à prendre ses responsabilités, puis, à la suite d'une tentative de meurtre commise sur Bo, elle profite du séjour de ce dernier à l'hôpital pour se faire nommer gouverneur par intérim. Ce qui lui permit de mettre fin à la dictature de Sylvester.

Située à l'enseigne de l'invraisemblance et de la fantaisie, cette comédie est habilement réalisée. Le rythme en est alerte, le dialogue souvent piquant et la couleur agréable. Susan Hayward et Hyde-White jouent bien.

Appréciation morale: Le film est positif dans son ensemble. Toutefois, les comportements répréhensibles de certains personnages et une brève liaison le font réserver aux adultes.

• • •

BREAKFAST AT TIFFANY'S — AIII, adultes.

Américain. Paramount. 1961. 115 minutes. Panavision, technicolor. Comédie réalisée par Blake Edwards avec Audrey Hepburn, George Peppard et Mickey Rooney.

Une jeune femme naïve et légère, Holly Golightly, habite seule un appartement. Elle vit de sa popularité auprès des hommes, sans jamais leur permettre de se payer en retour. Elle n'a qu'un rêve: retrouver son frère qui est dans l'armée et vivre avec lui. Son voisin, Paul, jeune écrivain, protégé par une femme riche, s'éprend d'elle. Mais Holly lui préfère sa vie volage et en vient ainsi, à son insu, à servir d'intermédiaire à une bande de trafiquants de narcotiques. Paul la sauvera malgré elle.

Sur un thème d'une invraisemblance peu commune, les auteurs s'amusent à développer des variations assez brillantes, mais qui ne mènent nulle part. Le fait des décors, des costumes et de la couleur de même qu'une mise en scène de qualité ne parviennent pas à masquer la futilité et le vide de l'ensemble. Audrey Hepburn s'amuse à jouer l'excentrique et Peppard est agréable.

Appréciation morale: L'atmosphère artificielle et invraisemblable dans laquelle baigne toute cette histoire en atténue la portée morale. Cette peinture de moeurs dissolues motive cependant des réserves.

• • •

HAND IN HAND — AII, adultes et adolescents.

Britannique, 1961. 75 minutes. Drame de l'enfance réalisé par Philip Leacock avec Philip Needs, Loretta Parry et John Gregson.

Michael, un petit catholique de huit ans, et Rachel, une petite juive du même âge, deviennent deux grands amis. Les deux enfants décident par une trouvaille de leur imagination enfantine, de devenir "frères de sang". Pour mettre cette fraternité à l'épreuve et savoir ce que Dieu en pense, ils s'engagent à assister chacun à un office religieux dans le temple de l'autre. Plus tard, au cours d'une excursion sur l'eau, l'embarcation chavire et Rachel sort de l'aventure inconsciente. Croyant que c'est une punition de Dieu, Michael court chez son curé pour être rassuré.

Leacock, le réalisateur de "The Kidnappers", s'avère une fois de plus un merveilleux directeur d'enfants. Le scénario, adroit et prenant, est une fine analyse du monde enfantin. La mise en scène est bonne, les images sont très belles et les enfants charmants.

Appréciation morale: Ce film présente une belle amitié d'enfants et plaide en faveur de la compréhension entre gens de religion différente.

L'histoire du loup

Par une belle journée d'été, en 1880, un homme allait à la chasse le long de la rivière Rouge, au nord de Winnipeg. Il s'appelait Paul Desroches. Il vit tout à coup un loup sortir d'un trou, au bord de la rivière. Il saisit son fusil et le tua. Il alla voir dans l'antre et y trouva huit louveteaux. Comme il pensait qu'il pourrait vendre aussi leurs peaux, il les tua tous, excepté un. Suivant une superstition du temps, cela portait malheur de tuer tous les petits d'une portée. Il apporta donc le jeune loup vivant à la ville et le vendit à un hôtelier du nom de Hogan.

Le louveteau fut attaché dans la cour de l'hôtel. De temps en temps, Hogan amenait un chien et les clients s'amusaient beaucoup à voir la bataille qui s'engageait entre les deux bêtes. Le louveteau, en grandissant, s'était fait un seul ami. C'était Jimmy, le fils de l'hôtelier. Jimmy aimait le loup surtout depuis qu'il avait tué un chien qui l'avait mordu. Il lui donnait à manger et le caressait. Un jour, son père se fâcha, et Jimmy alla se cacher dans le trou du loup. Il savait bien que le loup ne laisserait pas approcher son père.

L'amitié de Jimmy pour le loup alla plus loin encore. Un jour, le petit garçon tomba malade. Le médecin annonça qu'il mourrait peut-être. Le loup, dans la cour, semblait s'ennuyer et il hurlait. Jimmy demanda à voir le loup et on le fit entrer dans l'hôtel, et une fois dans la chambre du petit garçon, il s'assit près de son lit. Après cela, on lui ôta sa chaîne pour toujours et il fut laissé libre. Trois jours avant Noël, Jimmy mourut et il fut enterré dans le cimetière de St-Boniface.

Après l'enterrement, le loup retourna à l'hôtel, mais il n'y restait pas longtemps. Il aimait vivre dans les bois aux alentours de St-Boniface. Il venait souvent, la nuit, rôder dans les rues de la ville. On parlait du "loup de Winnipeg" et bien des gens en avaient peur. Deux ans après la mort de Jimmy, il fut abattu par des chasseurs le long de la rivière Assiniboine.

Depuis ce temps, les gens de St-Boniface ont toujours dit qu'on peut entendre un appel de loup, au cimetière, lorsque sonnent les cloches le soir de Noël.

Hartwell BOWSFIELD
(Traduit de la revue "Manitoba", janvier 1960)

Entre Anglicans et catholiques

EXMINSTER — Le Révérend H. P. Jud, vicaire anglican d'Exminster (Angleterre), a mis son église à la disposition des catholiques, afin qu'ils puissent y faire célébrer la messe dominicale.

Vient de paraître

"Le député"
de Charlotte Savary

"Le député", roman de Charlotte Savary lancé par les Editions du Jour que dirige Jacques Hébert, fera sans aucun doute beaucoup de bruit.

D'abord à cause de la valeur de l'oeuvre: Charlotte Savary est une romancière qui connaît bien son métier. Ses personnages sont vrais, on a l'impression de les avoir connus, peut-être même d'avoir voté un jour, dans un mouvement de lassitude, pour ce député sans couleur . . . si l'on peut ainsi s'exprimer.

Chose certaine, aucun écrivain canadien n'avait encore brossé un tableau aussi authentique des coulisses de la politique.

Enfin, dans un contexte où le nationalisme reprend du poil de la bête, "Le député" de Charlotte Savary s'inscrit en pleine actualité.

C'est le troisième roman de Charlotte Savary qui a aussi beaucoup écrit pour la télévision et la radio, dont "Les visages de l'amour".

"Le député", publié dans la collection "Les romanciers du Jour", est un fort volume de 224 pages offert au prix populaire de $1.50. On le trouve chez l'éditeur (Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal), dans les principaux dépôts de journaux et dans toutes les librairies.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La dernière chance

Une femme seule dans l'enfer d'un siège

par Enzo Di Luca

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 7

Chantal avait une fois de plus l'impression que l'on attaquait celui qu'elle aimait; venant de Le Guen, d'ordinaire si bienveillant, cette observation la surprenait.

— Je ne lui en fais pas le reproche, voyez-vous, Mademoiselle Jacquelin. Chacun a son tempérament, mais le devoir d'un chef est de concilier toutes les tendances. Et j'ai eu fort à faire pour empêcher notre guerrier d'ouvrir la voie au napalm. Essayez de me comprendre: mon devoir, dans cette mission, était avant tout de ramener mes blessés en bon état.

Ils entrèrent ensemble dans la salle de consultation. Le médecin feuilletait avec attention le registre où Chantal avait consigné ses observations.

— Tout cela est fort bien tenu, je vous félicite. Je vois que Martin a toujours son drain.

— Malheureusement, la plaie suppure encore un peu.

— Ah, ce fémur! Sorti du plâtre jeudi, c'est bien.

Chantal ne participait à ce dialogue qu'avec distraction. Les réflexions concernant l'attitude de Michel continuaient à la troubler. 'Nous devions nous glisser dans les lignes sans chercher l'incident.''

— Vous me pardonnerez, Docteur, si je parle encore de cette mission; mais vous me disiez que votre devoir était d'éviter les incidents. Or Michel Dunois a été blessé dans un accrochage?

— Oui, justement, c'est parce qu'il a lui-même . . . Mais non, je m'aperçois maintenant, coupa-t-il brusquement, qu'il me serait difficile de vous faire comprendre ce qui s'est passé en réalité, et l'on ne devrait pas parler d'histoires de guerre à une jeune fille. Sachez simplement que votre ami s'est montré extrêmement courageux. Il n'appartient à personne de le juger. Allons voir les blessés, voulez-vous?

Le médecin s'empressait de changer de sujet parce qu'il craignait d'en dire trop. Son réflexe de discrétion était bien tardif et, cependant, elle n'imaginait pas Le Guen complice de la conspiration de Fradier.

Elle se tenait modestement derrière lui tandis qu'il l'emmenait visiter les deux salles d'infirmerie. Elle songeait avec angoisse à cet amour secret, mais tout simple, qu'elle avait vu monter en elle dans un élan brutal. Cet amour-là était pur de tout calcul et, de toutes parts, environné d'une barrière de rancunes et d'hostilité.

— Vous avez la fiche de Lambert, Mademoiselle?

Chantal obéissait sans un mot. Elle demeurait en pensée auprès de Michel. Ils étaient ensemble dans le vide; trois cents mètres de ciel les séparaient et ils franchissaient d'invisibles étapes de vent. Dans le monstrueux claquement du parachute, elle avait compris à quel point elle l'aimait. Cela n'était pas si éloigné.

CHAPITRE VIII

Vous rêvez, Mademoiselle Jacquelin? Voulez-vous me passer les feuilles de température?

Il n'y avait pas d'hostilité dans le ton du médecin, à peine de l'ironie. Elle le devinait incapable de se prêter à une manoeuvre basse et la notion qu'elle avait de sa droiture lui rendait d'autant plus pénible le doute qui lui restait.

Elle essayait de revenir dans le réel. Elle songeait qu'il allait être bientôt midi. Elle allait le revoir; mais à leur table il y aurait Fradier et Le Guen. Quand auraient-ils leur premier moment d'intimité? Quand pourrait-elle lui poser les questions qu'elle redoutait? Oserait-elle les poser?

— Parfait, nous avons peu, mais bien travaillé, Mademoiselle Jacquelin. Et nous sommes même en avance.

Le docteur actionna le ventilateur posé sur le bureau, le tourna sans rien dire dans la direction de la jeune fille et l'appareil commença son long et incessant mouvement de va-et-vient. Chantal suivait des yeux cette oscillation qui lui permettait d'éviter le regard direct du médecin.

— Vous êtes fatiguée, Mademoiselle. Je crois que nous sommes rentrés à temps de cette mission; vous allez pouvoir prendre un peu de repos.

— De repos? demanda-t-elle avec inquiétude.

— Hélas; dit Le Guen avec un léger éclat de rire. Il n'est pas question que nous vous renvoyions dans la métropole. Nous n'en avons pas les moyens, vous le savez. Mais j'aimerais que vous vous sentiez ici, pendant quelques jours, plus détendue, en vacances, si vous voulez. Nous n'avons guère de distractions, malheureusement; tout au plus les quelques titres de notre bibliothèque.

Elle sourit, détendue. Elle avait craint pendant quelques secondes que le médecin n'eût trouvé quelque moyen de la renvoyer vers l'arrière. Elle avait éprouvé une sorte d'angoisse à la pensée que Michel n'avait rien dit encore.

Par une singulière coïncidence, elle vit la silhouette de Dunois se dresser à la porte de l'infirmerie à l'instant où elle concentrait toutes ses pensées sur lui.

— Je ne vous dérange pas, mon Lieutenant?

— Entrez donc, mon vieux.

— J'ai à vous parler de choses graves. Savez-vous que pendant les dernières nuits, divers mouvements ont eu lieu dans ce secteur?

— Heu! Si cela ne vous dérange pas . . ., fit le médecin avec gêne.

Chantal, distraite, comprit soudain que sa présence mettait Le Guen assez mal à l'aise, mais il était trop délicat pour le lui faire comprendre d'une façon directe et elle se souvint qu'il lui restait beaucoup à faire dans la salle de pharmacie contiguë. Lorsqu'elle referma la porte sur elle, laissant seuls les deux hommes, elle s'aperçut que son geste avait été tout symbolique, car les cloisons étaient très minces et pour donner l'impression qu'elle n'écoutait pas, il ne lui restait qu'à faire beaucoup de bruit avec les flacons et les boites métalliques.

La conversation s'anima très vite et il devint impossible à Chantal de ne pas suivre l'échange de répliques.

— Ces gens-là ne croient qu'à la force, disait Dunois d'une voix sèche. Donnons-leur l'illusion que nous sommes forts et disposés à tout.

— Vous avez oublié, répondait doucement Le Guen, que depuis un moment ils ont appris à faire la guerre. Ils ne donnent plus les yeux fermés, comme naguère, dans nos pièges les mieux tendus. Encore une fois, je vous le demande, ne cherchons pas les incidents.

— Alors, que voulez-vous faire au juste? Il faut nous terrer, sans répliquer?

— Il faut terrer nos blessés et nos malades.

— Le meilleur moyen, insistait Dunois, le meilleur moyen de les protéger, c'est de donner l'illusion de la force, en multipliant les raids. De cette façon, ils y regarderont à deux fois avant de tenter à leur tour une offensive. Il leur faudra longtemps pour rassembler assez de forces, et nous pourrons tenir jusqu'à l'arrivée du Sikorski.

— Comme si vous pouviez savoir, Dunois, quand viendra le Sikorski!

— Ecoutez, mon Lieutenant, à chacun sa spécialité: vous faites de la médecine; moi, je fais la guerre. Dans la situation exceptionnelle où nous nous trouvons, mon point de vue devrait prévaloir.

Il y eut un silence. Chantal attendait avec impatience le moment où le docteur se rendrait aux arguments de Michel.

— Je suis navré d'avoir à vous le rappeler, Dunois, mais j'ai reçu des ordres extrêmement précis.

— Mais je vous répète qu'il s'agit d'un cas d'exception, dit le sous-officier d'une voix tranchante.

— Justement, je n'entends pas risquer des vies humaines pour un résultat hypothétique.

— Hypothétique, ah oui! Il vaudrait mieux, peut-être sacrifier tous ceux qui se trouvent à l'abri de cette forteresse dérisoire? Votre Block retranché, il suffit d'une section rebelle bien armée pour l'enlever, tandis que si vous suiviez mon point de vue . . .

— Je ne le suivrai pas, Dunois, et j'ai mes raisons. Je vous remercie en tout cas de me l'avoir exposé avec cette franchise.

Chantal comprit que cette conclusion ironique allait exaspérer un peu plus le sous-officier.

— Vous prenez l'entière responsabilité de votre décision? martela-t-il avec force.

— Ce serait la première fois que je fuirais mes responsabilités.

La réplique du médecin fut interrompue par le claquement brutal de la porte vitrée.

Lorsque Chantal regagna le bureau, elle trouva le médecin occupé à fumer une cigarette avec une expression de sérénité qui la déconcerta. Elle n'aimait pas que Le Guen eût dans cette passe d'armes le dernier mot. A cet instant, il levait vers elle ses yeux noirs où elle lut une expression d'accablement.

— Je suppose, dit-il, que vous avez tout entendu malgré votre souci louable de rester à l'écart?

Elle se mordait les lèvres tout en faisant un signe d'assentiment.

— Je regrette cet incident, Mademoiselle, mais il vous faut comprendre que la proximité du danger échauffe naturellement les esprits.

Il esquissa un geste vague et Chantal murmura:

— Vous conservez, pour votre part, un calme imperturbable.

— On pourrait croire que vous me le reprochez, Mademoiselle Jacquelin.

Elle haussa les épaules et se détourna.

— Nous n'avons pas le droit de perdre notre calme. C'est notre dernière chance.

Le docteur se leva, derrière elle. Elle l'entendait aller et venir de la fenêtre à la porte.

— Et puis, il y a une chose que Dunois semble oublier, c'est qu'il n'y a pas, au Block 308, que des blessés et des malades. Il y a aussi une femme, une jeune fille, veux-je dire, et à cause de cela . . .

— Je voudrais n'être qu'un numéro matricule parmi les autres, docteur Le Guen.

— Je voudrais moi aussi qu'il en fût ainsi, mais nous n'y pouvons rien.

CHAPITRE IX

Ceux des malades qui avaient le droit de se lever avaient reçu des consignes formelles: il leur était interdit de parler devant leurs camarades des mouvements que l'on remarquait autour du Block 308. Les rebelles s'enhardissaient maintenant au point de se montrer en plein jour, quoique de loin. Chantal n'ignorait rien de tout cela, mais elle poursuivait sa tâche, comme par le passé, aux côtés du médecin.

— Le plus grand service que vous puissiez rendre à tous ces garçons, c'est de continuer à sourire, avait dit Le Guen. Les meilleures médecines du monde resteraient inopérantes, s'ils avaient la moindre inquiétude pour notre avenir.

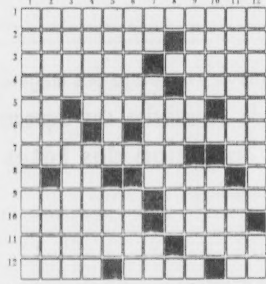
C'est dans cet esprit qu'elle s'activait, ce matin-là, dans la salle des blessés. Pansements, températures, toilettes, instruments à passer à l'alcool, draps à changer, potions, ce travail eût été au-dessus de ses forces, depuis longtemps, si elle n'avait eu constamment à l'esprit la perspective de revoir Michel à des heures précises. Chaque repas à la cantine était une nouvelle fête et rien pourtant ne se passait.

— Boualem a soif, Mad'maselle!

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 321 —



HORIZONTALEMENT

1—Raccommoderai avec du fil à repriser.
2—Rendre hostile. — Dix par dix.
3—Sorte d'argument. — Elève.
4—Etoffe qui rappelle le suède. — Fils de Jacob.
5—Fin d'infinitif. — Roi de Thèbes. — D'aller.
6—Petit poème. — Parfait.
7—Recouvert d'une couche de nickel. — Négation.
8—Coup de baguettes. — Vrai.
9—Egaré par une émotion violente. — Ion chargé négativement.
10—Roi légendaire des Sabins. — Substance azotée dans l'urine.
11—Pièce de bois portée sur quatre pieds pour soutenir une table. — Joindre.
12—Irlande. — Indubitable. — Mesure chinoise.

VERTICALEMENT

1—Amourette.
2—Rendu lourd. — La somme convenue.
3—Anciennement: Seigneur. — Diminuer la hauteur.
4—Agent des crimes d'un autre. — Arbre d'Afrique.
5—Complète. — Tenue de payer.
6—Enchantent. — Eus recours à.
7—Terminaison. — Canard sauvage. — Voyelles jumelles.
8—Vertébré ovipare.
9—Tableaux blancs pour des vues. — Large sillon.
10—Titre turc. — Tout ce qui attache, unit.
11—D'Angers ou de l'Anjou. — Organe.
12—Action de répéter. — D'un verbe gai.

SOLUTION DU PROBLEME No 320

■ **Horizontalement**: 1. Légitimation; 2. Ivorine — Elle; 3. Tin — Nauclée; 4. Heaume — Ste; 5. Ordre — Serge; 6. Etui — Riant; 7. Ha — Iteu — Clou; 8. Rincent — Se; 9. Or — As — Il — Eté; 10. Main — Plis — Or; 11. Il — Tôleries; 12. Ent — Risettes.

■ **Verticalement**: 1. Lithochromie; 2. Evier — Airian; 3. Genade; 4. Ir — Urticant; 5. Ti — Meutes — Or; 6. Inné — Ion — Pli; 7. Mea — Utiles; 8. User — Lire; 9. Tectrice — Ait; 10. Illégal — Et; 11. Olé — Enostose; 12. Nées — Tuées.

Vous êtes toute belle, O Marie!





Aujourd'hui l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. L'allégresse de nos coeurs chrétiens allège notre pauvre univers appesanti; elle en suspend les pleures et les plaintes: "Je me réjouis avec effusion dans le Seigneur, chantons-nous avec l'Eglise, et mon âme sera ravie d'allégresse en mon Dieu; vous êtes bénie, Vierge Marie, par le Seigneur Dieu, plus que toutes les femmes de la terre; vous êtes belle, ô Marie, et la tache originelle n'est point en vous". Enthousiasme combien légitime, puisque la grâce initiale de notre mère du ciel dépassait déjà tout ce que nous pouvons concevoir, et que, dès le premier instant de sa conception, elle apparait au monde inégalable par aucune créature.

La Bulle "Ineffabilis"

La Bulle "Ineffabilis" signale presqu'à chaque page cette sublimité et cette grandeur: "Dieu ineffable, peut-on lire dès les premières lignes, . . ., puisant dans les trésors de sa divinité . . . la combla, bien plus que tous les esprits angéliques, bien plus que tous les saints, de l'abondance de toutes les grâces célestes, et l'enrichit avec une profusion merveilleuse, afin qu'elle fut toujours sans aucune tache, entièrement exempte de l'esclavage du péché, toute belle, toute parfaite et dans une telle plénitude d'innocence et de sainteté qu'on ne peut, au-dessous de Dieu, en concevoir une plus grande, et que nulle autre pensée que celle de Dieu même, ne peut en mesurer la grandeur". Quelques pages plus loin: ". . . la très glorieuse Vierge, Celle en qui le Tout-Puissant a fait de grandes choses, a été comblée d'une telle effusion des dons célestes, d'une telle plénitude de grâces, d'un tel éclat de sainteté, qu'elle a été comme le miracle ineffable de Dieu, ou plutôt le chef-d'oeuvre de tous les miracles. . ." Toujours d'après l'encyclique, les Pères accumulent les expressions pour faire saisir la grandeur d'une telle grâce: "Et cette doctrine a tellement rempli l'esprit et le coeur des anciens et des Pères que, par un langage étonnant et singulier qui a prévalu parmi eux, ils ont très souvent appelé la Mère de Dieu immaculée et parfaitement immaculée, l'innocente et très innocente, irréprochable et absolument irréprochable, sainte et tout à fait étrangère à toute souillure de péché, toute pure et toute chaste, le modèle et pour ainsi dire la forme même de la pureté et la grâce même, telle enfin qu'elle a surpassé toute intégrité, toute virginité, et que seule devenue toute entière le domicile et le sanctuaire de toutes les grâces de l'Esprit-Saint, elle est, à l'exception de Dieu seul, supérieure à tous les êtres, plus belle, plus noble, plus sainte par sa grâce native, que les chérubins eux-mêmes, que les séraphins et toute l'armée des anges, si excellente en un mot, que pour la louer les langues du ciel et de la terre sont également impuissantes".

La grâce ineffable de l'Immaculée Conception

Après une si éloquente page doctrinale, pourquoi ne point nous taire et admirer, recueillis, après le Souverain Pontife et avec toute la Sainte Eglise, le temple splendide, éclatant, de Marie, immaculée dans sa conception? Mais non! Pour notre satisfaction, pour la gloire de notre Mère, essayer de saisir, le plus finement possible, la pointe sublime, la subtile transcendance de ce mystère, s'impose.

Ce mystère, il n'est autre que celui de la grâce. Or, la grâce surélève l'homme, lui fait franchir ses limites naturelles: aussi se refuse-t-elle à toute enquête de notre esprit, laissé à sa seule lumière naturelle. Que voulez-vous, n'est-elle pas la vie divine elle-même, versée en l'âme? N'est-ce pas elle qui photographie, vitalement, en cette âme, la très Sainte Trinité? Ne nous constitue-t-elle point "fils de Dieu" comme l'a si profondément saisi saint Jean, ou "participants de la nature divine" selon l'expression hardiment vigoureuse du Prince des Apôtres?

Or, cette vie qui ennoblit le chrétien d'une si sublime dignité atteint en Marie dès le premier instant de sa conception des sommets inaccoutumés.

Qui pourra l'égaler parmi les fils d'Adam? Les saints, voire les plus mystiques, restent toujours des contaminés dès le premier instant de leur existence par le péché originel; jusqu'à la fin de leur vie, ils demeurent en butte aux vicissitudes d'une liberté trop faible pour résister sans défaillances aux attirances du mal et aux tentations de l'esprit malin. Même la justice originelle de nos premiers parents, même la justice des Anges avant leur chute sont incomparables à l'ineffable grâce de l'Immaculée Conception: Adam et Eve se laissèrent prendre au piège du tentateur, les esprits célestes en grand nombre faillirent à leur devoir; si privilégiée fut la justice de Marie qu'elle ne devait jamais résister aux sollicitations de la grâce.

Puis, la grâce de l'Immaculée Conception ne contient-elle pas en germe la grâce de la Maternité divine et, de quelque façon, celle de la Rédemption? Ne prépare-t-elle pas Marie à une Maternité hors pair dans le plan de la nature et de la grâce? Par elle, Marie peut commencer aussitôt son rôle de Corédemptrice et de Médiatrice universelle.

Ah! Qui mesurera la surabondance surnaturelle de la sainte Vierge au premier instant de son existence!

Jean-C. PETRIN, O.M.I.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Maintenant que nous sommes en décembre, nous songeons plus que jamais à la fête de Noël et à l'arbre de Noël qu'on installera encore cette année. C'est le temps dès maintenant, rappelle la Ligue de Sécurité, de faire l'inspection de vos décorations d'arbre de Noël. Vérifiez les fils électriques. S'ils sont usés, il vaut mieux en acheter d'autres afin d'éviter tout court-circuit qui pourrait mettre le feu à l'arbre. Que les décorations que vous avez soient aussi à l'épreuve du feu. Enfin, le support de votre arbre est-il solide? Sinon, procurez-vous en un qui le tiendra bien en place. Ce sont là autant de petites choses qui aident à passer un temps des Fêtes sans accident.

✦ ✦

Petite annonce d'un journal: "Fermier, 35 ans, désire rencontrer jeune fille même âge possédant tracteur. Prière envoyer photo tracteur."

✦ ✦

Quand un jaune d'oeuf se brise et tombe dans le blanc, mouillez immédiatement le coin d'une serviette dans l'eau froide et promenez-la dans le bol. Les parcelles du jaune s'enlèveront facilement.

✦ ✦

Une lettre de remerciement perd de son charme et son à propos avec chaque journée qu'on laisse s'écouler avant de l'envoyer. Il faut autant que possible l'adresser le jour même. Cependant, il vaut toujours mieux tard que jamais. Si l'on tarde, il faut absolument s'excuser du retard.

✦ ✦

Des petites pinces sont très utiles pour défaire une couture: les fils même les plus courts sont tirés sans difficulté.

✦ ✦

L'un: "Je croyais que X était ton mortel ennemi, et j'apprends que tu lui donnes ta fille en mariage?"

L'autre: "Il est vrai que X reste mon mortel ennemi, mais si je lui donne ma fille en mariage c'est qu'il aura ma femme pour belle-mère."

✦ ✦

Pour réparer une tasse ou autre porcelaine cassée, fixez sans tarder les morceaux ensemble à l'aide d'une corde puis faites bouillir dans du lait pendant une heure; laissez refroidir dans le lait mais ne déficelez que trois jours plus tard.

✦ ✦

Ce qu'on dit: pop corn.

Ce qu'on doit dire: mais soufflé.

✦ ✦

Les rideaux de dentelle rétrécissent après le lavage si on ne prend pas les précautions nécessaires. Un bon moyen est de poser les rideaux immédiatement, pendant qu'ils sont encore mouillés: les étirer à la longueur désirée et laissez sécher ainsi.

✦ ✦

Le juge à un voleur de 20 ans.

— Comment à votre âge, au début de la vie, vous avez pu voler?

Le prevenu (fondant en larmes):

— Si vous saviez monsieur le juge! . . . Pas de travail, pas d'emploi! . . . Toujours comme l'oiseau sur la branche!

— Quand l'oiseau est sur la branche, il ne vole pas!

✦ ✦

Pour rehausser du poulet frit, ajoutez du paprika, de la moutarde sèche et de l'ail ou du sel d'oignon à la farine dans laquelle vous roulez le poulet avant de le faire frire.

Quelques exercices de gymnastique

Vous les ferez chaque matin, ou chaque soir, devant votre glace.

1. Prononcez successsivement et alternativement une dizaine de fois, les lettres U et X. Donnez aux lèvres les mouvements de la plus grande amplitude possible.

2. Du revers des deux mains, repoussez le menton en arrière. Le menton doit résister à cette poussée (4 ou 5 fois).

3. Couchée sur votre lit, laissez pendre votre tête en arrière au bord du lit. Puis relevez-la très lentement, autant que possible et sans bouger les épaules. Cinq ou six fois, mais toujours lentement.

A n'importe quel moment de la journée.

4. Mâchez du chewing-gum: c'est le meilleur et le plus facile des exercices pour tonifier les muscles et préserver l'ovale du visage, parce qu'on peut le faire longtemps sans ennui.

Son contour, ce visage, vous pouvez beaucoup pour lui garder sa fermeté et sa finesse. Mais il est bien préférable d'y penser quand le mal n'est pas fait.

Dès l'âge de trente ans.

Du nouveau mesdames pour vos réceptions des Fêtes!

Bouillon à la reine au jus de pomme. Facile à préparer: mêler 3 oeufs battus, 1 cuillerée à table de sucre, une pincée de sel, 1 tasse de lait, 1 tasse de jus de pomme, $\frac{1}{2}$ tasse de crème à fouetter, $\frac{1}{2}$ cuillerée à thé de vanille, muscade au goût. Et voilà 3 tasses d'une boisson substantielle et délicieuse que la ménagère offrira avec plaisir aux visiteurs venus apporter leurs souhaits la veille de Noël ou du Jour de l'An.

Courrier de Louise

Q. — Depuis le mois de juin, je suis fréquentée par un jeune homme que j'aime bien et qui se montre d'une grande générosité envers moi. Je suis certaine qu'il m'offrira un joli cadeau à Noël et je ne voudrais pas lui donner l'impression que je suis mesquine en ne lui offrant rien. Je sais qu'en principe une jeune fille ne fait de cadeaux qu'à son fiancé, mais ne croyez-vous pas que dans les circonstances, le don d'un objet d'une valeur raisonnable lui ferait plaisir? Si oui, auriez-vous l'obligeance de me faire quelques suggestions? Comme cet ami habite une ville éloignée et qu'il ne se rendra pas chez lui pour Noël, pourrais-je l'inviter à venir prendre le diner dans ma famille? Merci.

LECTRICE FIDELE.

R. — Vous pourriez, en effet, dans votre cas, offrir des cigarettes, un petit objet de fumeur, une jolie cravate, des mouchoirs à son chiffre, un portefeuille, un livre ou un beau disque. Il serait très aimable que vos parents invite votre ami pour le diner de Noël puisqu'il sera loin des siens ce jour-là. Une jeune fille n'est pas tenue d'offrir des cadeaux aux jeunes gens, comme vous le dites, mais quand elle le fait, elle doit faire preuve d'une grande discrétion de choix.

* * *

Q. — Dès les premiers jours de notre mariage, mon mari m'a dit que lorsqu'on donnait "un pied de corde" à une femme elle cherchait à en avoir deux. Il a été bien loin de m'en donner un pied. Aussi, son ami lui avait dit que les "idées" d'une femme enceinte n'étaient que des caprices et qu'il ne fallait pas s'en soucier. Pourtant, mon mari a toujours bu son verre de whiskey tous les matins en se levant et plusieurs fois dans la journée. Il a toujours raison, jamais il ne s'est trompé et sait trouver des excuses pour tous ses travers. Par exemple, il ne voulait pas d'enfants et disait à qui voulait l'écouter que la vie était dure pour un homme avec une femme qui n'en voulait pas, etc. Dites-moi, chère Louise, si c'est cela un modèle de mari. Merci. Je lis toujours votre courrier.

VIEILLE ABONNEE.

R. — Dans la loterie du mariage, je ne dirais pas que vous avez gagné le "Gros lot". Au contraire, je serais portée à croire que c'est un "prix coco" qu'on vous a donné. Votre mari et ses amis sont de la vieille école et croient encore que l'homme a tous les droits et la femme tous les devoirs dans le mariage. Heureusement que de nos jours cette espèce tend à disparaitre. Avec une instruction plus poussée et surtout en suivant les cours de préparation au mariage qu'on donne dans de nombreuses paroisses, ou les cours par correspondance, les jeunes gens et jeunes filles qui se destinent à cet état de vie seront plus renseignés sur leurs droits et devoirs et sur le respect que l'un doit à l'autre. Il ne ferait pas de tort à des couples mariés depuis plusieurs années d'assister à ces cours afin de s'instruire un peu. Ils feraient bien de se préparer à des surprises!

* * *

Q. — Après avoir lu la première page de "La Liberté et le Patriote" chaque semaine, c'est vers celle du courrier que se porte mon attention parce que je la trouve des plus intéressantes et que j'y trouve tant de justesse dans vos réponses sur tous les sujets.

Aujourd'hui, je viens vous demander un renseignement. Je n'ai pas de téléviseur chez-moi mais ayant vu le programme "Sous le Signe du Lion" chez des amis, j'aimerais savoir les noms des personnages qui y figuraient le mardi 21 novembre. Grand merci Louise. — UNE QUI AIME SAVOIR.

R. — J'ai pu me procurer les noms des artistes qui y tenaient des rôles, sans toutefois apprendre exactement quels rôles ils jouaient. Je sais cependant que Ovila Légaré incarne Jérémie Martin; Charlotte Boisjoli, Annette Julien; Dynne Mousseau, Martine Julien. Maurice, Philippe, Albert et la cuisinière paraissaient aussi ce soir là au programme. Ces rôles étaient tenus par Rose-Rey Deizil, Jean-Louis Paris, Jacques Kasnu et François Tassé. Je regrette, surtout après les remarques très flatteuses que vous avez eues à mon égard, de ne pouvoir vous fournir de renseignements plus précis.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire quel jour était le 22 avril 1930 et le 8 juillet 1931.

VOUS REMERCIANT.

R. — Le 22 avril était un mardi cette année là et l'année suivante, le 8 juillet était un mercredi.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Une grande leçon de cran et de vie saine à tous

par le Dr Adrien Plouffe

Je viens de relire un livre que j'avais lu il y a une quarantaine d'années: l'autobiographie de Booker T. Washington. On sait qu'il s'agit d'un Noir qui, né esclave, fut libéré quand les Américains du Nord abolirent l'esclavage qui sévissait dans quelques coins du Sud des Etats-Unis.

Booker T. Washington était alors un enfant, mais il fit des efforts inouis pour apprendre à lire et à écrire. Il fut d'un courage exemplaire et il travailla pour que ses frères de couleur puissent s'instruire comme les Blancs. Et après des débuts modestes, sans argent, mais avec l'or du dévouement, d'un dévouement presque héroïque, il réussit à fonder une école à Tuskegee. A la fin de sa vie, cette école abritait quatorze cents étudiants dans soixante-dix bâtiments dont la plupart avaient été construits par les élèves. De plus ce grand collège possédait deux mille trois cents arpents de bonne terre dont mille sont cultivés et en plein rendement. J'oubliais trente classes techniques. Les diplômés de cette école sont recherchés partout aux Etats-Unis. C'est ainsi que Booker T. Washington s'est appliqué à servir l'émancipation des Noirs.

A l'heure où dans la province de Québec on attache à l'éducation plus d'importance que jamais et que d'immenses progrès luisent à l'horizon, il nous a semblé que les jeunes de chez nous trouveraient dans la vie de Booker T. Washington un exemple à suivre et un modèle à imiter. Les parents et les éducateurs aussi!

Un trop grand nombre de nos jeunes gens quittent l'école trop tôt et la vie de ce grand homme nous donne à tous grands et petits des leçons de la plus haute portée.

Booker T. Washington réussit à devenir en dépit de tous les obstacles un grand bonhomme dans l'histoire des Etats-Unis, un grand éducateur, un orateur dont la voix était écoutée dans tous les milieux.

Les parents devraient le citer en exemple à leurs futurs héritiers surtout quand ces jeunes ont tendance à n'attacher aucune importance à leurs études. Il faut qu'ils comprennent l'intérêt qu'ils ont à meubler leur cerveau de toutes les connaissances utiles.

Nous vivons à une époque où seuls les jeunes gens bien préparés pourront aspirer à devenir des chefs de file.

Et au nom du gros bon sens, que personne n'allègue que nous n'avons pas besoin des leçons d'un Noir! Ce serait une faute car Booker T. Washington par son cran, sa ténacité et son amour des siens, par son esprit de charité et de justice, nous offre la plus bienfaisante page de vie saine et bien comprise que nous puissions trouver dans l'histoire de cette première moitié du XXe siècle!

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 35

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 135, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.06 franco. 132-T.F

COMMERCE PROFITABLE EN 1962! Vendez dans votre voisinage utilités pour la maison et la ferme, cosmétiques, épices, vitamines, etc. Commission, boni, 30 jours d'essai. Pas de chômage pour nos détaillants. Produits FAMILEX, Dépt. D.3, 1600, Delorimier, Montréal.

Canadiens français et catholiques
Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, Boite 437, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 30-437-6M

NOUVELLE AGENCE DEMANDE GARDIENNES D'ENFANTS, PARLANT FRANCAIS ET ANGLAIS. Signaler: CEdar 3-2791. 34-506-35C.

ON DEMANDE — Meubles anciens, vaisselle, rouets, lampes, etc. Signaler: ALpine 3-9202 ou JUstice 9-2575. Ecrire à Boite 505, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 34-505-37C.

ON DEMANDE A TEMPS PARTIEL réceptionniste bilingue. S'adresser en personne seulement à 5, chemin Ste-Marie, Norwood. 35-521-35C.

LES MURS DE VOTRE SOUBASSEMENT SONT-ILS LEZARDEZ? Le plancher en est-il brisé? Pour réparations expertes, signaler: WHitehall 3-8175. 35-526-37C.

IMPERIAL OIL LIMITED DEMANDE AGENT DE VENTES pour administrer son usine en gros pour ventes en quantité à St-Claude, Man. Un placement minime est nécessaire. Bon revenu potentiel. S'adresser à H. E. Gibbons, 5, rue Viola, Winnipeg, en donnant qualifications, ou signaler: EDison 9-2342. 35-525-37C.

ON DEMANDE REPRESENTANT DE LANGUE FRANCAISE
Nous avons besoin d'un représentant pour le district du Grand-Winnipeg. Doit être marié, posséder une automobile et pouvoir être cautionné. Excellent système pour paiement de commissions. Entraînement complet. Tous bénéfices supplémentaires, plans de pension, d'assurance-vie, etc. Pour plus d'informations, s'adresser à "Garden of the Holy Sepulchre Ltd.", 707 édifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Man., ou signaler: WHitehall 3-7423. 31-456-38C.

A LOUER — Norwood, rue Taché. Logis: 3 pièces, 2e étage. Salle de bain privée. Nouvellement décoré. Facilités de cuisine. $65 par mois. Pour adultes. Signaler: GLobe 3-6731. 28-398-T.F

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 3 pièces avec salle de bain et entrée privées. $50 par mois. Signaler: CHapel 7-7634. 32-483-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 318, rue St-Jean-Baptiste. Logis non meublé: 3 pièces. Nouvellement décoré. Près autobus et magasins. Stationnement. Pour renseignements, signaler: CEdar 3-6283. 34-516-35C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. $40. 2e étage. Non meublé. Poêle et armoire. Entrée privée. Très propre. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-2142. 34-513-37C.

A LOUER — St-Boniface, 472, rue Ritchot. Logis complètement privé: 4 pièces. 1 minute d'autobus. Libre: 15 décembre. Signaler: CEdar 3-3056, après 4 h. 34-512-36C.

A LOUER — 407, rue De la Morenie. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle fourni. Signaler: CHapel 7-6964. 31-474-T.F

A LOUER — Norwood, Précieux-Sang. Chambre avec réfrigérateur et machine à laver. Pour demoiselle respectable. Signaler: CHapel 7-6082. 32-490-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Possession immédiate. Aussi chambre meublée. Signaler: CEdar 3-4744. 35-542-36C.

A LOUER — St-Boniface, 344, rue Bertrand. Logis: 3 pièces dans immeuble-appartement. Réfrigérateur et poêle fournis. Près autobus. $75. Signaler: CHapel 7-4404. 35-543-35C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Spacieux. Dans nouvel immeuble-appartement. Facilités de lavage, séchage et stationnement. Signaler: CEdar 3-5220 après 6 h. ou s'adresser à 986, rue Archibald. 35-527-35C.



Pour la première fois, cinq observateurs catholiques ont assisté à l'assemblée du Conseil Mondial des Eglises, qui groupe 300,000,000 chrétiens, soit protestants, soit orthodoxes. Dans l'esprit de la Commission Pontificale pour l'Unité Chrétienne, que préside le cardinal Bea, furent nommés à la réunion de New Delhi, dans l'Inde, le R. P. Edward Duff, S.J., de St-Louis, Missouri; M. l'abbé M.-J. Le Guillou, de Paris; M. l'abbé Ivan Extross, d'Allahabad, Inde; M. l'abbé Jan Groot, de Warmond, Hollande, et le R. P. Joseph Edamaram, S.J., de Calicut, Inde. Au cours des délibérations, les observateurs ont eu l'occasion de corriger une déclaration inexacte au sujet de la validité des mariages entre protestants.

ON DEMANDE
un bon amateur caméraman avec expérience dans les prises de vues et ayant connaissance du 16 mm. (movie camera). Préférence sera donnée à un Canadien français répondant aux exigences ci-dessus et qui désirerait occuper son temps libre. Situation possible d'avenir. S'adresser à Boite 533, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 35-533-37C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Logis non meublé: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur et évier. Libre: 15 décembre. Signaler: CHapel 7-3705. 35-539-35C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis privés. Signaler: CEdar 3-3358 ou EDison 4-7398. 35-538-35C.

A LOUER — St-Boniface, rue Bertrand. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. $65 par mois. Libre: 1er janvier. Signaler: CHapel 7-5967. 35-536-35C.

A LOUER — St-Boniface, 390, Place Cabana. Logis: 2 pièces. Poêle et sécheuse. Salle de bain et entrée privées. Signaler: CEdar 3-3253. 35-535-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. 2e étage. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. Libre: 15 décembre ou 1er janvier. Signaler: CHapel 7-6441. 35-534-35C.

A LOUER — Norwood, près Précieux-Sang. Logis: 4 pièces. Salle de bain privée. 2e étage. Libre: 15 décembre. Signaler: CEdar 3-1673. 35-532-36C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour jeunes filles. Près autobus. Signaler: CEdar 3-4345. 32-475-T.F.

A LOUER
St-Boniface — Rue Ritchot. Maison non moderne. $40 par mois.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Logis moderne: 3 pièces. Possession immédiate.
Signaler: CHapel 7-8178 ou WHitehall 3-2134. 35-541-36.

A LOUER OU A VENDRE — La Broquerie. Maison: 7 pièces. Signaler: CEdar 3-4385. 34-509-36C.

A VENDRE — Robe de mariée en poult-de-soie duchesse. Grandeur: 12. Aussi, complet et manteau d'homme. Grandeur: 40. Signaler: CEdar 3-1888. 34-507-35C.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 30' x 125'. Près écoles et église. Pas d'agent. Pas de curieux. Signaler: CEdar 3-5287. 35-528-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Soubassement: ¾. Lot: 50' x 120'. Garage. Hypothèque: 6%. Pas d'agent. Signaler: CEdar 3-5434. 35-537-37C.

A VENDRE — Parc Windsor, rue De Bourmont. Maison: 6 pièces. $14,900. Entrée d'automobile. Paysage. Draperies. Patio. Hypothèques à 5½%. Signaler: ALpine 6-0381. 34-519-37C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Archibald, en face école Archwood. Lot: 34' x 110'. Zone amendée permettant construction d'une résidence avec 3 pieds de cour chaque côté. Signaler: WHitehall 2-0038. 19-207-T.F

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 30-438-T.F.

A VENDRE — Village La Broquerie. Chemin principal. Résidence tranquille. Conviendrait à personnes âgées. Lot: 100' x 200'. Prix d'aubaine. Signaler: HAzel 4-5203 ou s'adresser à Louis-Joseph Granger, La Broquerie, Man. 32-478-35P.

ON DEMANDE — Porcs pour engraisser. S'adresser L. Lambert Hog Ranch, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5412. 29-415-T.F

POUR ASSURANCE GENERALE, ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES, PRETS, s'adresser à A. AYOTTE, Realty et Assurances, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 32-491-T.F.

A VENDRE
Immeuble appartement — 8 spacieux logis de 3 pièces. Complètement loué. 10 ans. Prix: $84,000. Termes ou échanges considérés.
Maison — 4 pièces. 2 chambres à coucher. 15 ans. Chauffage: huile. Soubassement à grandeur. Lot: 50. Près écoles et église. $1,500 comptant. Prix: $11,500.
LOBAN REALTY
34-518-35C.

A VENDRE
Norwood — Avenue Hill. $12,900. Maison: 1½ étage. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Lot: 40'. Comptant requis: $4,000.
Norwood — Rue Braemar. Maison spacieuse en stuc. 1½ étage. 5 pièces. 3 chambres à coucher. Salle de récréation au soubassement. Chauffage: huile. Age: 12 ans. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500. Balance à termes faciles.
Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers.
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
34-522-33C.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances, feu, automobile, s'adresser à A. SYLVESTRE, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5030. 31-469-T.F

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus, appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CHapel 7-6944. 45-508-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'Ecole Consolidée d'Elie, pour le prochain semestre, instituteur ou institutrice qualifié, bilingue, catholique, pour les grades 2 et 3, et 3 et 4. Salaire selon l'échelle établie. S'adresser, le plus tôt possible, à Mme Irène Désilets, sec.-trés., Elie, Man. Tél.: 36. 35-523-35C.

ON DEMANDE
Pour janvier, instituteur ou institutrice pour le District Consolidé de Ste-Agathe, no 2385. Grades 6 et 7. Salaire selon l'échelle du Gouvernement. S'adresser au secrétaire-trésorier, H. Gratton, C.P. 77, Ste-Agathe, Man. 35-530-35P.

ON DEMANDE
Instituteur pour école Chabot de St-Eustache. 30 milles de Winnipeg. Bonne pension dans maison privée à proximité de l'école. Salaire à négocier. S'adresser à Georges Chabot, St-Eustache. Téléphone: 308-3. 35-524-36C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue, catholique pour l'école St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Delmas. Grades 5 et 6. Salaire d'après l'échelle établie par le North Battleford School Unit. S'adresser le plus tôt possible à M. Bernard Blais, sec. local, ou à M. W. H. Broley, surintendant, North Battleford School Unit, North Battleford, Sask. 35-540-37C.

Visiter les malades

Lorsque vous rendez visite à un malade qui est à l'hôpital, n'oubliez pas que des choses insignifiantes pour vous peuvent l'irriter, par exemple s'asseoir sur un lit ou le heurter. Ne chuchotez avec d'autres personnes; il croira que vous parlez de lui. Les fruits et les bonbons peuvent être interdits à certains malades; avant d'en offrir au malades, il vaut mieux consulter l'infirmière. Des visites courtes sont moins fatigantes pour le malade.

A VENDRE
Norwood — Maison moderne. 15 ans. 6 pièces. Lot: 40' x 120'. Aubaine à $14,700 à termes. Ne manquez pas une telle occasion.
St-Boniface — Près hôpital. Epicerie et viande. Bon chiffre d'affaires. Logis attenant: 6 pièces. $3,950 plus marchandise, approximativement $3,000, à termes.
St-Boniface — Près basilique. Duplex moderne, 11 ans. Chaque logement complètement privé. Garages pour 3 voitures. $7,000 comptant. Balance à termes faciles.
25 milles de la ville — Région prospère où la récolte ne manque à peu près jamais. Garage moderne avec logis, 5 pièces attenant. Agences de machines agricoles "Case", d'engrais chimique, d'essence "BA". Gros chiffre d'affaires. A termes très faciles.
S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
CHARLES JAMAULT
CEdar 3-4281
34-515-35C.

Les voeux de Khrouchtchev au pape Jean XXIII

ROME — Les voeux que M. Nikita Khrouchtchev a fait parvenir au Pape et la réponse du Souverain Pontife ont été échangés dans les circonstances suivantes: le premier secrétaire de l'ambassade d'U.R.S.S. en Italie s'est rendu personnellement, dans la soirée de dimanche 26 novembre, à la nonciature apostolique en Italie, où il remit au nonce, Mgr Carlo Grano, une note diplomatique contenant les voeux du chef du gouvernement soviétique pour le Pape. Mgr Grano, s'étant rendu au Vatican un peu plus tard pour y participer aux exercices spirituels, transmit la note à la secrétairerie d'Etat. Le lendemain, Mgr Mario Cagna, conseiller à la nonciature en Italie, se rendit à l'ambassade soviétique remettre une note contenant la réponse du Pape.

Les milieux romains compétents observent une stricte réserve au sujet des voeux que M. Nikita Khrouchtchev a fait parvenir au Souverain Pontife à l'occasion de son 80e anniversaire. "L'Osservatore Romano" n'y a fait aucune allusion et il semble bien que le Vatican n'avait aucunement l'intention de mettre ce geste en évidence. C'est un journal italien de gauche qui a divulgué ce fait et les journaux communistes italiens ont repris cette information avec des titres s'étalant sur toute la largeur de leur première page.

Certains se demandent si le geste de M. Khrouchtchev ne doit pas être considéré comme une initiative prise dans un but de propagande pour influer sur l'opinion publique italienne. On rappelle, certes, que M. Khrouchtchev, en septembre dernier, s'était exprimé en termes favorables au sujet de l'appel de Jean XXIII en faveur de la paix. Mais on déclare que les voeux du président soviétique auraient été plus appréciés s'ils étaient parvenus avec ceux des archevêques et des évêques qui, dans plusieurs pays soumis au communisme, sont empêchés d'exercer leur activité pastorale.

L'université honore les livres français

Actuellement, dans la grande bibliothèque de l'Université de Manitoba, une série de 200 volumes aux magnifiques reliures, spécialement donnés par Paris, sont mis en exposition grâce à M. Damien Giordani, consul de France. L'exposition ne se terminera qu'à la mi-janvier, alors qu'une cérémonie de clôture permettra de rendre hommage à la culture et au livre français.

Deux tapisseries "Cornic" et plusieurs affiches en couleurs illustrant l'art et les régions de France dont parlent les livres exposés, complètent la décoration de la bibliothèque.

M. Damien Giordani a dit qu'après l'exposition, une partie de ces livres de qualité sera distribuée à la bibliothèque française de St-Boniface, à la bibliothèque de l'Université, et aussi dans diverses écoles françaises du Manitoba.

Canadien élu président d'une commission (FAO)

OTTAWA — Le sous-ministre de l'Agriculture du Canada, M. S. C. Barry, a été élu à la présidence de l'une des trois Commissions de la FAO (Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture aux Nations-Unies).

M. Barry préside aux travaux de la Commission chargée d'étudier les travaux présents et futurs de l'Organisation ainsi que les crédits budgétaires visant à défrayer le programme de la FAO au cours des deux années à venir.

C'est à un Français, M. Michel Cépède, qu'on a confié la présidence de la Commission qui a pour tâche de scruter les problèmes posés par la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Au nombre des attributions de cette dernière on relève la question du bon emploi des excédents agricoles. M. Cépède est professeur de sociologie et d'économie rurales à l'Agro de Paris.

Le président de la troisième grande Commission est M. German Arciniegas, ambassadeur de la Colombie à Rome. C'est à cette dernière que sont soumis les points d'ordre constitutionnel, juridique et administratif liés au fonctionnement de l'Organisation.

Route transcanadienne en 1962

Le premier ministre Diefenbaker inaugurera officiellement la route trans-Canada, au début du mois de septembre 1962. Cette route qui traversera le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, sur une distance de 4,500 milles, est une réalisation conjointe des gouvernements fédéral et provinciaux.

La traduction simultanée dans une paroisse bilingue

PIERREFONDS — De 500 à 600 fidèles de la paroisse Ste-Suzanne de Pierrefonds, sur l'île de Montréal, peuvent maintenant utiliser un système de traduction simultanée à la messe paroissiale. Cette initiative a pour but de favoriser le bilinguisme au sein de cette paroisse composée presque à parts égales de fidèles de langue française et de langue anglaise. On évite ainsi la répétition des prédications et du prône, répétitions fastidieuses qui tendaient à fatiguer principalement les jeunes.

Le système, qui est de fabrication domestique, est constitué de longs fils liés aux bancs, avec prises entre chaque siège permettant de brancher les écouteurs. Ces écouteurs seront distribués aux familles de la paroisse moyennant un dépôt minime. Un prêtre, assis dans une cabine près de l'autel, assure la traduction.

M. l'abbé Albert Hébert, curé de la paroisse Ste-Suzanne, a déclaré qu'il espère que la traduction simultanée sera acceptée de façon générale par ses paroissiens d'ici quelques mois. Il croit que c'est la première fois que l'expérience est tentée dans une église.

A VENDRE

1960: Ford "Galaxie" sedan, V8, transmission ordinaire	$2095
1960: Envoy "Familiale"	$1450
1960: Corvair sedan, modèle Deluxe	$1575
1958: Ford sedan	$1595
1956: Chevrolet sedan, V8, tuyaux d'échappement jumeaux, transmission ordinaire	$ 995
1955: Chevrolet camion, ½ tonne	$ 495
1954: I.H.C. camion, ½ tonne	$ 475
1956: Plymouth sedan, 6 cylindres	$ 550
1952: Chevrolet sedan	$ 350
1952: Pontiac sedan, 6 cylindres, automatique	$ 175
1961: Envoy sedan neuf	$1850
1952: Chevrolet camion, ½ tonne	$ 350
Moissonneuses-batteuses:	
2 Case 6A	$ 500
1 Massey-Harris no 90	$4000
1 Massey-Harris no 90	$4500
1 Co-op no 112, s.p. moteur remis à neuf	$ 650
Tracteur:	
Case no 610b, "case-o-matic", 410 h. seulement	$2250

Brodeur Frères, St-Adolphe
Téléphone: 306-R-11
35-529-35C.

La C.R.C. s'organise pour aider l'Amérique latine

OTTAWA — La Conférence religieuse canadienne vient de créer une Commission pour l'Amérique latine. Le R. P. Germain-M. Lalande, provincial des Pères de Ste-Croix, de Montréal, est président de cette commission, et la Rév. Mère Hélène-de-l'Annonciation, supérieure provinciale des Filles de la Sagesse, d'Ottawa, en est la secrétaire.

Heures de fermeture des magasins de la Commission des Liqueurs à l'occasion des Fêtes

Le Grand-Winnipeg:

Effectif à partir du 21 décembre jusqu'au décembre 1961.

345, rue Donald	12 h. minuit (11 h. 30 samedi)
577, avenue Portage	10 h. p.m.
423, avenue McMillan	10 h. p.m.
992, rue Main	10 h. p.m.
111, rue Marion (St-Boniface)	10 h. p.m.
2549, avenue Portage (St. James)	10 h. p.m.
260, rue Kelvin (Elmwood)	10 h. p.m.
1310, rue McPhillips	10 h. p.m.
118, ave Regent, Est (Transcona)	10 h. p.m.
1310, ch. Pembina (Fort Garry)	10 h. p.m.
159, Centre d'Achat Polo Park	10 h. p.m.
590, ch. Ste-Marie (St-Vital)	10 h. p.m.

Effectif à partir du 27 décembre jusqu'au 30 décembre 1961, les heures normales seront en vigueur.

Manitoba, autres que ceux ci-dessus mentionnés:

Du 21 au 23 décembre
Les magasins à Brandon, Portage-la-Prairie et Le Pas demeureront ouverts de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.
Tous les autres magasins demeureront ouverts de 11 h. a.m. à 8 h. p.m., ainsi que les jours de congés municipaux.

Du 27 au 30 décembre
Les magasins à Brandon, Portage-la-Prairie et Le Pas demeureront ouverts de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Tous les autres magasins demeureront ouverts de 11 h. a.m. à 6 h. p.m., ainsi que les jours de congés municipaux.

Le bureau central et tous les magasins seront fermés les 25 et 26 décembre et le 1er janvier.

(Cet avis est inséré par la Commission du contrôle des liqueurs comme un avertissement du service public)